

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours - politique des bibliothèques et de la documentation

Les langues régionales en bibliothèques de lecture publique : le cas de l'occitan en région Occitanie

Marie Chapleau

Sous la direction d'Eléonore Clavreul
Conservatrice déléguée à la coopération nationale et internationale -
Bibliothèque Publique d'Information

Remerciements

Mes remerciements d'abord à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions et sans qui ce travail n'aurait pas été possible.

Mes remerciements ensuite à Éléonore Clavreul pour ses conseils avisés.

Mes remerciements enfin à mes ami-es pour leur soutien, à ma famille pour leur présence, et à mes camarades pour leur optimisme.

Résumé : *Bien qu'il ait connu, et continue à connaître, un fort déclin en terme de nombre de locuteur-ices, l'occitan, langue régionale de France, reste pratiqué par une minorité de la population. Pour les bibliothèques de lecture publique, l'enjeu est double : l'occitan représente à la fois un patrimoine historique avec une longue tradition artistique, et une langue contemporaine vectrice de création culturelle à valoriser. Partant du postulat que les pouvoirs publics s'impliquent de plus en plus en faveur de l'occitan, ce travail montre que ce récent développement peine à atteindre les bibliothèques, dont les collections en occitan sont souvent vieillissantes et peu valorisées, malgré le fort investissement de certain-es professionnel-les. En nous basant sur des entretiens avec des professionnelles de la lecture publique, ce travail propose des pistes d'action pour que les bibliothèques puissent mener à bien leurs missions légales de promotion et de diffusion du patrimoine linguistique, dont fait partie l'occitan.*

Descripteurs : Bibliothèques municipales – Bibliothèques départementales – Politiques publiques – Langues régionales – Occitan – Collections – Action culturelle - Diversité linguistique – Diversité culturelle

Abstract : *Although it has suffered, and continues to suffer, a massive decline in number of speakers, the occitan language, one of France's regional languages, remains spoken by a minority of the population. For public libraries, two elements are at stake : occitan is both a part of France's cultural heritage with a long artistic tradition, and a spoken language generating new artworks for libraries to promote. Starting from the understanding that public authorities are more and more committed to promoting occitan, this work shows that this recent development struggles to reach libraries, where occitan collections are often aging and poorly promoted to the public, despite the strong commitment of some professionals. Based on interviews we conducted with library professionals, this work suggests some potential actions that libraries could put in place to effectively fulfill their legal mission of promoting and sharing France's linguistic heritage, of which occitan is a part.*

Keywords : Public libraries – Public policy – Regional language – Occitan – Collections – Cultural action – Linguistic diversity – Cultural diversity

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0
France » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171
Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
PREAMBULE.....	13
L'OCCITAN EN OCCITANIE AUJOURD'HUI	14
L'occitan, une langue régionale de France	14
<i>Une courte histoire de la langue</i>	<i>14</i>
<i>Une politique étatique en évolution</i>	<i>17</i>
<i>L'engagement de la Région Occitanie en faveur de ses langues régionales</i>	<i>20</i>
Une langue vivante	26
<i>Les locuteur-ices à l'heure actuelle</i>	<i>26</i>
<i>La création contemporaine</i>	<i>29</i>
Un enjeu pour les bibliothèques publiques.....	33
<i>Quelle place pour les bibliothèques dans les politiques publiques linguistiques ?.....</i>	<i>33</i>
<i>Un non-sujet pour les professionnel-les des bibliothèques ?.....</i>	<i>37</i>
<i>Rôle des bibliothèques</i>	<i>38</i>
L'OCCITAN DANS LES BIBLIOTHEQUES DE LECTURE PUBLIQUE DE LA REGION OCCITANIE.....	41
Méthodologie	41
<i>Objectifs de l'enquête</i>	<i>41</i>
<i>Champ de l'enquête</i>	<i>41</i>
<i>Professionnel-les interrogé-es.....</i>	<i>42</i>
<i>Grille d'entretien.....</i>	<i>44</i>
<i>Questionnaire en ligne</i>	<i>44</i>
Résultats de l'enquête.....	45
<i>Une langue bien présente</i>	<i>46</i>
<i>Publics et partenariats</i>	<i>49</i>
<i>Une implication inégale des collectivités.....</i>	<i>53</i>
<i>Des professionnel-les engagé-es.....</i>	<i>54</i>
<i>Des freins importants.....</i>	<i>58</i>
CONDITIONS DE REUSSITE ET PERSPECTIVES.....	62
Comparaisons locales et internationales	62
<i>Occitan en Espagne</i>	<i>62</i>
<i>Gaélique écossais en Écosse</i>	<i>63</i>
<i>Catalan en France</i>	<i>64</i>

Perspectives	67
<i>Formaliser et pérenniser l'action</i>	<i>67</i>
<i>Les partenariats.....</i>	<i>70</i>
<i>Penser la diversité des publics</i>	<i>72</i>
CONCLUSION	77
SOURCES.....	79
BIBLIOGRAPHIE.....	81
ANNEXES.....	87

Sigles et abréviations

- ABF : Association des Bibliothécaires de France
ARL : Agence Régionale du Livre
BD : Bibliothèque Départementale
BNF : Bibliothèque Nationale de France
BPI : Bibliothèque Publique d'Information
CCFR : Catalogue Collectif de France
CGEAC : Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle
CIDO : Centre International de Documentation Occitane
CIRDOC : Centre Interrégional de Recherche et Documentation Occitanes
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNL : Centre National du Livre
COMDT : Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles
CTL : Contrat Territoire-Lecture
DGLF : Délégation Générale à la Langue Française
DGLFLF : Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ENSSIB : École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
EPCC : Établissement Public de Coopération Culturelle
GIP : Groupement d'Intérêt Public
IEO : Institut d'Études Occitanes
IFCT : Institut Franco-Catalan Transfrontalier
IFLA : International Federation of Library Associations
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation, et de la Formation
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
OPLC : Office Public de la Langue Catalane
OPLO : Office Public de la Langue Occitane
PACA : Provence Alpes Côte d'Azur
PNR : Parc Naturel Régional
SUDOC : Système universitaire de documentation
UE : Union Européenne

INTRODUCTION

« [Le bibliothécaire] ne parle pas pour lui-même mais pour la communauté qu'il sert. Il doit en refléter les goûts et les opinions, mais aussi les ouvrir à d'autres. Son choix doit être celui de la pluralité, de ce ποικιλος grec, cette "bigarrure" qui caractérise les sociétés libres. »

Michel Melot¹

« Autant de variétés de vocabulaire, de syntaxes, de conjugaisons et de prononciations qui font de l'Occitanie, cette grande moitié Sud de la France, l'antithèse même de l'unicité. »

Camille Martel et Jordan Saïssset²

La langue de la République est le français. Cette courte phrase, inscrite dans la constitution française en 1992, illustre le rôle central de la langue française dans la construction d'une République qui est le produit de l'unification de régions aux langues et cultures diverses. Dans cette construction, le français s'est imposé comme garant de l'unité nationale au détriment des autres langues parlées sur le territoire. Reléguées au rang de « patois », vues comme nocives, des langues telles que le breton, le basque, ou l'occitan ont été rejetées par l'État et leur enseignement proscrit. Dans le même temps, leur usage dans la population déclinait, sans jamais cependant disparaître. La majorité de ces langues, maintenant dites régionales, sont tout de même considérées aujourd'hui par l'UNESCO comme des langues en danger.

C'est en 1951 avec la loi Deixonne que l'État fait un premier pas vers la reconnaissance de ces langues en autorisant l'enseignement de quatre d'entre elles dans les écoles publiques. Depuis, cette reconnaissance s'est élargie, à la fois dans le nombre de langues qu'elle prend en compte et dans les actions mises en place. En 2008, la constitution française est encore amendée pour inclure : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. » Ainsi depuis plusieurs années l'État, mais aussi les collectivités territoriales, s'impliquent en faveur de ces langues régionales.

Dans quelle mesure l'implication croissante des pouvoirs publics en faveur des langues régionales se traduit-elle en bibliothèques de lecture publique ? C'est à cette question que ce travail veut répondre, en se concentrant sur le cas de l'occitan en région Occitanie.

Langue romane au même titre que le français ou l'italien, l'aire linguistique de l'occitan s'étend dans toute la partie sud de la France, ainsi que dans quelques territoires espagnols et italiens voisins. Riche d'une longue histoire, notamment littéraire et musicale, l'occitan est encore aujourd'hui vecteur de création

¹ MELOT, Michel. La sagesse du bibliothécaire. Paris : L'œil neuf, 2004. ISBN 2-915543-03-8.

² MARTEL, Camille et Jordan SAÏSSET. Musiques occitanes. Marseille : Le mot et le reste, 2016. ISBN 978-2-36054-225-3. P.11

contemporaine. Son développement s'appuie notamment sur un réseau associatif et des militant-es dynamiques.

Certain-es de ces militant-es inscrivent leur attachement à l'occitan dans une politique identitaire de repli sur soi hostile à l'immigration et à toute forme de diversité. Si ces personnes peuvent être vocales, et si elle constitue un véritable fléau à combattre, elles ne représentent pas la majorité des acteur-ices de la langue. Pour cette majorité, la diffusion de l'occitan doit se faire au nom de la diversité culturelle et linguistique, et c'est aussi dans ces valeurs là aussi que la région Occitanie inscrit son action en faveur de l'occitan.

Depuis 2021 et la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, les bibliothèques ont pour missions explicites la promotion et la diffusion du patrimoine linguistique. C'est depuis bien longtemps cependant que les bibliothèques de la région mettent à disposition de leurs publics des collections en occitan, ou y ayant trait. Cependant, ces collections et leur valorisation ne semblent pas être un sujet de réflexion prégnant pour les professionnel-les, au vue du peu de littérature professionnelle sur le sujet. C'est pourtant un enjeu qui prend de l'importance et il n'est pas anodin que ce soit justement cette année que le concours de conservateur d'État des bibliothèques ait eu pour sujet : « La France et ses langues régionales. »³

Afin de répondre à notre problématique, on s'attachera dans une première partie à décrire la place de l'occitan dans le paysage linguistique et culturel de la région. On regardera dans quelle mesure l'État et la région s'impliquent effectivement pour diffuser et promouvoir l'occitan, en citant les actions concrètes soutenues ou mises en place. On se demandera le rôle qu'ont donné les pouvoirs publics aux bibliothèques de lecture publique et, inversement, on examinera la place qu'offrent les professionnel-les de la lecture publique à l'occitan dans leurs réflexions et dans leurs actions.

Notre deuxième partie présentera notre méthodologie ainsi que les résultats de l'enquête que nous avons menée afin de répondre à notre question centrale. Cette enquête a pris la forme d'entretiens semi-directifs effectués avec des professionnelles de bibliothèques municipales et de bibliothèques départementales, ainsi qu'avec des agent-es de la région Occitanie ou des actrices de l'occitan. Avec cette enquête, nous avons voulu fournir non pas une analyse quantitative de la place de l'occitan dans les bibliothèques de lecture publique de la région, mais plutôt une réflexion sur les dynamiques à l'œuvre dans l'organisation ou non d'actions en faveur de la promotion et de la diffusion de l'occitan sur leur territoire.

Enfin, notre troisième et dernière partie s'appuiera sur nos recherches initiales et sur les résultats de notre enquête pour proposer des pistes d'action pour les professionnel-les de la lecture publique. On y trouvera en outre des exemples locaux et internationaux : on pourra ainsi comparer la situation de l'occitan avec celle du catalan dans le département des Pyrénées-Orientales ou avec celle du gaélique, langue régionale en cours de revitalisation, en Écosse.

³ FRANCE. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Sujets des concours des personnels des bibliothèques. En ligne. enseignementsup-recherche.gouv.fr. 2022. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/sujets-des-concours-des-personnels-des-bibliotheques-46557>

PREAMBULE

Quelques précisions utiles à la lecture de ce travail.

La langue qui fait l'objet de notre étude a pu être connue sous divers noms, selon les périodes et les régions : langue d'oc, patois, provençal... Nous avons pour notre part choisi d'utiliser le mot occitan pour la désigner tout au long de ce travail. Nous suivons ainsi les conseils de Pierre Bec, auteur de l'ouvrage *Que sais-je ?* dédié à la langue occitane :

« [...] le terme plus adéquat d'occitan, pour désigner l'ensemble des parlers méridionaux, se répand de plus en plus : les noms des différents dialectes subsistent ainsi avec leur sens précis. »⁴

Certain-es linguistes estiment que le provençal est une langue à part entière. N'étant pas nous-même linguiste, nous ne souhaitons pas rentrer dans ses considérations, et nous avons suivi ce qui nous semble être la majorité scientifique en incluant le provençal comme l'un des six dialectes de l'occitan.

Tout au long de ce travail, quand nous parlons d'ouvrages, de films, de spectacles, ou de tout autre œuvre en occitan, nous incluons à ce titre les œuvres qui ne sont qu'en partie seulement en occitan. Nous incluons par exemple les livres ou les chansons bilingues.

Enfin, nous avons fait le choix dans la rédaction d'utiliser un mode d'écriture inclusif.

⁴ BEC, Pierre. *La langue occitane*. 5e éd. Paris : Presses universitaires de France, 1986. ISBN 2130396399. P.64

L'OCCITAN EN OCCITANIE AUJOURD'HUI

L'OCCITAN, UNE LANGUE REGIONALE DE FRANCE

Dans cette première partie, nous chercherons à comprendre la place de l'occitan dans le paysage linguistique et culturel français en ce début des années 2020. Ces premières pages pourront sembler quelque peu éloignées des bibliothèques mais elles nous paraissent essentielles pour comprendre les débats que suscitent toujours les langues régionales dans la société, et donc aussi en bibliothèques.

Une courte histoire de la langue

L'occitan, qu'es aquò ?

Commençons par définir l'un des termes centraux du sujet : la langue occitane. L'occitan est une langue à part entière, il ne s'agit pas d'un ancêtre ou d'un dialecte du français. C'est une langue romane, aux côtés d'autres langues telles que le catalan, le français, le portugais, le sarde, le roumain...⁵ L'occitan est parlé historiquement, et encore aujourd'hui nous le verrons, dans toute la moitié Sud de la France : de l'océan Atlantique aux Alpes, du Limousin aux Pyrénées. Il est en outre parlé dans deux pays frontaliers à la France : dans le Val d'Aran en Espagne, et dans les vallées alpines du Piémont et de la Ligurie en Italie. L'occitan est divisé par les linguistes en six dialectes : le languedocien, le provençal, le gascon, le vivaro-alpin, l'auvergnat, et le limousin.⁶ Il est à noter que le mot dialecte ne contient, en linguistique, aucune connotation péjorative. Il s'agit simplement de variations au sein d'une même langue, ici en fonction de l'aire géographique. Similairement, les linguistes n'établissent aucune hiérarchie entre les langues. Aucune langue n'est supérieure à une autre, elles sont toutes aussi complexes et à même d'exprimer chacune de nos pensées. Nous joignons en annexe une carte permettant de visualiser l'étendue géographique de l'occitan dans ses différents dialectes en France, en Espagne, et en Italie⁷. Selon les frontières administratives actuelles, l'occitan est parlé en France dans plus de trente départements, répartis dans cinq régions. Une aire linguistique non négligeable donc.

Dix siècles d'histoire

Sans rentrer dans le détail, il nous semble important de fournir un court exposé de l'histoire de la langue occitane, et ce afin de mieux comprendre sa place en France aujourd'hui. L'occitan a connu ce que Pierre Bec nomme sa « belle époque » au XII^e et au XIII^e siècles : il était à la fois langue véhiculaire, langue administrative, et langue de culture, avec notamment la poésie lyrique des troubadours qui inspirera les poètes dans toute l'Europe.⁸ En 1539, François I^{er} impose l'usage du français dans l'administration via l'édit de Villers-Cotterêts. Toutefois, cette imposition royale n'a servi qu'à parachever

⁵ BEC, Pierre. La langue occitane. 5e éd. Paris : Presses universitaires de France, 1986. ISBN 2130396399. P.5

⁶ Ibid. P.32

⁷ Annexe 1.

⁸ BEC, Pierre. La langue occitane. P. 70

un processus déjà en cours depuis de nombreuses années de disparition de l'occitan au profit du français dans l'administration.⁹

C'est ainsi au XVI^e siècle que l'on voit apparaître une situation nouvelle en France : le bilinguisme. Si les classes populaires et paysannes continuent de pratiquer uniquement l'occitan, la bourgeoisie et la noblesse pratiquent à la fois le français et l'occitan. Toutefois, selon Pierre Bec, le français reste une langue adoptive : « c'est la langue des livres, la langue de culture, mais rien de plus. »¹⁰ et la vitalité de l'occitan n'en est pas affectée. L'occitan devient cependant une langue d'usage presque exclusivement oral, à l'exception de la littérature.¹¹ C'est en effet au XVI^e siècle que l'occitan connaît une première renaissance littéraire, avec des poètes tels que Pey de Garros, Pierre Goudouli, ou encore Guillaume de Salluste.¹²

Pendant plusieurs siècles, français et occitan cohabitent donc ainsi « de facto et de jure. »¹³ C'est à la Révolution Française que la situation va encore évoluer. Il est en effet de la volonté des révolutionnaires d'imposer le français à tous les citoyens. Cécile Canut nous l'explique : « instituer le français standard, afin de placer l'ensemble des citoyens à égalité devant la loi, a supposé dans le même temps « d'éradiquer les patois » selon l'expression même de l'Abbé Grégoire. »¹⁴ L'Abbé Grégoire était un prêtre, rallié au tiers état et à l'Assemblée Constituante, qui a rédigé un rapport sur l'état de la langue française nommé *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*. Le ton est donné. Plus loin, Cécile Canut cite l'Abbé Grégoire lui-même : dans son discours à la Convention de 1794, il prône « dans une république une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté. »¹⁵ Pour Henri Boyer et Philippe Gardy, directeurs du premier ouvrage d'histoire sociolinguistique de l'occitan, la Révolution est ainsi le « moment-clé de la légitimation d'une unification linguistique en faveur du français. »¹⁶ Toutefois, ce n'est pour eux qu'avec la Troisième République qu'une véritable planification linguistique en faveur du français se concrétisera, conduite par l'instauration d'une école de la République gratuite, obligatoire et laïque. L'enseignement sera conduit en français, et l'usage de langues régionales sera passible de sanctions.

Un mouvement d'imposition du français, et même d'éradication des « patois » s'imposent donc d'en haut. Mais ce mouvement venu d'en haut se joint à un autre, venu d'en bas : pour les classes populaires, parler le français incarne l'espoir d'accéder à une promotion sociale (métiers du commerce, fonctionnariat...), et la langue peut même être « jugée émancipatrice à l'égard du château, de l'église ou de la famille. »¹⁷ Les raisons d'abandonner la langue sont donc sociales, et il s'installe alors une dévalorisation par la population occitanophone de sa langue, une honte que l'on nomme en occitan la

⁹ CLÉMENT, André, Gérard PONS et Jacques VIGIER. Langue et littérature. Dans : Lozère, p. 161–219. Paris : Christine Bonenon, 2004. ISBN 2-86253-323-8. P.165

¹⁰ BEC, Pierre. La langue occitane. P.82

¹¹ BOYER, Henri et Philippe GARDY. Introduction. Dans : Dix siècles d'usages et images de l'occitan : des troubadours à l'internet, p. 7–15. Paris : L'Harmattan, 2001. ISBN 2-7475-1324-6. P.7

¹² BEC, Pierre. La langue occitane. P.85

¹³ TERRAL, Hervé. La langue d'oc devant l'école : Textes choisis (1789-1951). Puylaurens : Institut d'estudis occitans, 2005. ISBN 285910383X. P.29

¹⁴ CANUT, Cécile. Langue. Paris : Anamosa, 2021. ISBN 978-2-38191-012-3. P.22

¹⁵ Ibid. P.22

¹⁶ BOYER, Henri et Philippe GARDY. Introduction. Dans : Dix siècles d'usages et images de l'occitan : des troubadours à l'internet, p. 7–15. P.7

¹⁷ TERRAL, Hervé. La langue d'oc devant l'école : Textes choisis (1789-1951). P.38

« vergonha. »¹⁸ Après la noblesse et la bourgeoisie, c'est maintenant aux classes moyennes et populaires de délaisser l'occitan en faveur du français. Gardons-nous cependant de suggérer qu'il s'agit là d'un mouvement d'abandon qui progresserait de manière linéaire jusqu'à la disparition de la langue. Les usages de la langue ont évolué avec des hauts et des bas.

En 1854 naît le Félibrige, que l'on peut qualifier de deuxième renaissance occitane. Ce mouvement d'intellectuel-les s'est attaché à fixer la langue écrite (c'est la réforme mistralienne) et à redonner ses lettres de noblesse à l'occitan. Le succès du mouvement est mitigé : s'il a réussi à l'imposer l'occitan dans le paysage littéraire, avec l'obtention du prix Nobel de littérature par Frédéric Mistral en 1904 (l'un des rares écrivains à obtenir ce prix des plus prestigieux pour une œuvre dans une langue non reconnue dans son pays), leur mouvement de réforme de la langue est difficilement applicable aux dialectes autres que le provençal et on peut leur reprocher un certain élitisme envers les occitanophones des classes populaires, considéré-es avec « condescendance et sympathie. »¹⁹

Au XIX^e siècle, l'occitan continue de vivre, bon an, mal an, et le français ne s'impose comme langue quotidienne qu'au début du XX^e siècle dans les villes et après la 2nde guerre mondiale dans les campagnes.²⁰ C'est précisément au sortir de la 2nde guerre mondiale qu'est instaurée la « première loi de tolérance linguistique dans la France républicaine »²¹ : la loi Deixonne de 1951. L'école de la République, outil parfait de l'unification linguistique, s'ouvre aux langues régionales : l'enseignement du basque, du breton, du catalan, et de l'occitan comme langues facultatives est autorisé. Pour certaines défenseurs-es des langues régionales, ce n'est pas un hasard si l'école s'ouvre à leur enseignement au moment même où celles-ci ne sont plus parlées largement par la population au quotidien. Jean Sibille écrit ainsi à propos d'un bilan effectué en 1997 sur l'enseignement des langues régionales dans l'Éducation Nationale : « maintenant que les langues régionales sont à l'agonie, elles ne peuvent plus constituer un danger, on peut donc se permettre de les enseigner. »²²

Les langues régionales connaissent un regain d'intérêt au lendemain de mai 68, notamment chez la jeunesse étudiante qui tente de renouer avec la culture populaire de ses grands-parents.²³ De cet intérêt naît un souci de conservation et des phonothèques sont ainsi créées pour préserver et valoriser les traditions musicales et littéraires orales. Aujourd'hui, si l'occitan continue à se transmettre chez certaines familles et via les écoles bilingues ou immersives, plus aucun-e occitanophone n'est monolingue : tous-tes connaissent le français, au moins, et la langue dans ses différents dialecte est classée par

¹⁸ Ibid. P.44

¹⁹ PASQUINI, Pierre. XIXe-XXe : "Renaissance", Renaissances ? Dans : Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan : des troubadours à l'internet, p. 223–225. Paris : L'Harmattan, 2001. ISBN 2-7475-1324-6. P.223

²⁰ SIBILLE, Jean, FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION : DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE. L'occitan : qu'es aquò ? Langue et cités : bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, 12/2007. p. 2. ISSN 1955-2440. P.2

²¹ TERRAL, Hervé. La langue d'oc devant l'école : Textes choisis (1789-1951). P.53

²² SIBILLE, Jean. Réception de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dans les milieux gouvernementaux sous le gouvernement Jospin, et patrimonialisation des langues régionales. En ligne. Dans : Alain VIAUT (dir.). Catégories référentes des langues minoritaires en Europe, p. 237–262. Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2021. ISBN 978-2-85892-608-4. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03419380> P.4

²³ GINOUVÈS, Véronique et Bénédicte BONNEMASON. Les phonothèques de l'oral. En ligne. Bulletin des Bibliothèques de France, vol. 47 (2002), no 2, p. 60–65. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-02-0060-009> P.60

l'UNESCO comme en sérieux danger.²⁴ Dans cette histoire, nous l'avons vu, l'État français n'est pas innocent. Dans quelle mesure la politique linguistique française a-t-elle évolué ?

Une politique étatique en évolution

Reconnaissance des langues régionales comme patrimoine

En France, la langue est intimement liée à la nation et l'État s'est longtemps attelé à policer « l'hétérogénéité des pratiques langagières sur l'ensemble du territoire français. »²⁵ En 1992, l'article 2 de la Constitution française est modifié pour inclure : « La langue de la République est le français ». Pendant que la France procède à cet ajout, c'est un tout autre débat qui a lieu au niveau européen. En effet, c'est en 1992 aussi qu'est ouverte à la signature la Charte Européenne des langues minoritaires et régionales, dont on trouvera un extrait en annexe.²⁶ Celle-ci se donne pour but la « protection des langues régionales ou minoritaires historiques de l'Europe ». ²⁷ Le gouvernement français produira trois rapports autour de cette charte (Poignan, Carcassonne, Cerquiglini), pour que le Conseil Constitutionnel la rejette finalement en 1999.²⁸ Pour Jean Sibille, qui fut membre de de la Délégation Générale à la Langue Française (DGLF), il s'agit là d'une décision politique sans fondement juridique solide. Ces débats auront tout de même été l'occasion de clarifier et d'étendre la définition et le nombre de langues régionales et minoritaires en France. De quatre langues régionales reconnues en 1951 par la loi Deixonne, le rapport Cerquiglini trouve en 2002 soixante-quinze langues régionales et minoritaires en France.

En 2008, la Constitution française est encore amendée pour inclure : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. » Adopté presque à l'unanimité, c'est une première étape vers la reconnaissance étatique des langues régionales, longtemps méprisées. Pour Jean Sibille cependant, il s'agit là d'une patrimonialisation qui ne reconnaît pas la vitalité encore actuelle des langues régionales, et qui surtout est « essentiellement symbolique »²⁹. Or, malgré un certain dynamisme culturel, l'occitan demeure une langue en danger et elle mériterait à ce titre de bénéficier d'une politique de promotion et de revitalisation. Pour Jean Sibille toujours, la patrimonialisation est un élément accessoire et non l'élément principal d'une politique de revitalisation des langues régionales au niveau étatique. Une telle politique est-elle en train de voir le jour ?

Vers une politique de revitalisation centralisée ?

En 2001, la DGLF devient la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). En 2013 est installé à Paris le Comité consultatif pour la

²⁴ UNESCO. Atlas des langues en danger dans le monde [en ligne]. 3e éd. Paris : UNESCO, 2010. ISBN 978-92-3-204096-1. [consulté le 22 août 2022] Disponible sur : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000189451.locale=fr>

²⁵ CANUT, Cécile. Langue. P.22

²⁶ Annexe 2.

²⁷ CONSEIL DE L'EUROPE. Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. En ligne. Strasbourg, 1992. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : Conseil de l'Europe, <https://rm.coe.int/168007c07e> P.1

²⁸ SIBILLE, Jean. Réception de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dans les milieux gouvernementaux sous le gouvernement Jospin, et patrimonialisation des langues régionales. P.1

²⁹ SIBILLE, Jean. Réception de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dans les milieux gouvernementaux sous le gouvernement Jospin, et patrimonialisation des langues régionales. P.17

promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne. Ce comité rédigera le rapport *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*. Aurélie Filippetti, alors Ministre de la Culture et de la Communication, exprime dans son discours d'installation du comité le souhait du président de la République François Hollande « de donner enfin aux langues de France - c'est-à-dire aux langues parlées historiquement sur notre territoire, aux côtés du français - **un droit de cité**, au sens profond du terme. »³⁰ Elle précise son propos en 2014 dans la préface qu'elle offre au court ouvrage juridique *Langues de France* : « non pas simplement le droit d'exister (ce qui est déjà une avancée par rapport aux périodes de négation) mais bien une part active dans la citoyenneté française. »³¹ On pourrait y voir une volonté forte si ce même ouvrage ne concluait pas que les réserves que la France émet sur les dispositions internationales ayant trait aux langues « tendent à leur ôter toute force exécutoire. »³² et que « le système constitutionnel français empêche de reconnaître des droits linguistiques (avec des obligations afférentes) à des langues autres que le français. » Si le discours étatique semble évoluer, il peine à être suivi d'actions concrètes. Notons tout de même la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion de 2021, dite loi Molac³³, qui, entre autres, autorise de manière explicite les services publics à utiliser les langues régionales.

En 2015 avec la loi NOTRe (loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République) puis en 2018 avec la loi CAP (loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine), les droits culturels font leur entrée dans le droit français. La loi NOTRe dit : « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005. » Toutefois, dans ces deux lois, les droits culturels ne sont pas définis et il n'y a aucune possibilité de recours en cas de non-respect. Pour Sylvie Robert, sénatrice qui a œuvré à faire inscrire les droits culturels dans la loi, il s'agissait surtout d'ouvrir le concept au débat et « d'inciter les décideurs et les acteurs à se demander ce que ça implique. »³⁴ Elle définit ainsi les droits culturels : « Il est ici question de vivre ses appartenances culturelles à travers notamment les pratiques amateurs, les fêtes populaires, le plurilinguisme, le syndicalisme, les mouvements associatifs. »³⁵ Si l'apparition de ces droits ainsi que la mention de la convention de l'UNESCO relative à la diversité culturelle dans la loi française sont prometteuses, elles ne seront utiles que si « les décideurs et les acteurs » les comprennent et s'en saisissent, ce qui ne semble pas pour l'instant être le cas. La notion de droits culturels et leur application en bibliothèques sont des préoccupations encore naissantes, et on notera ici la tenue prochaine en novembre 2022 d'une journée d'étude sur le sujet à la Bibliothèque Publique d'Information (BPI).

³⁰ FILIPPETTI, Aurélie. Déclaration de Mme Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, sur la promotion des langues régionales et la liberté d'expression. En ligne. Paris, 2013. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/discours/187363-declaration-de-mme-aurelie-filippetti-ministre-de-la-culture-et-de-la-c>

³¹ ALESSIO, Michel, Violaine EYSSERIC et Simon COUTURIER. Les langues de France. Aurélie FILIPPETTI (préface). Paris : Dalloz, 2014. ISBN 978-2-247-13827-2.

³² Ibid. P.177

³³ FRANCE. Loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. En ligne. No 2021-641 du 21/05/2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043524722>

³⁴ Entretien avec Sylvie Robert cité dans FERRÉ, Adrienne. Le développement local par les politiques culturelles. Voiron : Territorial éditions, 2018. ISBN 978-2-8186-1456-3. P.32

³⁵ Ibid. P.32

Soutenir les langues régionales via le soutien à la culture

Si la majorité de l'action de l'État passe par la DGLFLF, il peut aussi utiliser comme levier de soutien aux langues régionales l'intégration de ce soutien à sa politique nationale de soutien à la culture.³⁶

Le Centre National du Livre (CNL)

Le CNL peut ainsi fournir des aides financières aux maisons d'éditions, aux traducteur-ices, ou aux auteur-ices en langue régionale.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

L'État agit aussi à travers ses services culturels déconcentrés en régions : les DRAC. Nous avons pu au cours de notre travail échanger avec deux employé-es de la DRAC Occitanie. Les DRAC ont pour mission de mettre en œuvre au niveau régional les orientations décidées par le Ministère de la Culture via des actions de soutien, de conseil, d'expertise et de contrôle. L'action des DRAC concerne ainsi tous les domaines couverts par le ministère : livre et lecture, arts plastiques, musique, danse, théâtre, cinéma, archives, patrimoine, musées...

Les DRAC ont ceci d'intéressant qu'une personne y est déléguée à la langue française et aux langues de France. La DRAC Occitanie est en ce moment à la recherche d'un-e employé-e à qui pourrait revenir cette attribution. Ce n'est jamais là la seule mission de la personne, et c'est selon mes interlocuteur-ices une mission qui pourrait prendre de plus en plus de temps, surtout en région Occitanie où les langues régionales s'affirment de plus en plus. Dans leur soutien au livre et à la lecture, les DRAC ont pour mission de mettre en place des Contrats territoire lecture (CTL) qui doivent permettre « d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture. »³⁷ Pour nos interlocuteur-ices, il serait intéressant d'intégrer le taux de locuteur-ices de langues régionales dans le diagnostic des besoins d'un territoire, qui intervient en amont de la formation des politiques publiques de la lecture. Un travail de fond est pour nos interlocuteur-ices nécessaire : les acteur-ices du territoire s'impliquent de plus en plus fortement en faveur des langues régionales, et il y a maintenant une attente forte de la présence de l'État en région à ce sujet.

En termes financiers, l'investissement de la DRAC Occitanie n'est pas anodin puisqu'elle dispose d'un budget de 250 000€ par an pour le soutien aux langues de France, dont 100 000€ vont directement au Centre Interrégional de Recherche et Documentation Occitanes (Cirdoc).

Occitanie Livre et Lecture

Une troisième institution, celle-ci à la frontière entre les politiques nationales et régionales, peut enfin intervenir : Occitanie Livre et Lecture, créée en janvier 2018 par la DRAC Occitanie et la région Occitanie. Occitanie Livre et Lecture intervient auprès des professionnel-les, en offrant des formations et des ressources professionnelles, mais surtout en impulsant des dynamiques de coopération et de partenariat. Pour les

³⁶ LE MEST, Julie. Le place des langues régionales en bibliothèque municipale. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB, 2010. 118p. P.27

³⁷ FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. Les contrats territoire-lecture (CTL). Ministère de la Culture [en ligne]. [sans date] [consulté le 22 août 2022] Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Developpement-de-la-lecture-publique/Les-contrats-territoire-lecture-CTL>

bibliothèques, cela passe par exemple par la création de tableaux collaboratifs où les professionnel-les peuvent rentrer leur programmation à venir, leurs coups de cœur ou les ressources dont elles disposent (expositions, jeux, etc.) Le tableau de programmation nous apprend par exemple que la médiathèque départementale de la Haute-Garonne organise prochainement dans trois bibliothèques de son réseau un spectacle bilingue français occitan.³⁸

Des textes internationaux incitatifs

La diversité linguistique est reconnue au niveau européen et international comme un élément essentiel de la richesse culturelle du monde. La *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, adoptée en 2001, vise ainsi à « préserver comme un trésor vivant, et donc renouvelable, une diversité culturelle qui ne doit pas être perçue comme un patrimoine figé. »³⁹ Deux des vingt lignes essentielles du plan d'action ont trait à la diversité linguistique : « Sauvegarder le patrimoine linguistique de l'humanité et soutenir l'expression, la création, et la diffusion dans le plus grand nombre possible de langues », et « Encourager la diversité linguistique – dans le respect de la langue maternelle – à tous les niveaux de l'éducation, partout où c'est possible, et stimuler l'apprentissage du plurilinguisme dès le plus jeune âge. »⁴⁰ Deux conventions seront adoptées par l'UNESCO comme suite à cette déclaration : la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* en 2003 et la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* en 2005.

Malgré des avancées, et malgré des textes internationaux incitatifs, on ne peut pas aujourd'hui dire que la France se soit dotée d'une politique publique forte et actionnable en faveur des langues régionales. Si la politique étatique n'évolue que doucement, qu'en est-il cependant au niveau régional ? C'est à cette question que nous répondrons dans cette prochaine partie, en nous concentrant sur la région Occitanie.

L'engagement de la Région Occitanie en faveur de ses langues régionales

Les langues régionales : un atout pour la région

Depuis les années 1980, la France est engagée dans un long processus de décentralisation. C'est d'ailleurs dans cette lignée que s'inscrit la loi NOTRe que nous avons déjà citée. Les langues régionales deviennent pour les régions des atouts à mettre en avant : elles contribuent à la formation d'une identité de la région et à

³⁸ OCCITANIE LIVRE & LECTURE. Action culturelle en bibliothèque : partager l'information. Occitanie Livre & Lecture [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.occitanielivre.fr/action-culturelle-en-bibliotheque-partager-linformation>

³⁹UNESCO. Déclaration universelle sur la diversité culturelle. En ligne. 2002. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : Unesdoc, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127162_fre P.3

⁴⁰ Ibid. P.6

l'attractivité de celle-ci.⁴¹ Encouragées par l'État, les régions se sont emparées de cet enjeu via leurs compétences propres, notamment la culture et l'enseignement. Pour la région Occitanie, il s'agit du catalan et de l'occitan.

L'Occitanie fait partie de ces régions à l'identité culturelle forte, très liée à la langue occitane. En témoigne d'ailleurs le nom de la région, choisi en 2016, après de longs débats, suite à la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. La région affirme avoir « mis en œuvre une politique de soutien aux langues et cultures régionales afin de les développer, les promouvoir et les diffuser. »⁴² Par ailleurs, la région Occitanie compte être la deuxième région, après les Hauts-de-France, à signer un pacte linguistique de coopération avec l'État pour une meilleure prise en compte des priorités linguistiques du territoire.

Pour la région, l'occitan et le catalan font partie d'une culture régionale à valoriser : « Langue, littérature, arts sous toutes leurs formes mais aussi qualité de vie, ouverture, pluriculturalisme, accueil et intégration dans le respect des différences, sont autant de valeurs de nos cultures régionales qu'il convient de protéger et de valoriser. »⁴³ Un élu au conseil régional est délégué aux langues catalane et occitane.

Cette politique de valorisation se traduit par :

- Un service dédié aux langues régionales
- Des aides financières pour les projets de création, de diffusion, et/ou de transmission du catalan et de l'occitan
- Des organismes publics dédiés

Les dispositifs mis en place par la région en faveur des langues régionales sont en pleine évolution. En effet, la région est en ce moment engagée dans un processus de concertation qui devra permettre de dégager un plan d'action pour les années à venir. Ce n'est pas la première fois que la région se dote d'un tel plan, les Midi-Pyrénées avaient déjà adopté deux schémas régionaux de développement de l'occitan : un pour les années 2008-2013, et un 2015-2020. Le plan, nommé Cultura Viva, est cette fois-ci élaboré suite à une concertation citoyenne. On trouvera en annexe la présentation de la concertation par la région.⁴⁴ Celle-ci inclut une concertation citoyenne en ligne, des ateliers avec les acteur-ices au niveau départemental, puis un vote en ligne et enfin la rédaction et le vote du plan par la région au mois de novembre.

Le sous-titre du plan Cultura Viva est : « Mobilisons-nous pour l'avenir de nos langues occitanes et catalanes ! » La région cite quelques raisons pour ses habitant-es de se mobiliser, dont par exemple⁴⁵ :

⁴¹ CARTELLIER, Dominique. Politiques du livre et industrialisation de l'édition : les Régions, quel cadre pour l'action publique ? En ligne. Bulletin des Bibliothèques de France, 2002. p. 76-84. ISSN 1292-8399. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0076-002>

⁴² RÉGION OCCITANIE. Catalan et Occitan. Région Occitanie [en ligne]. [sans date] [consulté le 30 juillet 2022] Disponible sur : <https://www.laregion.fr/-Catalan-et-Occitan-32031>

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Annexe 3.

⁴⁵ REGION OCCITANIE. Une démarche participative du projet Plan Cultura viva. La Région Citoyenne : je participe à l'Occitanie [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/plan-cultura-viva/step/une-demarche-participative>

- Parce que ces langues sont synonymes d'ouverture, d'égalité et de respect des différences ;
- Parce qu'elles sont porteuses d'expériences créatives ;
- Parce qu'elles participent au rayonnement culturel de notre région ;
- Parce que ce sont les langues historiques de nos territoires ;
- Parce qu'elles sont menacées de disparaître.

Pour la région, l'occitan représente donc à la fois un patrimoine à conserver, une langue vivante et de création à promouvoir, et une langue en danger à sauvegarder.

Nous avons pu échanger avec l'un des chargés de mission de la région en charge du catalan et de l'occitan. Selon les informations de notre interlocuteur, l'idée était de faire se concerter toutes les personnes impliquées sur cette question dans la région mais aussi « d'aller chercher les gens qui ne se sentent pas directement concernés par la question. » La concertation en ligne était divisée en deux : une enquête dédiée aux 15-18 ans, et une enquête grand public. Il était, selon notre interlocuteur, essentiel de travailler en particulier avec le public jeune, qui représente le futur des langues.

Pour le chargé de mission interrogé, l'investissement des collectivités territoriales est « de plus en plus important », « l'accompagnement progresse avec le temps, il essaie aussi de se structurer. » C'est dans cette idée de structuration que s'insère le plan Cultura Viva, qui doit servir de feuille de route au-delà du mandat actuel. Selon lui, la région dédie aujourd'hui plus de trois millions d'euros aux langues régionales. D'une unique personne chargée de mission sur cette question, il y en a maintenant deux et bientôt trois. Une personne dédiée à l'enseignement, une personne dédiée au patrimoine immatériel, et une dédiée au festival Total Festum. La région aurait aussi à cœur de s'impliquer dans des secteurs où elle n'est pour l'instant pas, ou peu, intervenue. Il s'agit par exemple de la formation (des agent-es de la Région ou des acteur-ices du tourisme), ou des radios associatives, et même des médias plus largement. Pour lui, si l'occitan sous un prisme culturel est aujourd'hui bien reconnu, il s'agit maintenant aussi de faire comprendre qu'il peut aussi être envisagé sous l'angle de l'économie, du tourisme, de la formation professionnelle...

D'après notre interlocuteur, s'il y a pu avoir par le passé des réticences au développement des langues régionales, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pour lui, « on est sur un climat national sur les langues et cultures régionales qui est plutôt propice au changement et à l'impulsion d'une nouvelle dynamique, notamment depuis la loi Molac. » Selon lui, au niveau des acteur-ices de la région, il a d'abord fallu « faire prendre conscience que ce n'était pas seulement le folklore, mais que ça pouvait aussi être un élément de cohésion sociale sur une région qui est très riche de son multiculturalisme. » Il s'agit pour lui de l'un des atouts de la région Occitanie : celle-ci a selon lui une « vision des langues et cultures catalanes et occitanes ouvertes sur le monde, c'est-à-dire qui dialoguent entre elles, mais aussi avec les cultures arabes, basque, bretonne, les cultures du monde. » Nous l'avons vu en effet : la question des langues régionales est très chargée politiquement. Certaines les rejettent en ce qu'elles représenteraient une forme de communautarisme tandis que d'autres s'appuient sur elles pour propager un discours nationaliste, ou régionaliste, hostile à l'immigration et à toute diversité. Selon notre interlocuteur, faire dialoguer les langues régionales avec d'autres langues et cultures, et affirmer clairement une vision ouverte sur le monde, permettrait de sortir de ces débats.

Des institutions soutenues par la Région

Nous l'avons dit, la région Occitanie agit en faveur de ses langues régionales notamment via des institutions dédiées.

Le Cirdoc – Institut Occitan de Cultura

Le Cirdoc – Institut Occitan de Cultura est un établissement public de coopération culturelle (EPCC), soutenu par neuf collectivités (principalement la région Occitanie, mais aussi la Nouvelle-Aquitaine, ainsi que des départements et des communautés d'agglomération). Le Cirdoc n'a été créé en tant qu'EPCC par le ministère de la Culture qu'en 2019.⁴⁶ Le Centre International de Documentation Occitane (CIDO), l'un des ancêtres du Cirdoc, avait été créé sous la forme d'une association. C'est en 1998 qu'il devient un établissement public, signe peut-être d'une implication déjà croissante des pouvoirs publics. Selon le Cirdoc, cette création en EPCC représente une « opportunité dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la diversité culturelle en général, de la préservation et du développement de la culture occitane dans le monde du XXI^e siècle en particulier. »⁴⁷ On retrouve cette idée de promotion de la diversité culturelle évoquée par le chargé de mission que nous avons rencontré. Nous avons échangé avec deux employées du Cirdoc qui nous ont indiqué : « Le fait est que dès de le départ on a été portés par des gens qui avaient une vision ouverte de l'occitan, dans le dialogue, dans l'ouverture. » Pour elles : « C'est une dynamique propre au milieu occitan qu'on partage et qu'on soutient. Il y a d'autres dynamiques, mais celle-ci on s'y rattache bien volontiers. » Ces valeurs sont aujourd'hui inscrites dans les missions du Cirdoc.

Celles-ci sont, selon son rapport d'activité 2021⁴⁸ :

- Développer l'accès de tous les publics à l'information, aux œuvres et aux savoirs du domaine occitan.
- Contribuer à la préservation de la diversité des expressions culturelles dans le monde du XXI^e siècle, promouvoir le dialogue interculturel, le vivre-ensemble, la construction de valeurs partagées.
- Œuvrer au développement de la culture occitane, notamment à son rayonnement international, favoriser la mobilité des acteurs professionnels, des œuvres et des savoirs.
- Permettre l'appropriation du patrimoine culturel occitan par tous, comme bien commun facteur d'intégration, de lien social, de développement économique set d'innovation.

Par ailleurs, le Cirdoc se préoccupe d'inscrire son activité dans les débats en cours dans la société. Dans son rapport d'activité 2021, il précise que les écritures

⁴⁶ CIRDOC. Histoire et actualité | CIRDOC - Institut occitan de cultura. CIRDOC - Institut occitan de cultura | Institut Occitan de Cultura [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/decouvrir/histoire-et-actualite>

⁴⁷ CIRDOC. Missions et métiers | CIRDOC - Institut occitan de cultura. CIRDOC - Institut occitan de cultura | Institut Occitan de Cultura [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/decouvrir/missions-et-metiers>

⁴⁸ CIRDOC. Rapport d'activité [en ligne]. Béziers, 2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/wp-content/uploads/2022/04/RapportActivite2021-Web.pdf>

féminines en occitan sont au cœur de sa politique d'acquisition pour 2021.⁴⁹ Interrogées sur cet aspect, nos interlocutrices affirment : « Ce sont des dynamiques qui touchent la société globale et qui impactent aussi le milieu occitan. Il y a eu pas mal de jeunes auteures ces dernières années, donc on a aussi voulu les accompagner. On est dans une société post #metoo, les questions de parité se posent aussi, le milieu littéraire notamment occitanophone était quand même majoritairement masculin, donc c'est une envie de bousculer cette dynamique. On vit tous dans une même société, et l'occitan n'y est pas fermé. »

Le Cirdoc articule ses missions autour de deux sites : la Mediatèca à Béziers, et l'Etnopôle à Pau. Ouverte à toutes et à tous de manière gratuite, la Mediatèca est la bibliothèque publique du Cirdoc. Elle propose des collections, ressources, et équipements pour toute personne désireuse de découvrir, étudier, ou pratiquer l'occitan. Ces services sont aussi ouverts aux associations, entreprises, collectivités... L'Etnopôle de Pau propose de l'information et de la documentation autour des langue et culture occitane, plus spécifiquement en Nouvelle-Aquitaine et dans les Pyrénées gasconnes. L'Etnopôle est par ailleurs le pôle national labellisé par le ministère de la Culture pour le patrimoine culturel immatériel occitan.⁵⁰

Le Cirdoc propose en outre de nombreux services : du prêt d'expositions, du prêt d'équipement, des formations, un service de Questions/Réponses, de l'accompagnement de projet... Pour les bibliothèques, le Cirdoc propose un accompagnement pour créer ou développer un fonds documentaire. Il peut prêter de la documentation, et proposer des sélections documentaires thématiques. Pour mes interlocutrices, il s'agit de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande : les bibliothécaires peuvent vouloir acquérir des documents occitans, mais souvent sans savoir comment et sans connaître l'édition contemporaine. Dans cet esprit, et suite à des échanges avec des bibliothécaires et des maisons d'édition, le Cirdoc a rédigé en 2021 un vade-mecum nommé *Mediatèca : premiers pas pour un fonds occitan*. Celui-ci, envoyé à 700 bibliothèques, propose une sélection de documents pour créer ou alimenter un fonds occitan « afin de faciliter le travail de repérage et d'acquisition des professionnels de la lecture publique. »⁵¹ Le Cirdoc peut par ailleurs être amené à faire de l'export de données (notamment de notices bibliographiques) pour faciliter la tâche des bibliothécaires qui auraient besoin de cataloguer des documents occitans. Pour nos interlocutrices, le but est de faire gagner du temps aux bibliothécaires pour « que ce ne soit pas un frein à un pan de leur action qui n'est pas forcément toujours prioritaire. »

Le Cirdoc propose ses services à la fois aux bibliothèques publiques et associatives. Nos interlocutrices remarquent que les besoins sont différents : les bibliothèques associatives ont besoin de soutien technique et de compétences bibliothéconomiques, tandis que les bibliothèques publiques ont besoin de formation et de connaissances sur l'occitan. Pour nos interlocutrices, si elles reçoivent plus de demandes de bibliothèques associatives, c'est peut-être car les bibliothèques

⁴⁹ CIRDOC. Rapport d'activité [en ligne]. Béziers, 2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/wp-content/uploads/2022/04/RapportActivite2021-Web.pdf> P.17

⁵⁰ CIRDOC. Découvrir | CIRDOC - Institut occitan de cultura. CIRDOC - Institut occitan de cultura | Institut Occitan de Cultura [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/pratique/etnopole-pau/decouvrir/>

⁵¹ CIRDOC. Rapport d'activité [en ligne]. Béziers, 2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/wp-content/uploads/2022/04/RapportActivite2021-Web.pdf> P.17

municipales ont identifié leurs bibliothèques départementales (BD) et non le Cirdoc comme potentiel soutien à leur activité autour de l'occitan.

Le Cirdoc administre en outre le portail Occitanica, portail de la langue et de la culture occitanes. Ce projet est cofinancé par les collectivités qui financent le Cirdoc et par l'Union Européenne. Il propose une encyclopédie en ligne, des contenus éducatifs, et l'accès à trois bases de données : le catalogue de la Mediatèca, le catalogue Mondes d'Occitanica (répertoire du patrimoine immatériel occitan), et le catalogue la Fabrica (répertoire des artistes et de la création contemporaine occitane). Ce projet a pour vocation de « donner accès aux nombreuses ressources conservées ou produites par les différents acteurs concernés par la sauvegarde, l'étude et la diffusion de la culture occitane. »⁵² Dans un souci de coopération et d'ouverture des données, le Cirdoc contribue à des bases nationales telles que le Catalogue Collectif de France (CCFR), le Système universitaire de documentation (SUDOC), la base Presse locale ancienne de la BNF...

Interrogées sur un possible investissement croissant des collectivités en faveur de l'occitan, nos interlocutrices remarquent que le Cirdoc est de plus en plus sollicité directement par les collectivités. L'une d'elles remarque : « J'ai l'impression que ces dernières années, les politiques s'en sont emparé-es au niveau des petites mairies. Beaucoup d'élu-es veulent leur festival occitan. » Elle parle d'un « cercle vertueux » qui part d'un événement festif pour s'inscrire plus globalement dans la communauté et mobiliser les institutions locales, comme les bibliothèques municipales.

L'Office Public de la Langue Occitane

L'Office Public de la Langue Occitane (OPLO) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) né en 2016 entre l'État français et les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.⁵³ Avant 2016, six régions avaient déjà engagé un travail collaboratif : elles avaient signé la *Charte de coopération interrégionale et transfrontalière de développement de l'occitan*. Avec la création de l'OPLO, l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine se dotent d'un outil pour renforcer les politiques linguistiques partenariales en faveur de l'occitan. L'OPLO a pour objectif de « soutenir la transmission et la socialisation de la langue occitane afin de développer le nombre de locuteurs actifs, en particulier au sein des jeunes générations. »⁵⁴ Ainsi, il est particulièrement impliqué dans le soutien à l'enseignement de l'occitan.

Concrètement l'OPLO accompagne les collectivités et il soutient les opérateurs de terrain publics ou privés (formation, soutien technique, aide financière...) Il se veut en outre producteur de savoirs quant à l'usage de l'occitan à l'heure actuelle. Il a ainsi mené une enquête sociolinguistique, sur laquelle nous allons nous appuyer à l'instant pour connaître les usages de l'occitan aujourd'hui.

⁵² CIRDOC. Occitanica, portal collectiu de la lenga e de la cultura occitanas. Occitanica.eu [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://occitanica.eu>

⁵³ OPLO. Présentation de l'Office - OPLO - Ofici public de la lenga occitana. OPLO - Ofici public de la lenga occitana [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.ofici-occitan.eu/fr/presentation-de-loffice/>

⁵⁴ OPLO. Missions. OPLO - Ofici public de la lenga occitana [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.ofici-occitan.eu/fr/objectifs-et-missions/>

UNE LANGUE VIVANTE

Nous l'avons vu : si le patrimoine historique que représente les langues régionales est aujourd'hui reconnu, leur vitalité comme langues vivantes et langues de création contemporaine ne l'est pas tant. Nous nous attacherons dans cette partie à fournir un état des lieux de l'occitan dans le paysage linguistique et culturel français, et plus particulièrement dans la région Occitanie.

Les locuteur-ices à l'heure actuelle

Le nombre de locuteur-ices total est difficile à évaluer. Les estimations oscillent entre quelques centaines de milliers et plusieurs millions. Pour la France, Philippe Martel résume ainsi la situation : « Disons-le : nous ne savons pas combien il y a d'occitanophones dans ce pays. »⁵⁵ Citons tout de même les chiffres de la dernière enquête nationale en date, l'enquête *Famille* de l'INSEE de 1999 : il y aurait 1 670 000 locuteur-ices sur le territoire français.⁵⁶ Ce chiffre est cependant âgé de plus de 20 ans maintenant.

Une minorité d'occitanophones...

Pour évaluer la pratique de la langue en Occitanie, région qui nous intéresse pour ce travail, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur une enquête sociolinguistique très récente, puisqu'elle date de 2020. Cette enquête, commanditée par l'OPLo, et l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine / Euskadi / Navarre, a donné lieu à un rapport nommé *Langue Occitane : État des lieux 2020*.⁵⁷ L'enquête s'est donnée pour objectifs de comprendre, quantifier et suivre les évolutions des comportements (modes de transmission, usages, etc.) via des indicateurs précis (compétences linguistiques, territoires, âge, catégories socioprofessionnelles, etc.), mais aussi de recueillir les opinions des personnes interrogées, ainsi que leurs attentes et besoins. De précieuses informations donc pour tout service public désireux de comprendre la population qu'il dessert. C'est de ce rapport dont sont issues les données suivantes. On trouvera en annexe une carte des territoires concernés par cette étude.⁵⁸

Le rapport divise les habitant-es de la Région Occitanie en trois catégories : les locuteur-ices (personnes qui comprennent et parlent l'occitan sans difficulté, ou assez pour tenir une conversation simple), les occitano-imprégné-es (personnes qui ne parlent pas mais comprennent l'occitan dans une certaine mesure), et enfin les non locuteur-ices (personnes qui ne parlent ni ne comprennent la langue).⁵⁹

⁵⁵ MARTEL, Philippe, FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION : DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE. Qui parle occitan ? Langue et cités : bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, 12/2007. p. 3. ISSN 1955-2440. P.3

⁵⁶ FRANCE. COMITÉ CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DES LANGUES RÉGIONALES ET DE LA PLURALITÉ LINGUISTIQUE INTERNE. Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne. En ligne. Rapport présenté à la Ministre de la Culture et de la Communication. Paris, 2013. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Redefinir-une-politique-publique-en-faveur-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite-linguistique-interne> P.10

⁵⁷ OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020. [consulté le 22 août 2022] Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLo_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf

⁵⁸ Annexe 4.

⁵⁹ OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et

L'enquête a trouvé que 7% de la population d'Occitanie était locuteur-ice de l'occitan. C'est un taux en baisse de 4 points depuis la dernière enquête portant sur le sujet en Midi-Pyrénées en 2010. De grandes disparités existent cependant au sein des régions entre les départements : le taux de locuteur-ices varie de 2% à 22% selon les départements.⁶⁰ On trouvera en annexe une carte des taux de locuteur-ices par département.⁶¹ L'OPLO considère que les occitanophones en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine sont au nombre de 542 000 personnes, environ.

En Occitanie, comme en Nouvelle-Aquitaine, le profil de ces locuteur-ices est plutôt rural, âgé, masculin, et sans diplôme ou avec un niveau d'étude équivalent au primaire, au CAP, BEPC ou au BEP. Ainsi, 66% sont des hommes (contre 48% de la population générale), 56% vivent en milieu rural (contre 34% de la population générale), 56% sont sans diplôme ou avec un niveau d'étude équivalent au primaire/CAP/BEPC/BEP (contre 40% pour la population générale), et la moyenne d'âge est de 66 ans (contre 50 ans pour la population générale).

Comparons maintenant ces données avec celles concernant la fréquentation des bibliothèques municipales en France. Nous nous appuyerons pour cela sur le rapport du Ministère de la Culture français en date de 2016 : *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*⁶². En 2016, 45% de la population a fréquenté une bibliothèque au moins une fois lors des 12 derniers mois⁶³. Nous observerons les données par âge et par niveau de diplôme.

On observe un fort écart de fréquentation entre les générations : 72% des 15-24 ont fréquenté une bibliothèque, mais ce chiffre baisse avec chaque tranche d'âge pour atteindre 25% pour les 70 ans et plus. On trouvera le détail de ces chiffres en annexe.⁶⁴ On le voit donc : si la moyenne d'âge des occitanophones est plutôt âgée, celle des personnes fréquentant les bibliothèques est plutôt jeune.

Pour le niveau de diplôme, les personnes sans diplôme ou avec un certificat d'études primaires sont celles qui fréquentent le moins les bibliothèques : 29% contre 40% pour l'ensemble de la population. Pour les personnes avec un BEPC, CAP, ou BEP, le taux de fréquentation est de 37%. Ces deux catégories sont les seules à être inférieures à la moyenne nationale. Notons tout de même que ce sont aussi les catégories à avoir obtenu la plus haute augmentation du taux de fréquentation entre 2005 et 2016 : plus 8 points pour ces deux catégories. À l'inverse, le taux de fréquentation par les personnes titulaires d'une licence ou plus a chuté de 9 points entre 2005 et 2016 : il est passé de 57% à 48%. On trouvera en annexe le graphique issu des résultats de l'enquête.⁶⁵

Le public qui fréquente le plus les bibliothèques, plutôt jeune et avec un haut niveau de diplômes, est donc l'opposé du profil type de l'occitanophone, plutôt âgé

au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020. [consulté le 22 août 2022] Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P.18

⁶⁰ Ibid. P.26

⁶¹ Annexe 5.

⁶² FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*. Paris, 2016.

⁶³ Notons au passage pour notre propre bonne humeur que le taux de fréquentation des bibliothèques est en hausse depuis la dernière étude, qui datait de 2005.

⁶⁴ Annexe 6.

⁶⁵ Annexe 7.

et avec peu de diplômés. Voilà un premier défi, ou peut-être une première opportunité, pour le développement de l'occitan en bibliothèques publiques.

... mais de nombreux-ses occitano-imprégné-es

En ne mentionnant que les locuteur-ices d'occitan, nous n'avons pour l'instant dépeint qu'une partie du tableau. En effet, malgré ce faible taux de locuteur-ices, 47% des interrogé-es en Occitanie se disent occitano-imprégné-es. On trouvera en annexe le taux d'occitano-imprégnées par département.⁶⁶ C'est un taux qui s'est maintenu depuis la dernière enquête de 2010. La langue se transmet premièrement par la famille, ensuite par l'entourage, puis par l'école, et enfin le travail. 55% des parents locuteur-ices transmettent la langue à leurs enfants, même si ce ne sont que quelques notions, un chiffre en forte hausse par rapport à l'enquête de 2010. Cependant, le niveau de compétence linguistique est plutôt bas et en baisse. La pratique de l'écriture est particulièrement peu répandue. 8% des personnes interrogées déclarent savoir lire l'occitan facilement. Cela dit, les deux tiers de ces personnes qui savent lire l'occitan en pratiquent la lecture régulièrement, notamment de la presse locale. Le besoin en termes de lecture publique n'est donc pas inexistant.

D'autant plus que les occasions de pratiquer la langue se trouvent majoritairement dans un contexte privé, ce que les locuteur-ices déplorent.⁶⁷ Ils et elles disent souffrir d'un certain isolement linguistique, et aimeraient que l'occitan s'ouvre davantage à l'espace public. On trouvera en annexe la liste des occasions de pratiquer la langue par ordre décroissant.⁶⁸ Près d'un tiers des personnes interrogées souhaitent que l'occitan prenne une plus grande part dans leur vie. Ces deux derniers faits représentent une opportunité pour les bibliothèques, qui peuvent être l'un de ces lieux publics où pratiquer la langue.

Des non-locuteur-ices favorables à la langue

Selon l'OPLO, les non-locuteur-ices représentent 46% de la population en Occitanie. Parmi ces personnes, 9% souhaiterait apprendre la langue. Par ailleurs, 5% des enfants de non-locuteur-ices parlent la langue, même un peu, mais plus de 30% auraient souhaité que leurs enfants la parlent.

92% des personnes enquêtées, locutrices ou non, sont favorables au maintien ou au développement de l'occitan (en incluant les personnes qui y sont favorables, mais pour qui ce n'est pas une priorité), et seulement 1% y est complètement réfractaire. 87% des personnes enquêtées sont favorables à des actions des pouvoirs publics en faveur de l'occitan, surtout en termes d'offre culturelle. L'OPLO cite en exemple le théâtre, les concerts, le cinéma, ou encore les festivals. 65% des personnes qui ne consomment pas de médias en occitan sont tout de même favorables à leur développement.

⁶⁶ Annexe 8.

⁶⁷ OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020. [consulté le 22 août 2022] Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P.37

⁶⁸ Annexe 9.

Ainsi, malgré un faible taux de locuteur-ices et des compétences linguistiques en baisse, la population est majoritairement favorable au développement de l'occitan, et notamment dans la sphère culturelle.

De futur-es locuteur-ices ?

Dans l'Éducation nationale, l'enseignement de l'occitan est autorisé depuis 1951. Aujourd'hui, il est possible de suivre un enseignement non seulement de l'occitan mais aussi en occitan du primaire à l'université dans le système public d'enseignement⁶⁹. Il existe plusieurs modalités. Par exemple, dans le primaire les élèves peuvent suivre un enseignement d'initiation (45 minutes par semaine), un enseignement renforcé (3 heures par semaine), ou un enseignement bilingue à parité avec le français. Cet enseignement peut se poursuivre au collège, puis au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur (de la licence au doctorat). Des formations sont disponibles dans une dizaine d'universités. En 2020, la région Occitanie a signé une convention pour l'enseignement de l'occitan avec les académies de Toulouse et de Montpellier (les deux académies de la région). Aujourd'hui, ce sont 30 000 élèves qui apprennent l'occitan dans l'académie de Toulouse, et 15 300 dans l'académie de Montpellier.⁷⁰

En dehors du système public d'enseignement, des écoles associatives fournissent un enseignement bilingue : les calendretas. Fondées en 1979, elles accueillent aujourd'hui 3905 élèves, du primaire au lycée.⁷¹ Ce dernier développement est récent puisque c'est en 2019 que les trois premiers bacheliers issus de calendretas ont obtenu leur baccalauréat.

Du côté de la formation pour adultes, de nombreuses offres existent, que ce soit pour les personnes intéressées à titre personnel ou pour les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi qui souhaiterait acquérir ou valoriser leurs compétences en occitan dans un objectif professionnel. Toutefois, selon le rapport de l'OPLO, le nombre de personnes apprenant l'occitan à l'âge adulte ne représente que 1 à 2% des occitano-imprégné-es, chiffre qui n'a pas évolué sur les dix dernières années.⁷²

La création contemporaine

Afin d'obtenir une idée de l'état de la création contemporaine actuelle et de ses acteur-ices, nous avons consulté Occitanica.eu, portail documentaire alimenté

⁶⁹ ALÉN GARABATO, Carmen. Enseigner l'occitan / en occitan aujourd'hui : un parcours du combattant... Éla. Études de linguistique appliquée [en ligne]. 2006, 3(143), 265–280. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-ela-2006-3-page-265.htm>

⁷⁰ RÉGION OCCITANIE et OPLO. En partenariat avec l'OPLO, la région Occitanie et les académies de Toulouse et de Montpellier s'engagent pour l'enseignement de l'occitan [en ligne]. Montpellier, Toulouse, novembre 2020. Communiqué de presse. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/11/CP-conventionoccitan.pdf>

⁷¹ CONFÉDÉRATION CALENDRETA. Ensenhament laïc immersiu occitan. Confederacion Calandreta [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <http://www.calandreta.org/>

⁷² OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020. [consulté le 22 août 2022] Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P. 89

par le Cirdoc que nous avons déjà présenté. Celui-ci contient, entre autres, quatre bases de données : la base créateurs, la base créations, la base parutions, et la base festivals.⁷³ C'est de ces bases dont sont issues les données que nous allons présenter. Toutes ces actions se développent notamment via un réseau associatif robuste. On trouvera en annexe une carte, créée et mise à jour par l'OPLO, des offres associatives liées à la langue et à la culture occitanes soutenues financièrement par les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et/ou les départements les composant.⁷⁴ Les opérateurs financés sont répartis entre : manifestation culturelle, animation territoriale locale, création artistique, soutien à l'enseignement, édition, collectage-archives-patrimoine, et une catégorie « autres. »⁷⁵

L'édition

Le Cirdoc acquiert l'ensemble de la parution occitane (livres, DVD, CD, revues, partitions...) dans le cadre de ses missions de bibliothèque publique de référence et de pôle associé de la BNF. Il peut s'agir de nouvelles éditions de textes issus de la longue tradition littéraire de l'occitan, de traduction d'ouvrages, de parutions originales... En l'absence de chiffres officiels sur la production occitane, on pourra utiliser les chiffres du Cirdoc.⁷⁶ Celui-ci nous indique que 233 documents en moyenne paraissent chaque année en occitan : 166 livres, 58 supports sonores, 8 supports vidéo, et 1 autre (partitions, etc.).⁷⁷ En 2022, le Cirdoc recense 22 maisons d'édition, dont la majorité sont des structures associatives. Toutes bien sûr ne publient pas qu'en occitan, il peut s'agir d'un pan de leur activité seulement.

Pour Joan Eygun, fondateur de la maison d'édition Letras d'òc, l'édition occitane se heurte à deux difficultés : une diminution évidente du nombre de lecteur-ices en occitan, et un lectorat « à base dialectale. »⁷⁸ C'est-à-dire que les lecteur-ices potentiel-les maîtrisent leur dialecte de l'occitan, et la part de lecteur-ices qui peut lire n'importe quel dialecte est très réduite. Ainsi, le nombre de lecteur-ices potentiel-les pour un ouvrage en occitan diminue encore, ce qui réduit le nombre d'exemplaires vendus et par là la rentabilité même d'une telle aventure.

Le cinéma

Comme nous venons de l'indiquer, le Cirdoc recense 8 parutions de supports vidéo par an, dont la majorité sont des DVD (quelques ressources en ligne sans parution physique). Ce n'est pas dans le cinéma que la création occitane est la plus dynamique. La base de parutions Occitanica recense en tout 112 DVD. La très grande majorité sont des films documentaires, suivis ensuite de films à destination de la jeunesse. La base ne recense que 14 films de fiction à destination d'un public

⁷³ CIRDOC. Occitanica, portal collectiu de la lenga e de la cultura occitanas. Occitanica.eu [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://occitanica.eu>

⁷⁴ Annexe 10.

⁷⁵ OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Opérateurs financés. Cartographie des dynamiques occitanes [en ligne]. Août 2019. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1mc40caDQuRWL-tphUr_vwUkOuWij2_SN&ll=44.25270659305408,1.856524261718766&zoom=8

⁷⁶ CIRDOC. Statistiques de la production éditoriale occitane actuelle. Occitanica.eu [en ligne]. 22 avril 2016. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://occitanica.eu/items/show/13037>

⁷⁷ Moyennes réalisées sur les années 2000-2014.

⁷⁸ EYGUN, Joan. Ua lenga qui s'esvaneish ? Une langue qui disparaît ? Toulouse : Letras d'òc, 2015. ISBN 978-2-916718-65-1. P.81

adulte. Il peut s'agir de films tournés en occitan (souvent en partie seulement), ou bien de films populaires doublés (ou peut ainsi trouver une version occitane de Terminator ou d'Heidi).

Les médias

La presse imprimée occitane, tout comme la presse imprimée en règle générale, a connu un fort déclin ces dernières années. Alors qu'en 2002, le Cirdoc recensait 89 titres vivants de publications périodiques en occitan, il n'en recensait plus que 50 en 2015. Ce chiffre inclut à la fois les journaux, les revues, les bulletins d'information, etc. Certains journaux se sont adaptés en proposant une version imprimée ainsi qu'une version en ligne (citons Lo Diari), tandis que d'autres existent uniquement en ligne (citons Jornalet).

Les locuteur-ices et apprenant-es qui souhaitent entendre l'occitan parlé pourront écouter des radios sur les ondes et en ligne. Citons Ràdio Lengua d'Òc, Ràdio Occitània, les antennes départementales de France Bleu, ou encore la web radio Ràdio Coupo Santo. La région Occitanie souhaite soutenir les radios associatives, dont les radios occitanes peuvent faire partie, et elle propose à ce titre des aides financières. Le chargé de mission avec qui nous avons échangé nous a ainsi indiqué : « Les radios associatives sont un enjeu fort, la radio c'est très très écouté, tous les métiers autour de la radio et plus largement des médias sont des secteurs qu'on investissait très peu jusqu'à présent, qui se développaient de leur côté, mais maintenant on a le souci de les investir pleinement. »

Des podcasts, média en plein développement, sont aussi disponibles en occitan. Certaines radios publient leur contenu a posteriori sous forme de podcast, comme c'est le cas pour Ràdio Occitània, tandis que d'autres publient du contenu nativement sous forme de podcast. Citons ainsi le Cirdoc et son podcast Tè ! lo podcast. Ces contenus sont accessibles gratuitement et facilement, que ce soit sur ordinateur ou sur smartphone, via des applications dédiées (Apple Podcast, Spotify, Google Podcasts, etc.).

Pour la télévision, on pourra regarder les chaînes régionales de France 3, ainsi que des chaînes en ligne comme Òc Tele ou Tè Vé Òc. Un service de vidéo à la demande en ligne existe par ailleurs : ÒcVOD. Contre un abonnement mensuel, il propose des films et des séries, en grande majorité à destination de la jeunesse.

La musique

La fréquentation de concerts ainsi que l'écoute de musique sont des pratiques en hausse en France. Ce fait, associé à l'histoire de l'occitan et à sa longue tradition musicale, font de la musique un vecteur de transmission et de diffusion de la langue privilégié. L'enseignement de la musique occitane est un enjeu de transmission important, et il a récemment fait l'objet d'une journée d'étude organisée entre autres par le Cirdoc.

Nous l'avons vu, le Cirdoc recense en moyenne 58 parutions de CD de musique occitane chaque année, et 623 CD sont catalogués dans la base Occitanica. Toutefois, le CD n'est pas le seul moyen de diffuser de la musique, et il est même en fort déclin. Le site Trobasons (référence à l'histoire de la musique occitane liée aux troubadours), soutenu par le département de la culture du gouvernement catalan, se propose de recenser de manière encyclopédique la création musicale occitane. Il recense au moment d'écrire ces lignes 696 groupes et près de 1 500 albums,

remontant jusqu'aux années 1950. Une grande partie de ces albums ne sort pas sous forme de CD physique, mais reste disponible via l'écoute en streaming.

Camille Martel et Jordan Saisset, spécialistes auteur de l'anthologie *Musiques occitanes*, discutent les tendances actuelles :

« De nombreux musiciens s'attachent aujourd'hui à rappeler les origines complexes de la culture occitane en la renvoyant à une Méditerranée plurielle et culturellement intense. Cette brèche ouverte il y a plus de quarante ans continue d'irriguer les artistes aujourd'hui : du Massilia Sound System à Guillaume Lope, en passant par Du Bartàs ou Dupain. »⁷⁹

Un établissement public existe depuis plus de 50 ans pour soutenir la musique et la danse occitanes : le COMDT, Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles. C'est une institution publique subventionnée par la mairie de Toulouse, la Région Occitanie, la DRAC Occitanie, et le département de la Haute-Garonne. Il a pour objectifs « la sauvegarde, la valorisation et la transmission de ce patrimoine à travers l'enseignement et la sensibilisation, la création et la diffusion, la facture instrumentale et la documentation. »⁸⁰ Tout cela dans un esprit interculturel et dans une volonté de mêler les musiques traditionnelles à la création contemporaine : « le COMDT développe des échanges avec les musiques du bassin méditerranéen et les musiques anciennes. » Le COMDT propose : des concerts, des cours de musique et de danse, une boutique en ligne, des mallettes pédagogiques, des collections à consulter via un catalogue numérique ou dans les locaux du COMDT à Toulouse. Ces collections comprennent aussi bien des enregistrements d'archive que des instruments de musique, des livres sur le sujet, ou encore des albums récents. Le COMDT propose en outre un service de facture instrumentale qui assure la réalisation et la réparation d'instruments traditionnels.

Il est difficile d'obtenir des chiffres sur le nombre de concerts ou de spectacles musicaux joués chaque année. Dans son magazine *Tè !*, catalogue de la production culturelle occitane lancé en 2020, le Cirdoc propose chaque semestre 4 à 8 spectacles musicaux que les organisations intéressées peuvent ensuite programmer. Il ne s'agit bien sûr en aucun cas d'un recensement exhaustif des concerts créés et organisés chaque année, mais d'une sélection de spectacles de qualité mis en avant afin d'aider les salles de spectacle ou autre organisateur-ices dans leur programmation.

Le théâtre, les contes, et les spectacles de rue

De la même façon, *Tè !* propose chaque semestre une sélection de spectacle d'arts vivants. Ce sont huit spectacles qui sont ainsi proposés à la programmation chaque semestre. Pour notre interlocuteur de la DRAC Occitanie, on assiste aujourd'hui à une véritable professionnalisation des compagnies qui proposent des spectacles en occitan. Il nous indique qu'alors que dans les années 1980-90, les artistes de création occitane ne vivaient pas pour la grande majorité de leur activité, il existe maintenant une véritable création avec des artistes professionnel-les et des budgets qui permettent une qualité professionnelle. Cela permet à ces spectacles d'être repérés dans les réseaux de diffusion professionnels et même d'entrer sur les

⁷⁹ MARTEL, Camille et JORDAN SAÏSSET. *Musiques occitanes*. Marseille : Le mot et le reste, 2016. ISBN 978-2-36054-225-3. P.13

⁸⁰ CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES. *Qui sommes-nous ? COMDT* – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.comdt.org/qui-sommes-nous/>

scènes nationales. Ce processus est né de deux éléments qui se sont nourris l'un l'autre : la volonté des compagnies de se professionnaliser, et des aides financières disponibles pour ce type de spectacles.

Les festivals et événements festifs

Ce même interlocuteur de la DRAC Occitanie nous indique qu'un dispositif de soutien aux festivals qui proposeraient une offre à 50% en langue régionale a été mis en place par la région Occitanie à partir de 2016. Notre interlocutrice du Cirdoc mentionne de son côté l'envie d'un nombre grandissant de maires de petites communes d'accueillir un festival occitan sur leur commune. Les festivals sont, comme les concerts, des moments privilégiés de transmission de la langue, non seulement pendant les représentations mais aussi parce qu'ils sont l'occasion pour les locuteur-ices et les apprenant-es de se retrouver et de pratiquer la langue dans la sphère publique. La pratique de l'occitan sort ainsi du domaine scolaire ou familial, elle devient langue de communication courante.

En région Occitanie, le plus important de ces festivals est Total Festum, le festival des langues régionales. Porté par la région, le festival est l'occasion pour les acteur-ices de l'occitan et du catalan de se mobiliser pendant le mois de juillet pour proposer plus d'une centaine d'événements dans 80 communes.

Il nous semble encore une fois difficile d'évaluer le nombre de festivals organisés sur une année. Occitanica propose un onglet « Agenda » mais celui-ci ne semble pas mis à jour puisqu'il ne contient à l'heure où nous écrivons que deux dates. Similairement, la région Occitanie a mis en ligne une carte des festivals occitan et catalan, mais celle-ci n'a pas été mise à jour depuis 2019. Le département de l'Aude propose depuis 2013 un agenda des activités occitanes sur le département. Pour 2022, on compte ainsi 47 événements. Si l'agenda est de facture quelque peu artisanale (il est hébergé sur over-blog), il a le mérite d'exister et c'est là une idée dont pourront s'inspirer d'autres collectivités.

Pour conclure, sans vouloir surestimer le dynamisme de la création contemporaine occitane, on peut tout de même affirmer que celle-ci est en développement, notamment dans ses dimensions musicales et de spectacle vivant.

Les enjeux autour de l'occitan sont triples : il représente à fois un patrimoine à conserver, une langue vivante vectrice de création contemporaine, et une langue en danger à sauver. Quel pourrait être le rôle des bibliothèques publiques face à ces enjeux ?

UN ENJEU POUR LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Quelle place pour les bibliothèques dans les politiques publiques linguistiques ?

Comme nous l'avons établi, les pouvoirs publics sont en train de se doter de politiques publiques en faveur de l'occitan à plusieurs niveaux (Union Européenne, France, régions...). Il nous semble intéressant ici de nous interroger sur le rôle qu'ont donné les pouvoirs publics aux bibliothèques dans ces efforts.

Pour l'État français

Dans le rapport *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne* de 2013, les bibliothèques sont citées 4 fois sur 110 pages. Les propositions concrètes se rapportant aux bibliothèques sont :

- « Publier une circulaire aux services de l'État et aux opérateurs publics fixant les objectifs et les modalités de la politique culturelle à l'égard des langues régionales » où « l'accès au patrimoine en langues régionales devrait être encouragé : accès aux bibliothèques et expositions des archives départementales, signalétique et cartels bilingues dans les lieux de patrimoine, dispositifs de médiation dans les musées, édition de documents, animation, etc. »⁸¹
- « Ouvrir aux langues régionales les aides publiques aux industries culturelles », telles que « le domaine des bibliothèques et de la lecture publique, à l'exemple des politiques mises en place sous l'égide de la DRAC Aquitaine » (acquisitions de fonds, dans la mesure où ces fonds ne proviennent pas d'éditeurs étrangers) ou « les dispositifs du Centre national du livre concernant des acquisitions d'ouvrage en langue française pour les bibliothèques, qui doivent continuer de manière plus large à être ouverts aux langues régionales. »⁸²

Comme nous l'avons dit plus haut, l'action de l'État en faveur des langues régionales peut se décliner via des institutions telles que le CNL ou les DRAC. Le rôle que pourraient jouer les bibliothèques dans la promotion et la diffusion des langues régionales ne semble pas être pleinement réalisé, et celles-ci sont soutenues majoritairement de manière indirecte (soutien aux maisons d'édition, etc.).

Par ailleurs, si ces institutions peuvent en effet soutenir les langues régionales, leur action n'est pas pour l'instant développée au point que l'on puisse parler d'une application en région d'une politique centralisée de promotion et de diffusion des langues régionales. Toutefois, le fait même pour l'État de vouloir promouvoir les langues régionales et la pluralité linguistique est nouveau, et il faut laisser le temps nécessaire à la mise en place et à la coordination des actions.

Pour la Région Occitanie

Le plan d'action pour la politique linguistique partenariale portée par l'OPLO sur les années 2019-2023 ne fait aucune mention des bibliothèques.⁸³

Dans le schéma régional de développement de l'occitan pour 2015-2020, trois propositions concernaient les bibliothèques. Bien que ce schéma ne soit plus en

⁸¹ COMITÉ CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DES LANGUES RÉGIONALES ET DE LA PLURALITÉ LINGUISTIQUE INTERNE. *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*. En ligne. Rapport présenté à la Ministre de la Culture et de la Communication. Paris, 2013. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Redefinir-une-politique-publique-en-faveur-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite-linguistique-interne> P.71

⁸² Ibid. P.73

⁸³ OPLO. *Orientations stratégiques et plan d'action pour la politique linguistique partenariale portée par l'Office public de la langue occitane*. En ligne. Toulouse, 2018. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://ofcic-occitan.eu/wp-content/uploads/2019/01/Plan-d-action-OPLO.pdf>

cours, il reste tout de même intéressant à étudier en attendant les résultats de la consultation Cultura Viva. Les trois propositions sont les suivantes :

- Développer l'offre linguistique et culturelle à l'échelon des territoires en renforçant la politique partenariale publique et privée, c'est-à-dire en soutenant les associations. Ce soutien doit pouvoir mener à des actions tout au long de l'année, afin de permettre « la constitution progressive d'un réseau d'acteurs locaux investis sur l'occitan (école(s), formations pour adultes, bibliothèque, cours de chant et de musique et lieux de résidence, activités culturelles...) à l'échelle de la région. »⁸⁴
- Développer et encourager la création et la publication d'œuvres littéraires en occitan et structurer leur distribution : « La Région pourrait encourager la mise en œuvre d'autres actions de sensibilisation destinées aux bibliothécaires et aux libraires, afin qu'ils contribuent à leur tour à valoriser et à rendre plus visible la littérature occitane. Pourrait être par ailleurs étudiée la possibilité, par exemple, d'aider les bibliothèques publiques à acheter des livres en occitan et favoriser l'organisation d'animations autour des ouvrages achetés, ou de subventionner les écoles pour l'achat de livres. »⁸⁵
- Développer la presse écrite d'expression occitane et la présence de l'occitan dans la presse en général : « La Région proposera à chaque collectivité associée de s'engager à diffuser la presse occitane dans les organes relevant de sa compétence (bibliothèques départementales, MJC, centre de loisirs...) et de commander des articles à la presse occitane, afin d'alimenter ses journaux. »⁸⁶

Dans la synthèse des propositions émises par les habitant-es de la région Occitanie lors de la consultation Cultura Viva, les bibliothèques sont mentionnées trois fois :

- À la question « Comment développer les pratiques autour des langues et des cultures catalane et occitane ? » a été faite la réponse « investir les marchés, médiathèques, les bars ... etc. en ouvrant la programmation et les animations. »⁸⁷
- À la question « Comment développer l'accès aux ressources linguistiques et culturelles ? » a été faite la réponse « développement de l'offre en bibliothèque et médiathèque. »⁸⁸
- À la question « Comment développer les pratiques autour des langues et des cultures catalane et occitane ? » a été faite la réponse « développer la présence dans les lieux comme les médiathèques. »⁸⁹

⁸⁴ RÉGION MIDI-PYRÉNÉES. Schéma Régional de Développement de l'Occitan : 2015-2020. En ligne. Toulouse, [sans date]. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : https://www.laregion.fr/IMG/pdf/schema_regional_de_developpement_de_l_occitan_2015-2020.pdf P.10

⁸⁵ Ibid. P.58

⁸⁶ Ibid. P.66

⁸⁷ RÉGION OCCITANIE. Enquête Cultura Viva : synthèse des propositions. En ligne. Toulouse, 2022. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://jeparticipe.laregioncitovenne.fr/media/default/0001/01/d35c9bc75c04d913603ba04cf44b128ca5a1f53b.pdf> P.5

⁸⁸ Ibid. P.5

⁸⁹ Ibid. P.12

Parmi les propositions qu'a retenues la région et pour lesquelles les habitant-es peuvent maintenant voter, une concerne directement les bibliothèques :

« Proposer des ateliers parents-enfants de pratique et de partage des langues occitane et catalane dans les lieux de socialisation (médiathèques, maisons de quartiers etc...) »⁹⁰

Si dans le schéma régional 2015-2020, la présence de l'occitan en bibliothèques s'articulait autour du livre et de la presse, une dimension sociale a été prise en compte dans la consultation Cultura Viva. L'accent est mis en particulier sur la pratique de la langue, et notamment dans l'espace public. Les bibliothèques semblent avoir été identifiées comme des lieux pouvant répondre à ces enjeux, mais il ne s'agit pour l'instant encore que de propositions. De plus, elles ne semblent pas avoir été identifiées comme des lieux centraux, avec une seule proposition sur 39 les citant expressément.

Institution à la fois nationale et régionale, Occitanie Livre et Lecture prend plus frontalement en compte le rôle des bibliothèques et elle intervient directement auprès des professionnel-les de la lecture publique. Occitanie Livre et Lecture a ainsi pu coopérer avec le Cirdoc pour mettre en place des formations à destination des bibliothécaires.

Notons ici un événement à l'initiative du Cirdoc et qu'Occitanie Livre et Lecture a pu relayer auprès de ses réseaux : une journée professionnelle, à l'occasion du lancement du plan Langues Régionales et pendant le festival Total Festum 2022, afin de réfléchir justement au rôle des professionnel-les du livre et de la lecture dans ce plan et à la façon dont la région pourrait les soutenir.⁹¹ Un questionnaire a été distribué aux professionnel-les avec des questions telles que :

- Selon vous, quelles actions collectives peuvent favoriser la visibilité des littératures occitane et catalane auprès des prescripteurs (bibliothécaires, libraires, enseignants...) : édition et diffusion de catalogues collectifs, journée de présentation des catalogues, autre ?
- Selon vous, comment favoriser la visibilité des littératures occitane et catalane auprès du public : Journée du livre occitan et catalan en Occitanie, lancement d'un label pour la mise en place d'actions de promotion des littératures occitane et catalane, déploiement de l'opération Libe libre, mise en place d'une opération de communication, autre ?

Ces développements sont tout à fait encourageants et l'avenir dira dans quelle mesure ils porteront leurs fruits.

Observons maintenant dans quelle mesure les bibliothèques elles-mêmes ont réfléchi à leurs missions en lien avec les langues régionales.

⁹⁰ RÉGION OCCITANIE. Phase de votation citoyenne du projet Plan Cultura Viva. En ligne. La Région Citoyenne : je participe à l'Occitanie. [sans date]. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/plan-cultura-viva/questionnaire/phase-de-votation-citoyenne>

⁹¹ OCCITANIE LIVRE ET LECTURE. Lancement Plan Langues Régionales. Occitanie Livre & ; Lecture [en ligne]. 4 mai 2022 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.occitanielivre.fr/actualites/lancement-plan-langues-regionales>

Un non-sujet pour les professionnel-les des bibliothèques ?

Une recherche sur le terme « occitan » dans le Bulletin des Bibliothèques de France (BBF) remonte quatre articles : il s'agit pour trois d'entre eux d'annonces de la parution de catalogues de documents occitans, et pour l'un de l'annonce de la parution d'un dictionnaire des pseudonymes de la littérature occitane (utiles aux catalogueur-euses). Ces quatre articles ont été publiés entre 1977 et 1981. À en croire le BBF, l'occitan est un non-sujet au 21^e siècle. La recherche « langue régionale » fait remonter un article : *Langues régionales et bibliothèques*, de Jacqueline Le Nail, paru en 2007.⁹² Cet article, s'il est par ailleurs tout à fait intéressant, est donc tout de même vieux de 15 ans.

Dans le catalogue de la bibliothèque de l'ENSSIB, nous trouvons deux résultats pour la recherche « occitan » : un mémoire de 2010 sur les manuscrits occitans à la BNF⁹³, et le catalogue des livres occitans du fonds ancien de la bibliothèque de l'Arsenal datant de 1980.⁹⁴ Pour les « langue régionale », au singulier puis au pluriel, nous trouvons trois notices pertinentes : un livre historique sur la presse régionale en occitan publié en 2003⁹⁵, le mémoire de Julie Le Mest sur la place des langues régionales en bibliothèques municipales soutenu en 2010, un mémoire sur la place des langues régionales en libre accès au département Littérature et Art de la BNF soutenu en 2003⁹⁶, et enfin un guide publié par le Ministère de la Culture en 1985 sur les langues régionales en bibliothèques.⁹⁷

Dans Bibliothèque(s), le magazine de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), nous trouvons six résultats à la recherche « occitan », mais tous traitent d'Occitanie plutôt que d'occitan à proprement parler. La recherche « langue régionale » ne donne aucun résultat.

Jacqueline Le Nail soulignait en 2007 que les langues régionales sont un « sujet très rarement abordé dans notre monde professionnel des bibliothèques. »⁹⁸ Nous le voyons donc : la situation en 2022 est tout à fait similaire. Son propre article constitue par ailleurs la dernière publication sur le sujet dans le BBF ou dans Bibliothèque(s). Des dix documents pertinents trouvés, les deux plus récents datent de 2010. Les catalogues et dictionnaires, s'ils sont par ailleurs fort utiles, ne sont pas des ouvrages de fond permettant de réfléchir à une politique des langues régionales en bibliothèque mais plutôt des ouvrages techniques pour aider à la mise en œuvre d'une telle politique. Et pourtant, le sujet de composition du concours externe de conservateur d'État des bibliothèques externe pour la session 2022 était :

⁹² LE NAIL, Jacqueline. *Langues régionales et bibliothèques*. En ligne. Bulletin des Bibliothèques de France, 2007, no 3, p. 36-45. ISSN 1292-8399. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0036-006>

⁹³ CAMPS, Jean-Baptiste. *Les manuscrits occitans à la Bibliothèque nationale de France. Mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques*. Villeurbanne : ENSSIB, 2010.

⁹⁴ DROUIN, Simone. *Catalogue des livres occitans du fonds ancien de la bibliothèque de l'Arsenal*. Béziers : Centre International de Documentation Occitane-Bibliotèca d'Occitania, 2010. ISBN 2-901191-06-1.

⁹⁵ BONIFASSI, Georges. *La presse régionale de Provence en langue d'Oc : des origines à 1914*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003. ISBN 2-84050-269-0.

⁹⁶ ETCHART-SALAS, Maialen. *La place des langues régionales en libre-accès au département Littérature et Art, direction des collections, BnF. Mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques*. Villeurbanne : ENSSIB, 2003.

⁹⁷ FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Bibliothèques publiques et langues régionales*. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1985. ISBN 2-11-085137-6.

⁹⁸ LE NAIL, Jacqueline. *Langues régionales et bibliothèques*. En ligne. Bulletin des Bibliothèques de France, 2007.

« La France et ses langues régionales. »⁹⁹ Signe s'il en est que les langues régionales ont bien été identifiées par le gouvernement comme un enjeu pour les bibliothèques.

Rôle des bibliothèques

Nous l'avons vu, pour les pouvoirs publics et les habitant-es, les bibliothèques auraient un rôle à jouer en faveur des langues régionales. Pour autant, celui-ci n'est pas développé en plein dans leurs propositions, alors même que les bibliothèques sont le premier dispositif culturel en France. Par ailleurs, la littérature professionnelle ne fait que peu de cas des langues régionales. Serait-ce parce que les bibliothèques elles-mêmes ne se reconnaissent pas de missions par rapport aux langues régionales ? Nous déterminerons dans quelle mesure l'occitan est présent dans les bibliothèques universitaires et à la BNF, puis nous nous attarderons sur les missions des bibliothèques de lecture publique, afin de déterminer la légitimité ou non des langues régionales en leur sein.

L'occitan dans les bibliothèques universitaires

Nous l'avons vu, l'occitan est un sujet d'enseignement et de recherche dans l'enseignement supérieur. Il est donc bien sûr présent en bibliothèques universitaire, aussi bien en France qu'à l'étranger. L'occitan est en effet un sujet de recherche dans des pays tels que le Japon ou les pays scandinaves. En France, une dizaine d'universités proposent des cursus d'enseignement de et en occitan. Cet enseignement court de la licence jusqu'au doctorat selon les universités, et il inclut aussi des formations courtes à destination des professionnel-les. C'est à Montpellier et Toulouse que cette offre est la plus développée, puisqu'elles offrent un cursus complet licence, master, doctorat. Le master le plus répandu est le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation, et de la Formation), qui permet d'enseigner l'occitan. Parmi les autres spécialisations possibles, on trouve par exemple à Toulouse un master « Étude et Valorisation des patrimoines Occitan et Catalan ».

Cependant, l'occitan peut être un sujet de recherche pour n'importe qui étudie la linguistique ou l'histoire. À ce titre, il peut être aussi présent dans des bibliothèques universitaires dont les établissements n'ont pas d'offre spécifique en occitan. Une recherche dans le SUDOC avec les codes de langue « oci » pour occitan et « pro » pour provençal remonte aujourd'hui 20143 résultats. En 2009, c'était 13 800 et en 2004, 8190.¹⁰⁰ Une nette augmentation donc.

L'occitan à la BNF

L'occitan est aussi présent à la BNF, que ce soit dans ses locaux parisiens ou dans ses pôles associés. Nous avons déjà mentionné que cette présence a fait l'objet de deux mémoires d'étude soutenus à l'ENSSIB, l'un en 2003 et l'autre en 2010.

⁹⁹ FRANCE. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Sujets des concours des personnels des bibliothèques. En ligne. enseignementsup-recherche.gouv.fr. 2022. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/sujets-des-concours-des-personnels-des-bibliotheques-46557>

¹⁰⁰ LE MEST, Julie. Le place des langues régionales en bibliothèque municipale. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB, 2010. 118p. P.37

En tant que bibliothèque nationale, la BNF est dépositaire du dépôt légal éditeur, elle reçoit donc en un ou deux exemplaires chaque document édité en France, ce qui inclut les documents en occitan. Une recherche dans le catalogue de la BNF pour les documents en occitan (en utilisant les mêmes codes langues que pour notre recherche précédente dans le SUDOC) nous indique que la BNF possède entre autres 8 417 livres imprimés, 1 277 enregistrements sonores et 550 périodiques.

Pour remplir ses missions, la BNF anime et collabore avec un réseau de pôles associés : les pôles associés de dépôt légal imprimeur, et les pôles associés documentaires. Pour l'aire linguistique qui nous concerne, les bibliothèques de Bordeaux, Marseille, Toulouse et Montpellier sont pôles associés de dépôt légal imprimeur. Depuis 2006, le Cirdoc est pôle associé documentaire de la BNF. Le Cirdoc et la BNF collaborent ainsi sur des missions, notamment de numérisation de documents occitans.

La loi bibliothèques de 2021

Ce n'est qu'en 2021 que la France s'est dotée d'une loi concernant les bibliothèques : la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite loi Robert.¹⁰¹ Celle-ci donne, pour la première fois, un cadre juridique aux bibliothèques municipale et départementale dans le code du patrimoine. Les missions des bibliothèques telles que définies par la loi sont de garantir un « égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture » et de transmettre « aux générations futures le patrimoine qu'elles conservent. » Ces missions doivent être exercées dans « le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. »

En particulier, on citera la mission n°3 : participer « à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique. » Le patrimoine linguistique, défini par ailleurs dans le code du patrimoine, est constitué de la langue française et des langues régionales. Les bibliothèques ont donc explicitement pour missions la diffusion et la promotion des langues régionales en tant que patrimoine. Toutefois, nous l'avons vu, les langues régionales ne sont, malgré leur déclin certain, pas seulement des reliques d'un temps passé, elles sont aussi parlées dans le présent et elles sont le vecteur de créations contemporaines. Il faut donc considérer ici le mot « patrimoine » comme contenant non seulement une dimension historique, mais aussi un aspect vivant. La DGLFLF parlait en 2008 d'un « patrimoine méconnu » mais aussi d'une « réalité vivante. »¹⁰²

Enfin, la loi mentionne un dernier élément qui nous intéresse ici : « Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels. » Encore une fois, les droits culturels sont cités mais ils ne sont pas définis. Nous l'avons vu précédemment cependant : ceux-ci doivent permettre aux personnes d'être productrices et actrices de culture.

¹⁰¹ FRANCE. Loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. En ligne. No 2021-1717 du 21/12/2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514/>

¹⁰² DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE. Les langues de France : un patrimoine méconnu, une réalité vivante. Repères. 2008. P.1

Après avoir établi les missions des bibliothèques selon la loi, c'est dans notre enquête que l'on verra la place réelle qu'occupe l'occitan dans les bibliothèques de lecture publique, ainsi que le rôle que s'attribuent les professionnel-les qui y travaillent en sa faveur.

L'OCCITAN DANS LES BIBLIOTHEQUES DE LECTURE PUBLIQUE DE LA REGION OCCITANIE

METHODOLOGIE

Objectifs de l'enquête

Les langues régionales sont un sujet peu étudié dans la littérature professionnelle. Le peu d'articles que nous avons trouvés étaient datés, et ils contenaient des conseils techniques plus que des réflexions de fond. Le dernier mémoire soutenu à l'ENSSIB sur la question des langues régionales, le travail de Julie Le Mest en 2010 que nous avons cité précédemment, s'était attaché à fournir un état des lieux de la place des langues régionales en bibliothèques municipales. Il s'agissait d'examiner « la façon dont la présence des langues régionales en général est organisé dans les bibliothèques qui ont des collections dans ce domaine, voire une politique d'animation. »¹⁰³ Douze ans plus tard, il nous a semblé pertinent, au vu de l'évolution de la place des langues régionales dans la société, de mener un nouveau travail de recherche approfondi sur le sujet.

Il ne s'agissait pas pour nous de procéder à une simple mise à jour des résultats de Julie Le Mest douze ans plus tard. L'intérêt aurait été limité, et il n'est pas ailleurs pas certain que la situation ait évoluée de manière significative. Plutôt, nous voulons ici nous attacher à étudier les dynamiques à l'œuvre dans les bibliothèques publiques où l'occitan est présent. Il ne s'agit pas ainsi de fournir un exposé quantitatif des fonds en occitan en bibliothèques publiques, mais bien de présenter une analyse qualitative des dynamiques à l'œuvre dans le développement de ces fonds, et dans l'organisation ou non d'animations les valorisant. Quels sont les freins ressentis par les professionnel-les dans le développement des fonds en occitan ? Qui impulse les animations autour de l'occitan ? Pourquoi certaines actions se pérennisent tandis que d'autres meurent ? Comment l'(in)action des collectivités en faveur de l'occitan se traduit-elle en bibliothèque ? Ces questions ne se prêtent pas à une analyse statistique. Nous avons donc décidé de ne pas envoyer de questionnaire en masse aux bibliothèques de la région, mais plutôt de procéder à des entretiens semi-directifs, propres à fournir des éléments d'analyse qualitatifs.

Champ de l'enquête

Nous avons choisi, par intérêt personnel, de ne nous concentrer que sur les bibliothèques départementales et municipales, à l'exclusion par exemple des bibliothèques associatives ou universitaires, même si celles-ci ont pu être mentionnées en première partie de ce travail.

Lorsque l'idée a germé de travailler pour ce mémoire sur la question des langues régionales en bibliothèque, nous n'étions pas attachée à une région ou à une langue particulière. Toutefois, devant l'ampleur de la tâche, il nous est vite apparu évident que le sujet devrait être restreint : nous avons donc choisi d'étudier seulement l'occitan, et seulement dans la région Occitanie. Ce choix ne nous est pas

¹⁰³ LE MEST, Julie. *Le place des langues régionales en bibliothèque municipale*. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB, 2010. 118p. P.41

apparu comme une restriction, mais plutôt comme une opportunité : l'opportunité d'étudier en détail la politique de la région en faveur de l'occitan, et de pouvoir la lier au dynamisme ou non des bibliothèques sur cette question. Par ailleurs, avec treize départements, l'étendue du territoire de la région Occitanie reste vaste. La région compte treize bibliothèques départementales, et des milliers de bibliothèques municipales ou intercommunales, selon les chiffres d'Occitanie Livre et Lecture.

Professionnel-les interrogé-es

Nous avons décidé d'interroger trois types de professionnel-les :

- Des personnes travaillant en bibliothèque municipale
- Des personnes travaillant en bibliothèque départementale
- Des acteur-ices de la lecture ou des langues régionales ne travaillant pas en bibliothèque municipale ou départementale

Pour cette dernière catégorie, nous avons interrogé :

- Des professionnelles du Cirdoc
- Un chargé de mission Occitan et Catalan à la région Occitanie
- Une bibliothécaire travaillant de manière bénévole pour une association en faveur de la lecture publique
- Deux agent-es de la DRAC Occitanie
- Julie Le Mest, ancienne élève conservatrice à l'ENSSIB qui a rédigé le mémoire *La place des langues régionales en bibliothèque municipale* et maintenant employée à la DRAC PACA

Les professionnelles du Cirdoc sont les premières personnes que nous avons interrogées. En effet, il nous a semblé qu'elles pourraient nous fournir des éléments qui pourraient orienter notre recherche. Nous n'avions, au moment où nous les avons rencontrées, pas encore finalisé notre grille d'entretien. On peut qualifier ce premier échange d'entretien préparatoire. Il nous a permis d'obtenir des informations sur l'édition en occitan, sur les festivals, sur la création contemporaine plus largement... À partir de leurs réponses, nous avons retravaillé notre grille d'entretien. Elles nous ont aussi fourni quelques contacts de bibliothécaires dans la région qui sont actives sur la question de l'occitan.

Initialement, nous avons donc contacté les premières personnes que nous avons interrogées d'après les recommandations du Cirdoc, puis suite aux recommandations de ces premières personnes elles-mêmes. Cela nous a permis d'échanger avec des personnes intéressé-es. En effet, nous voulions interroger à la fois des bibliothèques actives sur ce sujet, et d'autres moins. L'idée est ainsi d'aller chercher ce qui diffère : pour quelles raisons certaines bibliothèques se sont-elles emparées de ce sujet, quand d'autres pas du tout ou très peu ? Rapidement, nous avons vu les limites à ne contacter que des personnes recommandées par d'autres : l'aire géographique interrogée serait très restreinte, et nous n'aurions parlé qu'à des personnes très investies sur cette question, ce qui biaiserait nos résultats.

Nous avons donc décidé de contacter des bibliothèques de notre choix, autres que celles dont nous avons obtenu le contact par bouche à oreille. Tout de suite, un problème se pose : quelles bibliothèques contacter parmi les milliers de la région ? Nous l'avons dit, le but n'est pas ici de fournir un exposé quantitatif et représentatif de l'état de l'occitan dans les bibliothèques de la région. Nous avons toutefois tenté

d'échanger avec des bibliothèques qui représentent la diversité du territoire. La région Occitanie contient des territoires ruraux, mais aussi des grands centres urbains (Toulouse, Montpellier), et des villes moyennes. Comme nous l'avons vu en première partie, la présence de l'occitan est inégale sur le territoire : il est plus répandu dans certains départements que d'autres. Nous avons voulu représenter toute cette diversité dans nos choix de personnes interrogées. Gardons-nous cependant de penser que les réponses d'une bibliothécaire d'une petite commune sont représentatives de toutes les petites communes de la région. Chaque entretien ne reste représentatif que de la bibliothèque en question. Pris dans leur ensemble, les entretiens peuvent cependant nous fournir des éléments d'explication et de réflexion.

Nous avons donc réalisé une liste de bibliothèques à contacter. Nous les avons ensuite sollicitées par mail, ou via un formulaire de contact sur leur site. Bien sûr, toutes les bibliothèques contactées n'ont pas répondu positivement à notre sollicitation. Cela biaise les résultats : on peut penser que les personnes n'ont pas répondu soit parce qu'elles étaient trop occupées, soit parce qu'elles ne se sentaient pas du tout concernées par le sujet. Si c'est le cas, leur absence de réponse fait cependant que leur avis n'a pas pu être pris en compte. Ainsi, on ne trouvera que très peu de personnes dans nos entretiens qui ne se sentent absolument pas concernées par la question.

Nous avons par ailleurs inclus les réponses de deux personnes avec qui nous avons échangé par mail, mais avec qui nous n'avons pas réalisé d'entretien de vive voix.

Au-delà de ces entretiens sur la place de l'occitan en Occitanie, et notamment dans les bibliothèques de la région, nous avons aussi voulu fournir des éléments de comparaison avec :

- Des bibliothèques à l'étranger où l'occitan est présent
- Des bibliothèques en France où une autre langue régionale est parlée
- Des bibliothèques à l'étranger où une langue historiquement parlée est maintenant minoritaire, mais en phase de revitalisation

Nous avons donc interrogé :

- Des bibliothèques d'Espagne qui possèdent des collections en occitan
- La bibliothèque de Perpignan pour le catalan, ainsi que la bibliothèque départementale des Pyrénées Orientales (le catalan et l'occitan sont tous les deux parlés sur le département, mais l'occitan seulement sur une petite partie du territoire et la majorité de l'action de la bibliothèque départementale se concentre sur le catalan)
- Des bibliothèques écossaises sur la place du gaélique écossais dans leur établissement

L'idée de ces comparaisons n'est pas que ces bibliothèques soient présentées en modèle, mais de voir si des dynamiques similaires sont à l'œuvre. Les situations ne sont bien sûr pas exactement les mêmes, mais elles nous semblent tout de même assez similaires pour être comparées.

Au final, nous avons mené quatorze entretiens. On trouvera en annexe une liste des personnes interrogées.¹⁰⁴ Pour les bibliothèques municipales de la région Occitanie, on trouvera aussi le nombre d’habitant-es de la commune où elles sont situées, ainsi que leur département.

Grille d’entretien

Forte de nos interrogations initiales et de l’entretien préparatoire que nous avons réalisé avec le Cirdoc, nous avons rédigé une grille d’entretien, que l’on trouvera en annexe.¹⁰⁵

Nous avons décidé de mener des entretiens semi-directifs. Les entretiens semi-directifs permettent aux personnes interrogées de s’exprimer librement. Les questions rédigées posent une trame, mais elles peuvent évoluer selon le fil de la discussion. La grille d’entretien permet tout de même de s’assurer que nous avons des réponses aux questions de base pour toutes les bibliothèques (par exemple : est-ce que les fonds en occitan sont des fonds de conservation ou de circulation ? Est-ce que la présence de l’occitan est formalisé via des documents officiels ?). Au-delà de ces questions de base, nous avons pu ajouter des questions, ou même en retirer, selon les réponses fournies au cours de l’entretien. Parfois, nous avons laissé les personnes interrogées s’exprimer librement avant de poser nos questions. Cela nous a permis de voir quels sujets leur tenaient à cœur, et quelles thématiques elles évoquaient avant même d’entendre nos questions.

Nous avons gardé la même grille d’entretien pour les bibliothèques départementales que pour les bibliothèques municipales. Nous avons simplement adapté les questions à l’oral.

Les entretiens se sont déroulés pour la plupart par téléphone, et quelques-uns par visioconférence. Les entretiens ont duré entre 20 minutes et 1h40 selon les personnes interrogées. On peut regretter que les échanges aient eu lieu par téléphone, ce mode de passation a ses limites : on ne voit pas les expressions faciales de la personne, il est plus dur de comprendre ses émotions. De plus, nous n’avons malheureusement pu visiter aucune bibliothèque. Pour obtenir des informations sur la place des collections en occitan dans les lieux physiques des bibliothèques, nous avons donc été contrainte de demander des descriptions orales. Parfois, nous avons pu obtenir des photos, mais rien ne saurait bien sûr se substituer à une visite en chair et en os. Certaines bibliothécaires nous ont d’ailleurs invitée à venir visiter les lieux, ce que nous ferons peut-être un jour.

Questionnaire en ligne

Pour les bibliothèques à l’étranger, nous avons rédigé un questionnaire que nous avons envoyé par mail. Il s’agit d’un questionnaire réalisé via Google Forms. Nous l’avons traduit en castillan avec l’aide de l’outil de traduction en ligne DeepL et d’un ami hispanophone, et nous l’avons traduit en anglais avec nos propres connaissances. Nous trouverons en annexe le questionnaire en anglais.¹⁰⁶

¹⁰⁴ Annexe 12.

¹⁰⁵ Annexe 13.

¹⁰⁶ Annexe 14.

Ce mode d'enquête est bien sûr limité, nous l'avons vu dès la première réponse reçue. Les personnes enquêtées se contentent souvent de répondre oui ou non, ou alors de réponses très courtes. À l'inverse d'un échange à vive voix, nous n'avons pas la possibilité d'approfondir leurs réponses, ou d'entendre le ton de leur voix.

En Écosse, le gaélique écossais connaît des efforts de revitalisation et nous sais d'expérience que les bibliothèques municipales, de Glasgow par exemple, intègrent pleinement les langues dites d'immigration à leurs collections. Il nous paraissait intéressant de comparer cette situation avec celle qui nous occupe pour ce travail et d'échanger sur leurs pratiques. Nous avons donc contacté deux réseaux de bibliothèques en Écosse, et une personne nous a répondu en remplissant le questionnaire que nous lui avons transmis en anglais.

Pour l'Espagne, nous avons reçu des réponses de la part de quatre bibliothèques situées à Barcelone, mais pas au Val d'Aran. C'est pourtant la bibliothèque de Vielha e Mijaran, capitale du Val d'Aran, qui aurait été la plus intéressante. Le Val d'Aran est le seul territoire où l'occitan est parlé nativement en Espagne : il est parlé à 62% et il est inscrit comme langue officielle.¹⁰⁷

Nous ne pouvons nécessairement qu'analyser les résultats que nous avons reçus et donc les résultats du questionnaire ne permettent pas de faire une analyse objective de la place de l'occitan dans en Espagne ou du gaélique en Écosse. Ce qu'ils permettent cependant, c'est d'illustrer une situation dans une bibliothèque à un instant T et de donner des pistes de réflexion et d'action pour nos propres pratiques professionnelles.

RESULTATS DE L'ENQUETE

La méthodologie et ses enjeux définis, intéressons-nous maintenant aux résultats de notre enquête. Deux remarques avant de présenter ces résultats.

Tout d'abord, nous avons choisi dans la présentation des résultats de ne pas séparer les bibliothèques municipales des bibliothèques départementales. En effet, les enjeux soulevés étaient relativement similaires. Bien sûr, des spécificités existent : la question de la localisation des collections en langue occitane dans les lieux de la bibliothèque n'est pas un enjeu pour les bibliothèques départementales, qui ne reçoivent pas de grand public. Je préciserai donc si la personne interrogée travaille en bibliothèque municipale ou départementale seulement lorsque cela est pertinent.

Ensuite, parmi les personnes interrogées, il n'y avait qu'un seul homme. Dans un souci d'anonymat et afin que la grammaire ne le trahisse pas, nous utiliserons le féminin pour parler des personnes interrogées en l'incluant. Par ailleurs, les femmes étant en écrasante supériorité numérique, il nous semblait pertinent dans tous les d'accorder à la majorité, et donc au féminin.

¹⁰⁷ OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020 [consulté le 22 août 2022]. Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P.24

Une langue bien présente

Nous l'avons dit, il ne s'agira pas ici de fournir une analyse quantitative des collections en occitan dans les bibliothèques publiques de la région. Toutefois, il nous semble opportun de donner un aperçu de la place qu'occupe la langue dans les bibliothèques interrogées.

Présence dans les collections

Toutes les bibliothèques interrogées possèdent des collections en occitan, qui vont de quelques dizaines de documents à plusieurs centaines. Dans tous les cas sauf un, les ouvrages en occitan se trouvent dans les fonds locaux (aussi appelés « fonds régional »), au même titre que les ouvrages d'auteur-ices de la région ou d'histoire locale. Ces collections ne sont pour la majorité pas désherbées (hors mauvais état), et les professionnelles nous ont presque toutes rapporté qu'elles considéraient leur fonds en occitan comme « vieillissant » ou « pas très contemporain. » Malgré le peu de désherbage, le faible taux d'acquisitions fait que le nombre de documents n'augmente pas, sans qu'il diminue non plus. Pour la plupart de nos interlocutrices, le nombre de documents en occitan « stagne. »

L'exception à cette localisation au sein du fonds local est une médiathèque dont la ville dispose d'une bibliothèque spécifique pour le patrimoine. Ainsi, à la médiathèque, les documents en occitan sont rangés au rayon Langues et linguistiques. Toutefois, pour la professionnelle interrogée, cela dessert cette collection. Elle rapporte : « on a un fonds local qui marche bien, ce serait plus logique de le mettre là, mais on a un problème de place. »

Nous avons interrogé les professionnelles sur leur politique d'acquisition. La majorité des personnes interrogées rapportent ne pas avoir de politique d'acquisition spécifique aux langues régionales : soit parce qu'elles n'ont pas constitué elles-mêmes le fonds (dons, prêts de la bibliothèque départementale), soit parce que le fonds est intégré dans un fonds plus large. C'est cette situation que l'on retrouve dans la majorité : le fonds en occitan est intégré dans le fonds régional, il y a une politique d'acquisition pour le fonds régional mais pas de politique spécifique pour l'occitan. Le politique documentaire menée l'est donc à la discrétion de l'acquéreuse, fait que m'ont rendu explicite certaines personnes enquêtées : « Je fais ce que je veux. », « Je suis vraiment toute seule à décider. », « C'est l'acquéreur qui fait ses choix. »

Nous voulions savoir en particulier si des publics ou des genres spécifiques étaient priorités, par exemple le public jeunesse ou les ouvrages accessibles pour personnes apprenantes. Cela ne semble pas être le cas. Les personnes enquêtées rapportent acquérir des romans et des documentaires, plutôt dans les mêmes proportions que pour les autres fonds. Plusieurs ont souligné mettre l'accent sur les livres bilingues. Plusieurs aussi ont mentionné acquérir les « classiques. » Une bibliothèque départementale rapporte posséder un fonds d'ouvrage à destination du public scolaire, avec des ouvrages en une trentaine d'exemplaires par niveau de classe.

La question de l'acquisition de CD divise : certaines n'en ont pas du tout ou très peu (« c'est dérisoire, on va peut-être avoir un ou deux livres lus »), tandis que d'autres s'attachent au contraire à développer cet aspect des collections. Pour elles, la musique pourrait être un moyen de diffuser la langue (« la musique va être plus universaliste »), mais aussi de valoriser la création locale (« Il y a des groupes de la

région qui sortent des CD chaque année, donc on les achète. » ou encore « On est très axés sur la musique, il y a des pratiques musicales locales qui renvoient à des pratiques linguistiques. »)

Pour ce qui est des CDs et des documents jeunesse, pour toutes les bibliothèques interrogées, on les trouvera respectivement au rayon discographie et au rayon jeunesse. Au rayon jeunesse, les documents semblent en général inclus dans un rayon langues plutôt que dans un rayon local. En dehors du cas des petites communes dont la bibliothèque a peu d'employé-es (voire une seule, ou pas du tout), les compétences en matière d'acquisition de documents en occitan sont donc partagées entre au moins trois personnes : une pour le fonds local, une pour le rayon jeunesse, et une pour la discographie.

Animations

Si toutes les bibliothèques interrogées possèdent des collections en occitan, très peu les valorisent par des animations, ou même par des tables thématiques. On peut distinguer trois cas de figure :

- Les bibliothèques où aucune animation n'est organisée autour de l'occitan
- Les bibliothèques où des animations ont été organisées par le passé, mais plus maintenant
- Les bibliothèques où des actions sont organisées de manière ponctuelle, que ce soit une ou plusieurs fois par an

Aucune bibliothèque ne semble aujourd'hui organiser d'animations régulières, qui auraient lieu par exemple tous les mois, mais certaines professionnelles s'attachent tout de même à proposer au moins un événement par an.

Trois personnes ont mentionné des animations qui ont eu lieu par le passé, mais qui n'existent plus. Il s'agissait de personnes qui venaient lire des contes et des histoires à destination de la jeunesse. Deux étaient des usagèr-es qui intervenaient bénévolement en bibliothèque, tandis que la troisième était un bibliothécaire qui intervenait dans les écoles. Dans les trois cas, l'animation s'est arrêtée lorsque les personnes sont parties à la retraite, ou n'ont plus pu assurer cet événement pour des raisons personnelles.

Quatre personnes interrogées ont organisé elles-mêmes des animations autour de l'occitan :

- La première nous rapporte organiser une animation chaque année, avec le soutien de la bibliothèque départementale : théâtre, spectacle musical... Cette même personne organise chaque année, dans le cadre d'une association, un concours d'écriture de nouvelles en occitan, avec édition d'un livre et d'un CD des textes lus. Bibliothécaire de formation et de métier, cette personne s'implique bénévolement à la fois dans la bibliothèque de son village et dans cette association, qu'elle décrit comme une « sous bibliothèque départementale » et qui a pour but de soutenir les bibliothèques de la communauté de commune.

- Pour la deuxième, c'était le cas avant la pandémie de Covid-19 en 2020, qui a mis un coup d'arrêt à leurs activités pendant plusieurs mois, activités qui reprennent maintenant péniblement. Les animations organisées pouvaient être à destination du public jeunesse ou adulte. Il y a eu par exemple un spectacle, un projet d'écriture, un concert... Ce dernier avait été organisé en partenariat avec une enseignante de collège et financé par le département.

- La troisième rapporte plusieurs types d'événements : animation en partenariat avec le Cirdoc autour d'autrices occitanes, table thématique avec ouvrages en occitan lors d'un événement gastronomique hors-les-murs, événement occitano-catalan lors des prochaines journées du patrimoine en partenariat avec un acteur local. Malgré toute cette activité, elle semble dévaluer son action : « Nous, on est tout petit... ça démarre. »

- Enfin, la quatrième a participé à l'organisation d'un cycle d'événements en 2018 comprenant des animations diverses : séances de lecture, spectacles, projections, exposition, billets de blog, table thématique... La bibliothèque a en outre réalisé une valise occitane, qui peut ensuite être empruntée par les bibliothèques du réseau. Ces actions ont eu lieu en partenariat entre les bibliothèques du réseau, mais aussi avec des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) ou des services de la ville. Pour la professionnelle interrogée, ces actions de médiation ont rencontré un écho lors de ce cycle d'événements, mais ce n'est plus le cas maintenant que ce temps fort est passé : par exemple, la valise n'a été empruntée qu'une seule fois depuis.

Pour les professionnelles qui n'organisent aucune animation, la question mérite tout de même d'être étudiée. Pour une personne interrogée, le fonds occitan est coincé dans un cercle vicieux : aucune animation n'est organisée car le fonds n'est pas très développé, et le fonds n'est pas très développé car il n'est pas valorisé et donc, il tourne peu. On nous rapporte : « ce ne serait pas mal d'avoir une table dans le hall d'entrée avec une sélection de livres », « on pourrait faire des actions, du ludique, du vivant... », « il y aurait des partenariats à monter »... Une professionnelle nous indique : « Si une personne extérieure nous propose quelque chose, une animation clé en main qui nous paraît intéressante, on pourrait en faire bénéficier notre médiathèque et les bibliothèques du réseau, mais il faudrait qu'il y ait une proposition. »

Cette situation ne serait pas impossible, deux personnes nous rapportent avoir été contactées pour accueillir une animation autour de l'occitan. Dans les deux cas, cela n'a pas pu se faire pour cause de restriction sanitaire. Pour une personne interrogée, cette proposition suscitait quelques inquiétudes : « J'aurais eu peur qu'il se retrouve tout seul. »

Cette inquiétude autour de la fréquentation fait écho à d'autres entretiens. Une professionnelle rapporte : « La musique, ça marche mieux que le théâtre. Il n'y a pas la barrière de la langue, il peut y avoir tous les niveaux de langue. » Une autre estime : « Je pense que si on dit « On fait de la médiation autour de l'occitan. », les gens ne viendront pas. Par contre, si on passe par la musique, par le cinéma... là, les gens viendront. »

C'est donc souvent par le biais de la création contemporaine que les publics s'intéresseraient à la langue. La langue peut par ailleurs apparaître en creux dans des événements qui au premier abord traitent de tout autre chose. Deux personnes enquêtées rapportent : « Sur des événements, la langue va apparaître par porosité, sans que ce soit le sujet central, ce sera quand même un élément. », « Les bibliothèques du réseau travaillent beaucoup en partenariat avec les groupes locaux, et ça ressort. Même si le but premier n'est pas de travailler sur l'occitan, ça va quand même ressortir. » Par exemple, des événements autour du classement de certains sites locaux en tant que sites historiques ont fait émerger la question des langues, ou alors des actions autour de la musique locale.

L'occitan comme langue de communication

Nous avons interrogé les professionnelles sur la présence de la langue en tant que langue vivante dans leurs établissements. C'est-à-dire : la langue est-elle utilisée comme moyen de communication, à l'écrit ou à l'oral, entre collègues ou avec les publics ?

Pour le côté écrit, aucune bibliothèque ne rapporte avoir de communication en occitan, que ce soit sur leur site, dans la signalétique, ou dans des brochures ou plaquettes de présentation.

Pour la communication orale, deux personnes nous indiquent l'utiliser avec le public. La première raconte : « Il y avait des gens qui nous téléphonaient et qui parlaient occitan... et moi, je n'étais même pas capable de leur dire bonjour... Je comprenais mais je ne savais rien dire, donc j'ai suivi des cours pour pouvoir parler, parce que la langue, il faut la faire vivre aussi... » La deuxième évoque des moments où des enfants l'ont entendue échanger en occitan avec des usagèr-es : « Les personnes âgées parlent encore la langue, et c'est un fort pouvoir de transmission pour les enfants, parce qu'ils l'apprennent à l'école, mais elle n'est pas forcément parlée dans tous les lieux. Ils m'entendaient parler occitan à la bibliothèque, et ça les surprenaient parce qu'ils avaient l'habitude de l'entendre seulement dans le cadre scolaire. » On se souviendra depuis notre première partie que les habitant-es interrogé-es sur la place de l'occitan dans leur vie ont déploré que celui-ci soit en grande majorité parlé dans les lieux privés, et non dans la sphère publique. La bibliothèque peut donc être un lieu où l'occitan est parlé, soit entre usagèr-es et bibliothécaires lorsque les professionnel-les en ont la compétence, soit entre usagèr-es. Cela répondrait à un enjeu pour les jeunes apprenant-es (et même les moins jeunes) : avoir un lieu où pratiquer l'occitan comme langue de communication courante, et ce tout au long de l'année. Une professionnelle rapporte en effet : « Moi, mes enfants le parlent mieux que moi, mais le problème c'est pendant les vacances scolaires : on ne le parle pas à la maison, et donc pendant deux mois ils ne l'entendent pas. »

Ainsi, l'occitan est bien présent dans les bibliothèques que nous avons interrogées. Cependant, sa présence que ce soit dans les collections, dans l'action culturelle, ou comme langue de communication, est très inégale. Elle va de quelques dizaines de documents à plusieurs centaines, et certaines bibliothèques n'ont pas organisé d'animations depuis des années alors que d'autres en mettent en place tous les ans.

Publics et partenariats

Circulation des documents

Interrogées sur les taux de circulation de leur fonds occitan, les professionnelles sont unanimes : ces fonds sortent moins que les autres. Nous n'avons pas nous-même étudié les chiffres, mais voici quelques remarques de personnes enquêtées : « On a quelques demandes mais pas trop, ça ne marche pas trop chez nous. », « C'est un créneau qui n'est pas très couru, ce n'est pas non plus trop parlé. », « C'est pas quelque chose qui revient comme un sujet, comme une

demande. », « Ce n'est pas un fonds qui sort beaucoup, comparé aux autres. », « Ça ne passionne pas les foules ! »

Ainsi, sans noircir le tableau, on peut tout de même affirmer que les fonds occitans rencontrent moins de succès que d'autres. Deux personnes interrogées rapportent que les emprunts sont surtout le fait de personnes habituées : « Il y a quelques habitué-es qui viennent souvent. », « Je vous ai tout de suite donné des noms, il n'y a pas beaucoup de demande alors avec les gens qui s'y intéressent on essaie de créer une synergie, ils sont force de proposition. » Même écho chez les bibliothèques départementales, une professionnelle bénévole d'une bibliothèque d'une petite commune rapporte : « À la bibliothèque départementale, elles sont contentes quand elles me voient arriver, elles me disent « Ah toi, tu vas nous prendre des livres en occitan ! » Une professionnelle témoigne de demandes d'usager-es à des moments précis, par exemple lorsqu'un enfant entre en école bilingue.

Pour une bibliothécaire en poste depuis plusieurs décennies, la période actuelle voit un regain d'intérêt de la part du public : « Il y a eu des allers-retours, aujourd'hui c'est plus éclairé qu'il y vingt ans, c'est plus dans le vent. » Deux personnes mentionnent la pandémie de Covid-19, à partir de mars 2020, comme une période de retour au local. Depuis la réouverture de leur bibliothèque, elles ont remarqué un regain d'intérêt pour le fonds local, et donc aussi pour les documents en occitan. L'une d'elle remarque : « Les gens recommencent à fouiller dans le fonds régional, c'est un fonds qui remarque. »

Interrogées sur les raisons de ces faibles taux de circulation (au-delà du faible taux de locuteur-ices), les professionnelles avancent notamment le fait qu'il existe déjà un tissu associatif actif sur cette question. Cela a deux conséquences : d'un côté les publics n'ont pas identifié les bibliothèques publiques comme un lieu pour se procurer des ouvrages en occitan, pratiquer la langue, etc. et d'un autre côté, les bibliothèques n'ont pas développé de fonds attractifs et d'actions de médiation, se disant que les associations faisaient déjà ce travail-là. Une professionnelle témoigne : « Je crois que c'est aussi parce qu'il y a un réseau associatif très dynamique, donc les bibliothèques ne s'emparent pas de ça. Le réseau associatif s'en est emparé donc il y'a l'idée que quelqu'un s'en occupe déjà. Je ne dis pas que c'est bien, je constate juste. » Une autre nous indique : « Je pense aussi que les gens qui lisent occitan ne nous repèrent pas comme un lieu qui peut leur offrir des ouvrages. » Une autre dit clairement : « Si les gens veulent en savoir un peu plus, on peut les guider vers d'autres associations. » Une dernière remarque : « J'ai l'impression que le public se tourne plus vers ces associations, et il y a moins de demande en bibliothèque. Il faut aussi que l'offre rencontre une demande, ça doit former un tout avec le tissu local, il faudrait qu'il y ait des partenariats avec des associations, un travail de complémentarité... si nous on ne sent pas la demande, il y a tout le reste de notre activité qui prend de la place, donc on ne va pas susciter une demande. »

On retrouve bien là les deux aspects de cette problématique : comme les associations existent déjà, les bibliothèques n'ont pas développé leur offre, et comme elles n'ont pas développé cette offre, elles ne l'ont pas mise en valeur, et les publics potentiels ne la connaissent pas et vont se tourner plutôt vers les associations. Exposé ainsi, la situation ressemble à un cercle vicieux, mais pour nous, et pour un certain nombre de professionnelles interrogées, c'est justement sur ce dynamisme associatif que l'on pourrait s'appuyer pour développer une offre en bibliothèque.

Fréquentation des animations

Peut-être de manière contre-intuitive, les professionnelles qui organisent des animations sont certes peu mais elles rapportent des taux de fréquentation tout à fait honorables. Une professionnelle rapporte des « retours positifs des usagers » et une « fréquentation plutôt conséquente » lors d'animations organisées à l'occasion d'un temps fort autour de l'occitan. Une autre nous indique que, du temps où la bibliothèque proposait des animations en occitan, il y avait « énormément de monde. » Une personne enquêtée nous indique que 80 personnes se sont rendues à un spectacle musical en occitan, et 35 à une pièce de théâtre. Pour un village de 400 habitant-es, cela nous semble positif, mais elle semble tout de même déçue, notamment par rapport au travail engagé dans l'organisation : « Ce n'est pas mal, mais vu tout ce qu'on fait, c'est un peu décevant... » Dans l'organisation de ces événements, elle communique en direction des associations et des personnalités engagées sur ce sujet, ce qui pour elle constitue une forme de « triche » : « Quand j'organise une animation, je fais appel au réseau occitaniste plus large... ce ne sera pas que des gens du village qui vont venir. J'ai l'impression de tricher. Les gens du village viennent, mais j'ai l'impression qu'il faut aller les chercher un par un, sauf si c'est du très grand public, de la musique par exemple. Vu le niveau de langue, il faut qu'il y ait plus de français que d'occitan. »

Cette dernière remarque, sur le niveau de langue, nous paraît intéressante. Elle fait écho, dans un autre registre, à cette remarque d'une professionnelle : « Le public qui fréquente les bibliothèques du réseau ne vient pas chercher des ouvrages en occitan, c'est une population rurale et âgée, pas vraiment la typologie du lecteur d'ouvrages en occitan... enfin typologie que je me fais moi-même. Ils vont parler l'occitan mais pas chercher à lire en occitan. » Pour nous, ces deux remarques se rejoignent : elles témoignent d'une offre de service qui n'est pas tout à fait adaptée aux besoins des publics. Si les publics ne lisent pas de romans en occitan, ou si leur niveau de langue ne se prête pas à un événement entièrement en occitan, on peut tout à fait adapter notre offre à cette situation en proposant par exemple des événements musicaux ou des ouvrages bilingues. Ces remarques nous rappellent que nos politiques documentaire et d'action culturelle doivent être établies en fonction des besoins de nos publics réels, et non imaginés ou rêvés.

Nous avons interrogé les professionnelles sur la dynamique à l'œuvre dans l'organisation d'animations : qui est à l'initiative de ces événements ? Pour toutes les personnes qui organisent effectivement des animations, c'est elles-mêmes qui sont à l'initiative et qui sont forces de proposition. Comme nous l'avons déjà mentionné, le cas contraire existe aussi : deux personnes enquêtées ont reçu des propositions d'interventions de la part de personnes extérieures. Ces deux propositions ne se sont jamais concrétisées. La raison évoquée est celle des restrictions sanitaires en place pendant plusieurs mois, mais les personnes enquêtées ne semblaient pas non plus déçues outre mesure que ces animations n'aient pas pu voir le jour. Enfin, le Cirdoc a aussi été mentionné comme force de proposition

Partenariats

Nous l'avons vu, l'occitan bénéficie d'un tissu associatif dynamique et de personnalités engagées, dont notamment des acteur-ices de la création artistique contemporaine. Cet état de fait peut être vu comme une contrainte, ou comme une opportunité. Trois personnes rapportent travailler avec ces associations. Pour la première, il s'agissait d'un partenariat lors de la création du fonds occitan à la

bibliothèque. Ce projet commun impliquait en outre le département, la mairie, et l'établissement scolaire local. Pour les deux autres, il s'agit de partenariats plus ou moins formalisés lors de l'organisation d'événements. L'une d'elle témoigne : « Tous ces gens se connaissent plus ou moins, et ça fait vraiment réseau, et c'est sur ça qu'on s'appuie aussi. » Une autre rapporte avoir travaillé avec des usagèr-es intéressé-es et forces de proposition, mais aussi avec le Parc Naturel Régional local, ou avec le café socio-culturel du village voisin. Elle nous indique : « On est un secteur assez désertifié en terme de population, donc on va essayer de créer des ponts, d'avoir un ancrage géographique plus large, on fait beaucoup d'actions hors les murs. C'est des liens un peu à la marge des institutions, c'est un mode d'enracinement des actions. On va essayer d'articuler nos actions avec les acteurs locaux, eux peuvent faire des évènements plus festifs et nous on va ramener un élément culturel. »

Aucune bibliothèque n'a rapporté travailler en partenariat avec une calandrette. Une professionnelle témoigne : « Malgré le fait que nous ayons une calandrette, nous n'organisons pas d'événements avec eux car il s'agit d'une structure privée et que la politique de la mairie est de ne pas proposer ses services aux structures privées (positionnement très discutable, j'en conviens). » Une autre indique : « On a une calandrette qui jouxte la bibliothèque, quand on leur parle de notre fonds ils disent « Ah, c'est génial ! », mais il ne se sont jamais emparé de cette opportunité, ils n'ont jamais emprunté, c'est assez déprimant. »

Les partenariats avec les écoles publiques semblent pour leur part fructueux quand ils existent. Une personne enquêtée qui rapporte travailler avec une enseignante du collège local nous rapporte : « Pour le collège, et même le primaire, ça peut leur servir de vitrine, de montrer le travail aux parents et aux enfants qui ne suivent pas forcément cet enseignement, et ça peut les inciter, leur montrer que c'est dynamique. »

Les partenariats les plus souvent évoqués sont ceux avec d'autres services publics. Comme partenaire, on retrouve ainsi en premier lieu le Cirdoc (conseil, prêt de documents, propositions d'animations, mises en relation...), mais aussi les établissements scolaires locaux comme nous l'avons vu, ou les collectivités elles-mêmes (services culturels de la mairie ou du département).

Pour un certain nombre de personnes enquêtées, les partenariats autour de l'occitan sont une idée prometteuse sur le papier, mais qui n'a pas encore été mise en place. La première raison évoquée est le manque de temps à leur dédier : loin de départager le travail en deux, un partenariat nécessite un engagement certain de chaque côté. Enfin, quand un partenariat existe, il ne porte pas souvent sur l'occitan : il faut que les parties soient intéressées par la question. Une professionnelle témoigne : « On réfléchit beaucoup aux partenariats avec les autres services. Selon les axes que vont choisir les archives départementales par exemple, on pourra faire quelque chose autour des langues, mais ce sera plus sur l'aspect patrimonial, l'histoire des langues. »

Pour conclure sur les publics et les partenariats, on peut dire que les professionnelles ne ressentent pas une grande demande de la part des publics de documents en occitan. Les emprunts sont le fait de personnes habituées, ou ils ont lieu lors d'occasions spécifiques (pour aider un enfant qui apprend la langue à l'école, à la suite d'un événement sur le sujet). Toutefois, on peut voir là un état de fait qui s'auto-entretient : les fonds occitans sont vieillissants et mal valorisés, donc

les publics les empruntent peu, donc les bibliothécaires estiment qu'il n'y a pas de demande, etc. La situation est différente pour les animations. En effet, les professionnelles qui organisent des animations rapportent des taux de fréquentation satisfaisants. Mener à bien ces animations requiert souvent des partenariats, et c'est là une piste intéressante pour toutes les professionnelles interrogées.

Une implication inégale des collectivités

Une des questions centrales de notre travail était celle de savoir s'il y avait une implication croissante des pouvoirs publics, et si cette implication se traduisait en bibliothèque par le développement de collections et de services en langues régionales. Pour le premier aspect, nous avons fourni des éléments de réponse dans la première partie de ce mémoire. Pour le deuxième, voyons maintenant ce que nous ont dit les professionnelles que nous avons interrogées.

Dans la majorité, les professionnelles ont remarqué ce que l'une d'entre elles nomme une « vague au niveau politique de valorisation de ces langues. » L'une d'elles a remarqué une implication croissante de la région, notamment depuis la fusion en 2016¹⁰⁸, et le choix du nom Occitanie lui semble par ailleurs indicatif. Elle remarque : « Il y a eu différents moments de retour à l'occitan, je pense qu'on est dans un moment où l'identité linguistique occitane n'est pas dans les mœurs quotidiennes, mais par contre elle semble être valorisée. » Une personne en poste depuis 2006 remarque un effort du département qui arrive aujourd'hui « tout à coup », tandis qu'une autre a « l'impression qu'il y a davantage d'aides, même si elles ne sont pas forcément bien ciblées. » Une seule personne interrogée n'a pas remarqué de changement : « Je ne dirais pas vraiment qu'il y a une plus forte implication. Pour moi, c'est resté constant, il y'a une volonté mais ce n'est pas non plus une politique forte du département. »

Certaines remarquent que ce n'est pas la première fois que les pouvoirs publics s'emparent de ce sujet : elles estiment que leur implication fonctionne par vagues. L'une d'elles témoigne : « il y a eu une implication à un moment, mais là ça manque de dynamisme. » Une autre indique : « il y a des chargés de mission qui sont plus ou moins dynamiques. » Une dernière résume ainsi la situation : « je pense que ça dépend beaucoup des personnalités des élus, on a eu un élu qui s'y intéressait [...] mais là, ça s'essouffle parce que nos nouveaux élus référents ne sont pas aux faits là-dessus. » Toutefois, ces remarques font référence aux départements et aux communes, et non à la région. Les personnes enquêtées ont dans l'ensemble bien identifié que la région souhaite développer et valoriser ses langues régionales, plusieurs ont mentionné le Plan Cultura Viva. L'une d'entre elles cependant, très impliquée, nous indique n'avoir reçu d'informations sur la concertation Cultura Viva qu'après coup, ce qu'elle trouve dommage.

Dans certains cas, les élu-es formulent une demande explicite quant au développement des services et collections en occitan : on m'a parlé de deux maires très investis, ainsi que d'un élu départemental. Une personne enquêtée rapporte : « Depuis quelques temps, les maires de petites communes veulent leur festival en occitan, ça se développe et donc les bibliothèques peuvent être partenaires si elles sont bien identifiées. » Dans un cas, la commune a voulu faire d'une année un temps

¹⁰⁸ Fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées suite à la loi Notre.

fort autour de l'occitan. Une dynamique a donc été impulsée qui a permis aux bibliothèques de la commune, après analyse des besoins de la population, de monter des partenariats fructueux et de proposer des actions de médiation autour de leur fonds occitan. Cela dit, pour les professionnelles, les pouvoirs publics ont été identifiés comme pouvant venir en soutien à l'action des bibliothèques et non dictant celle-ci. Cela nous semble bienvenu : les bibliothèques doivent pouvoir déterminer elles-mêmes leur offre en fonction de leur analyse des besoins de leur territoire, et non se plier à une volonté politique.

Notons pour finir que toutes les personnes interrogées n'ont pas une connaissance historique de ce qui s'est fait avant leur arrivée (qui peut être récente), chose que l'on ne peut pas leur reprocher. Leurs réponses portaient donc sur la période qu'elles ont connue. De plus, leur connaissance même de ce que les pouvoirs publics peuvent mettre en place va dépendre de leur propre intérêt pour le sujet. Une professionnelle témoigne : « Le conseil départemental a nommé un chargé de mission il y a 7 ou 8 ans... ou alors il y en avait un avant mais il était moins dynamique... ou alors je ne savais pas qu'il existait, il faut dire aussi que je m'y intéressais moins. » Une autre assume : « Je ne saurais pas vous dire. »

Les remarques des personnes enquêtées, forcément subjectives, ne peuvent constituer une analyse objective des actions que mènent les collectivités en faveur de l'occitan. Toutefois, elles permettent d'évaluer dans quelle mesure les professionnelles enquêtées connaissent ces actions, et dans quelle mesure elles les mettent à profit pour développer leurs collections et offres de service. Pour plusieurs personnes interrogées, les pouvoirs publics ne prennent pas assez en compte la place qu'occupent les bibliothèques dans le paysage culturel et donc le rôle qu'elles pourraient jouer dans la promotion et la diffusion des langues régionales. Certaines déplorent que le soutien soit surtout tourné vers l'enseignement, au détriment de l'action culturelle.

En conclusion, la plupart des personnes interrogées sentent effectivement un nouvel élan de la part des pouvoirs publics dans leur volonté de diffuser les langues régionales. Toutefois, elles s'interrogent sur la place laissée aux bibliothèques parmi la multiplicité des acteur-ices.

Des professionnel-les engagé-es

Nous l'avons déjà dit en creux : les actions autour de l'occitan en bibliothèque publique, que ce soit le développement des collections ou leur valorisation, repose sur l'action d'une minorité de professionnel-les engagé-es et qui se sentent avoir une responsabilité à ce sujet.

Une personne motivée... ou non

On peut classer en deux catégories les personnes interrogées : celles qui ont un intérêt particulier pour l'occitan, et celles qui n'en ont pas. Dans les deux cas, elles sont tout le temps seules à s'occuper du fonds occitan, et ce n'est jamais bien sûr leur seule responsabilité.

Dans les bibliothèques où la personne en charge du fonds occitan n'a pas d'intérêt particulier pour le sujet, il n'y aura pas d'animations, mais le fonds ne va

pas déperir pour autant. Des acquisitions sont toujours faites, même si ce n'est parfois qu'à hauteur d'une quinzaine d'ouvrages par an. Une personne interrogée résume ainsi la situation : « Le minimum est fait. » Une autre nous dit : « Si je remonte en arrière, ces quelques dernières années, ce n'est pas une question qu'on s'est trop posée. C'était quand même présent de fait, c'est la culture, le patrimoine... mais on ne se posait pas trop de questions. » Ce désintérêt s'explique souvent par un intérêt porté de préférence aux autres aspects du métier et à d'autres missions des bibliothèques. Parfois, il est lié à une problématique professionnelle. Cette même personne témoigne : « Moi, je suis en remplacement. Si je savais que j'allais rester sur ce poste, j'aurais sûrement plus de volonté à développer cet aspect... ça demanderait beaucoup de travail, et beaucoup de contacts, et pour l'instant je n'ai pas cette volonté. »

Trois personnes interrogées ont mentionné d'ancienn-es collègues impliqués sur le sujet, mais qui sont maintenant parti-es. À leur départ, personne n'était là pour faire perdurer leurs actions. Une personne témoigne : « On a passé quelques années avec un agent qui travaillait dans le théâtre et qui était sensibilisé à l'occitan. Il proposait des lectures de textes au tout public, en français et en occitan. C'était très apprécié du public, mais il est parti donc ça ne se fait plus. » Une autre nous indique : « Il y a eu un occitanophone plus engagé sur ce poste, ce n'étais pas mon prédécesseur mais c'était la personne encore avant. » Une autre nous informe : « Il y a bien longtemps que la médiathèque n'est pas vraiment active sur le sujet. » Dans ces trois cas, le fonds en occitan a continué à exister et des acquisitions ont pu être faites, mais sans ce dynamisme et ces actions de médiation. Une professionnelle très impliquée résume la situation : « Avoir un fonds, si on ne le montre pas, si on ne le fait pas vivre, si on ne l'anime pas, si on ne le met pas en avant, ça ne sert pas à grand-chose... donc il faut bien la personne ad hoc derrière le fonds. Après, déjà avoir un fonds, c'est mieux que rien. »

Parmi mes interlocutrices, on trouve des personnes qui sont encore aujourd'hui très engagées. Il s'agit en premier lieu de personnes que j'ai contacté suite aux conseils du Cirdoc. Les professionnelles engagées sur ce sujet m'ont par ailleurs donné les contacts d'autres collègues, elles aussi engagées. Je ne les ai pas forcément contactées, notamment pour éviter de ne réaliser des entretiens qu'avec des personnes proches géographiquement les unes des autres, ou dans un seul département. Cela montre cependant que ces personnes se connaissent entre elles, et qu'il existe une forme de réseau non institutionnalisé de professionnelles impliquées localement en faveur de l'occitan. En l'absence de réseau formalisé, ces connaissances ne s'étendent pas au-delà d'une aire géographique locale.

Les personnes qui sont engagées le reconnaissent. Elles ont pu nous dire « Moi, je suis très force de proposition. » ou encore « Moi, je suis très sensibilisée à l'occitan. » Cette dernière personne en particulier regrette de ne pouvoir impliquer ses collègues du réseau : « Ce que je déplore, c'est que je suis un peu seule. J'ai beaucoup de mal à sensibiliser mes collègues... Tout ce que je fais, il n'y a que moi qui puisse le faire. Après c'est comme ça, ça fonctionne, mais ça repose sur une seule personne. » Cette personne a poussé très loin son engagement, en faveur de l'occitan mais aussi de la lecture publique dans sa communauté de communes en règle générale : deux fois lauréate du concours d'assistant-e territorial-le de conservation du patrimoine et des bibliothèques, elle n'a jamais cherché à le mettre à profit, et cela afin de rester dans la bibliothèque de son village et dans son association en faveur de la lecture publique. Pour elle, qui a une bonne connaissance du tissu associatif, toutes les actions effectuées en faveur de l'occitan, en

bibliothèque mais pas seulement, reposent sur quelques personnes particulièrement impliquées : « C'est vraiment très lié à des personnes, je le vois aussi dans les associations, c'est quelques personnes qui font vivre à bout de bras. »

Une autre marque de cet engagement, pour nous, est l'inscription dans des cursus de formation professionnels ou linguistique. L'un des freins identifiés au développement de l'offre en occitan, nous y reviendrons, est un manque de connaissances et de compétences sur le sujet. Trois de nos interlocutrices ont décidé d'y remédier. L'une d'elle évoque une formation suivie à Béziers de sa propre initiative, et une autre nous indique avoir suivi deux formations via sa bibliothèque départementale et le CNFPT. C'était encore une fois de sa propre initiative : « C'était pour moi, je voulais voir ce qui se faisait, voir ce qui paraissait et enrichir mon fonds. » La troisième personne enquêtée s'est lancée dans une formation purement linguistique. Nous avons déjà évoqué son cas, précisons ici sa situation : « Il y avait des gens qui nous téléphonaient et qui parlaient occitan... et moi, je n'étais même pas capable de leur dire bonjour... Je comprenais mais je ne savais rien dire, donc j'ai suivi des cours pour pouvoir parler, parce que la langue, il faut la faire vivre aussi... Donc j'ai suivi des cours, je suis allée à la fac, et là je suis en master d'occitan. Mais bon, maintenant c'est pour le fun, ce n'est pas pour mon avenir professionnel ! Mais voilà d'où est venu mon intérêt pour l'occitan. » Un besoin de connaissances dans son milieu professionnel s'est donc transformé en intérêt personnel, qui informe maintenant sa pratique bibliothéconomique.

Au-delà de l'engagement d'un-e employé-e, l'engagement de la direction de la bibliothèque va bien sûr influencer les actions. Une professionnelle témoigne : « Avant 2015, il y avait des choses puisque la directrice de l'époque était adhérente du cercle occitan et proposait des ateliers de danse. Il y avait une bonne dynamique, c'était une fervente défenseuse de la langue. » L'usage de l'imparfait, et les propos de notre interlocutrice à un autre moment, nous indiquent bien que cette situation est révolue. Une autre personne nous indique : « Il y a sûrement une responsabilité à tous les niveaux. Il faudrait qu'il y ait une vraie volonté, et je ne pense pas que la nouvelle direction ait cette volonté. » Pour une professionnelle interrogée, il faudrait ainsi qu'il y ait une véritable dynamique au niveau de la structure : « Si ce n'est pas un objectif qui est fixé par la médiathèque, je pense que ça a du mal à venir, je pense qu'il faut que ce soit un projet de la médiathèque. »

Rôle des bibliothèques

Nous avons interrogé nos interlocutrices sur le rôle que pourrait jouer, selon elles, les bibliothèques publiques dans la « diffusion et la promotion »¹⁰⁹ de l'occitan.

À la question de savoir si les bibliothèques avaient un rôle à jouer, plusieurs de nos interlocutrices ont immédiatement répondu « bien sûr. » L'une d'elle poursuit sobrement : « Ça fait partie de nos missions de mise à disposition des collections, de valorisation, de transmission. » Pour une autre : « Les bibliothécaires sont des passeurs, bien sûr que c'est un des vecteurs possibles et souhaités. » Ce sentiment fait écho à un autre entretien : « On est une bibliothèque municipale mais on a des liens, on a une génération d'acteurs qui sait qu'on peut être une courroie de transmission. » Cette même personne détaille son ressenti face aux missions de

¹⁰⁹ Les mots de l'alinéa 3 de l'article 1^{er} de la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique concernant le patrimoine linguistique.

promotion et de diffusion de l'occitan : « Nous, la question de la langue, ce n'est pas un a priori, ça émerge de la réalité sociale, et la bibliothèque c'est un miroir de la réalité. Donc pour nous c'est une mission, au même titre qu'on a la mission de conserver les documents patrimoniaux qui concernent notre histoire, et c'est pareil pour la langue. On a cette chance, et c'est une chance, ce n'est pas un devoir, ça fait partie de notre contexte social. Voilà, c'est une face de notre engagement, mais ce n'est pas tout bien sûr. » Il s'agit là cependant de réponses de personnes très impliquées sur cette question.

Pour les autres, les réponses sont plus mitigées. Elles pensent certes que les bibliothèques ont un rôle à jouer, mais elles l'articulent tout de suite avec d'autres missions et d'autres priorités. On nous indique par exemple : « Ça a sa place en bibliothèque, après je suis aussi une personne qui pense que beaucoup de choses ont leur place en bibliothèque ! » Une autre nous indique : « Je reste convaincue que ce qui nous freine, c'est qu'il y a un fort tissu associatif qui est déjà très actif sur le sujet, qui se questionne, qui se bouge... donc ça nous freine, pas au sens où on voudrait faire des choses mais on ne s'en sent pas le droit, mais plutôt dans le sens où ça n'en fait pas une priorité pour nous. » Nous reviendrons sur cette question de priorité.

Pour certaines professionnelles, l'entretien que nous avons mené a aussi été l'occasion de lancer, ou relancer, une réflexion à ce sujet. Une personne enquêtée nous indique : « Je vous avoue qu'on n'y réfléchit pas trop... sur autre chose, j'aurais plein de choses à vous dire, mais là ! Mais c'est intéressant de recevoir votre appel, ça pose des questions aussi. » Une autre nous dit : « C'est bien que vous nous ayez appelées aussi, ça nous oblige à y repenser ! » Elle poursuit en lançant des pistes d'action pour sa médiathèque départementale :

« On est dans une population rurale, les personnes âgées parlent la langue mais ne l'écrivent pas, il y a toute une génération entre 30 et 60 qui comprend mais ne pratique pas, et par contre il y a une nouvelle génération qui l'apprend par l'école. Moi, mes enfants la parlent mieux que moi, les très jeunes générations peuvent avoir des temps d'apprentissage dès le primaire. Donc forcément, ça marche mieux, et je pense qu'il y aurait quelque chose à faire. [...] On a beaucoup de personnes en EHPAD aussi, je pense qu'on peut monter des choses comme ça. Aujourd'hui, la question se pose à nouveau, avec cette vague au niveau politique de valorisation de ces langues, on en reparle. »

La personne qui nous avait indiqué plus tôt que, dans sa bibliothèque, « le minimum est fait » quant au fonds occitan nous indique d'abord qu'elle n'a pas trop réfléchi pour l'instant au rôle que pourrait jouer les bibliothèques, avant de dire : « Si on s'arrêtait aux statistiques, ces documents, on les virerait demain... mais en même temps, heureusement qu'on est là pour les proposer aux usagers. Je ne sais pas où ils pourraient trouver ça autrement, il y a quelques associations mais on est quand même un relai, heureusement qu'on est là. » Pour elle, notre discussion a ainsi peut-être été l'occasion de prendre la mesure de l'utilité dans cette mission, dans un quotidien où elle est souvent reléguée derrière d'autres.

Interrogées sur la formalisation de la présence de l'occitan dans leur bibliothèque par quelque document que ce soit, une seule personne a répondu par la positive. Il s'agit d'une bibliothèque départementale où l'équipe est en train de réécrire sa politique d'acquisition : « L'objectif sera d'aller vers tous les publics, et l'occitan va forcément y être, c'est très valorisé maintenant. »

La question au final n'est pas tant de savoir si les bibliothèques ont un rôle à jouer, cela semble évident pour nos interlocutrices, mais plutôt de savoir lequel, et comment il peut être mis en œuvre et articulé avec les autres missions des bibliothèques. On nous indique ainsi : « Les bibliothèques ont un rôle à jouer, c'est évident, mais elles ne le jouent pas, pour plein de raisons... elles ne sont pas équipées techniquement, linguistiquement, mentalement pour le jouer. »

Ainsi, les actions menées autour de l'occitan sont, encore aujourd'hui, toujours le fait d'une personne particulièrement motivée. Dans le cas où aucune personne ne s'intéresse particulièrement au sujet, les collections survivent sans être mises en valeur. Cela dit, même les personnes qui ne mènent pas d'actions spécifiques reconnaissent qu'il y a bien là une mission et un rôle pour les bibliothèques. Attardons-nous maintenant sur ce qui peut empêcher les bibliothèques de remplir ce rôle.

Des freins importants

Manque de connaissance chez les professionnel-les

À la question « Quels sont les freins selon vous au développement des collections et animations en occitan dans votre bibliothèque ? », la réponse la plus souvent citée, et en premier, est celle du manque de connaissances.

Méconnaissance de la langue tout d'abord, la majorité de nos interlocutrices ne parlent pas la langue, bien que certaines la comprennent à l'oral. De plus, elles sont souvent celles qui possèdent le plus de compétences linguistiques en occitan, par rapport à leurs collègues. Une seule personne interrogée est inscrite activement dans une formation linguistique occitane, et ce n'est un projet pour aucune autre (ni pour leurs collègues). L'équipe avec le plus de locutrices est basée en Lozère, ce qui ne nous étonne pas, sachant que c'est le département français avec le plus de locuteur-ices. Dans cette équipe, « on est 2 à le parler, et 3 à le comprendre. » Pour une interlocutrice basée dans les Hautes-Pyrénées : « On est le reflet de la composition actuelle de la société, on est quelques-uns à le parlotter mais personne ne le lit. »

Au-delà de la langue, le sujet lui-même souffre de méconnaissance, or comme le souligne une professionnelle, « si on ne connaît pas, on a du mal à animer, à proposer. » Une interlocutrice reconnaît ne pas avoir « une véritable idée de ce que les éditeurs proposent. » Une personne interrogée est arrivée en poste après une reconversion, depuis une autre région, et sans collègue pour l'aider dans ses missions liées à l'occitan. Elle estime ainsi : « Là, je fais ce que je peux... [...] il n'y a pas grand monde pour m'aider à la bibliothèque [...] je renouvelle le fonds au mieux. »

Méconnaissance du sujet implique aussi méconnaissance de ce qui se fait déjà, soit dans le milieu associatif, soit dans d'autres services publics. Pour l'une des personnes interrogées, c'est là l'un des principaux freins : le manque de transversalité entre les services, et de travail en partenariat, qui mène à ce que chaque service mène ses activités sans grande connaissance des autres. Elle nous le dit ainsi : « C'est un frein valable pour tout je pense, dans toutes les collectivités, il y a beaucoup de services qui font beaucoup de choses, mais s'il y avait plus de transversalité, de partenariats, on y arriverait plus facilement. »

Ce manque de connaissances n'est cependant pas lié à une quelconque hostilité sur le sujet. Nous avons posé la question explicitement à chaque personne rencontrée, et une seule estime que ses collègues font preuve d'hostilité. Elle déclare : « J'ai beaucoup de mal à sensibiliser mes collègues, il y a celles qui s'en fichent, et il y a même un peu d'hostilité (« Mais non, nous on est là pour faire passer le français, pas l'occitan ! »), ça va d'une petite hostilité à un intérêt distant on va dire. » Dans tous les autres cas, c'est plus le manque d'intérêt ou l'intérêt distant qui prime qu'une hostilité affirmée.

Ce manque d'intérêt personnel pour la langue fait tout de même que les équipes ne seront pas forces de proposition sur le sujet. Une personne enquêtée nous le dit ainsi : « Ce n'est pas assez connu des équipes, c'est compliqué quand dans les équipes on n'a pas de gens... soit ils ont des envies et des compétences, soit ça vient d'en haut. » Il est sous-entendu ici que dans cette bibliothèque il n'y a pas de travail particulier sur le fonds occitan en ce moment car les employé-es n'ont pas d'intérêt marqué pour le sujet, et qu'il n'y aucune demande en ce sens de la part de la direction ou de la collectivité. C'est une situation est tout à fait courante, et c'est même la plus répandue nous semble-t-il. Nous l'avons vu plus haut : les bibliothèques où les collections occitanes sont valorisées par des animations sont celles où une professionnelle a un intérêt pour le sujet, ou celles où la collectivité a impulsé une dynamique en ce sens (ou les deux !)

Face à ce manque de connaissance qui freine le développement de ces collections, nous avons interrogé les personnes enquêtées sur l'idée de recruter spécifiquement une personne occitanophone pour ces postes. Nos interlocutrices sont unanimes dans leur rejet de cette idée, et aucune bibliothèque n'en a fait un critère de recrutement. L'idée de suivre des formations leur parle beaucoup plus, même si peu d'entre elles ont sauté le pas. Cela peut être dû à un manque de temps, à une méconnaissance des formations disponibles, ou à des contraintes techniques. Une personne nous rapporte par exemple qu'elle pâtit de son éloignement géographique des acteur-ices de la formation tels que le Cirdoc.

Trois personnes interrogées, nous l'avons dit plus haut, ont entrepris de se former sur le sujet et sur la langue. La question qui se pose maintenant pour elles est de sensibiliser les collègues qui n'ont pas de connaissances, et qui ne voient pas d'intérêt professionnel à en avoir. Une de nos interlocutrices semble désespérer : « Si c'était mieux démocratisé... c'est difficile, je ne sais pas comment, mais il faudrait sensibiliser en premier lieu les passeurs, c'est-à-dire les bibliothécaires. »

Freins techniques

Les autres freins évoqués sont des freins que nous qualifierons d'ordre technique.

Est évoquée tout d'abord la difficulté à commander des livres via les canaux traditionnels. Une professionnelle raconte : « C'est difficile d'obtenir des livres, on avait lancé une commande mais on n'a pas pu avoir les livres, on avait commandé des kamishibai mais on n'a pas pu les avoir. » Une autre nous dit : « J'ai été assez en peine pour faire des achats de livres en occitan jusqu'ici : je trouve difficilement des livres attractifs. » Une autre encore estime : « C'est très compliqué de trouver des livres qui sont encore en vente. On a du mal à alimenter notre fonds parce qu'on passe par Électre, et quand c'est épuisé, on ne peut pas l'acheter. Donc a qu'un petit fonds d'une trentaine d'ouvrages. »

Aucune des interlocutrices que nous avons interrogées par rapport à d'éventuelles difficultés de catalogage n'a estimé que cet aspect-là posait problème.

Par contre, est revenu trois fois le problème de l'organisation dans l'espace. Une personne enquêtée estime : « On a un vrai problème de situation physique, nous le patrimoine on est au troisième étage. [...] On souffre d'une situation au niveau localisation, signalétique... je pense que même les collègues ne savent pas ce qu'on fait ici, je pense que certains ne sont jamais montés au troisième étage. » Une autre renchérit : « En fait, notre étagère est mal placée, donc elle n'est pas trop connue. » Pour une troisième, la situation est plus grave, et elle est généralisée : « Les trois quarts ou même plus du fonds occitan adulte sont en magasin, on a dû faire le choix terrible de monter la plupart des livres à l'étage. On a réduit considérablement le stock de livres en expo pour le public parce qu'il a fallu qu'on installe des ordinateurs, et on a un gros problème, c'est la place : la bibliothèque sature, elle existe depuis 1985 et il n'y a plus de place. » Cette situation déplorable est intimement liée au prochain sujet que nous allons aborder : celui du manque de budget.

Manque de budget à la hauteur des missions des bibliothèques

Quatre personnes ont évoqué clairement un manque de budget. Pour l'une d'elle, le budget attribué à l'occitan est « une petite part du budget fonds local, qui n'est déjà pas énorme. » Ainsi, elle n'acquiert que 10 à 15 documents par an. Une autre personne nous parle de « difficultés financières. » Une autre nous indique : « On a des problèmes de stockage, de budget... » Une autre enfin lie elle aussi le manque de place au manque de budget : « Le gros frein ces deux dernières années, c'est le même pour tout le monde, ça a été le Covid... mais à part ça je dirais le budget que peut nous allouer la collectivité. [...] En ce moment ça manque de dynamisme, mais on retravaillera dans ce cadre-là quand il n'y aura plus la pandémie, quand on aura la place, le budget... »

Sans évoquer explicitement un manque de budget, une majorité de nos interlocutrices évoque un nombre de missions importantes sans le nombre d'employé-es adéquat, et donc forcément une surcharge de travail qui mène à délaissier certaines tâches. Pour nous, cet état de fait est intimement lié à la question du budget : si les bibliothèques ne peuvent pas embaucher de personnel en nombre suffisant, c'est bien qu'elles n'en ont pas les moyens.

Une de nos interlocutrices déplore ainsi : « Le frein, c'est le manque de temps. On est submergé-es par la tâche. On manque de temps pour s'organiser, pour tout faire, c'est vraiment ça le gros frein. » Une autre nous indique : « Comme il y a beaucoup d'animations, il faut faire des choix. » C'est bien cette question du choix qui revient le plus souvent. Parmi toutes les missions des bibliothèques publiques, celle de diffusion et de promotion des langues régionales est souvent reléguée au dernier plan. Il ne s'agit pas ici pour nous de critiquer les bibliothécaires qui doivent effectuer ces choix, mais bien le manque de moyens qui mène à cette situation. De nombreuses personnes interrogées nous ont ainsi informée qu'elles ne développaient pas particulièrement leur fonds en occitan car ce n'était une priorité.

À la question de savoir pourquoi l'occitan n'est pas une priorité pour elles, nos interlocutrices donnent trois raisons.

Tout d'abord, elles estiment que d'autres missions répondent à un besoin plus important de leurs publics. L'une d'elle explique ainsi : « Si nous on ne sent pas la demande, il y'a tout le reste de notre activité qui prend de la place, donc on ne va

pas susciter une demande. Il y a déjà beaucoup d'autres orientations que l'on aimerait prendre, tout ce qui est mission sociale, répondre aux handicaps... tellement de choses qu'on aimerait faire et où on a pas le temps, donc l'occitan, ce n'est pas quelque chose auquel on pense. » Pour elle, les missions sociales des bibliothèques ainsi que l'accessibilité passent au premier plan, ce qui nous semble un choix professionnel tout à fait estimable et il ne s'agit encore une fois pas pour nous de blâmer les professionnel-les qui doivent faire ces choix.

La deuxième raison évoquée est celle de la présence d'associations actives sur le sujet, que nous avons déjà mentionnée. On a ainsi pu nous dire : « Je reste convaincue que ce qui nous freine, c'est qu'il y a un fort tissu associatif qui est déjà très actif sur le sujet, qui se questionne, qui se bouge... donc ça nous freine, pas au sens où on voudrait faire des choses mais on ne s'en sent pas le droit, mais plutôt dans le sens où ça n'en fait pas une priorité pour nous. »

Enfin, la troisième raison évoquée est le manque de reconnaissance par rapport à la charge de travail de travail demandée. On nous indique ainsi : « Si j'engage un travail, ça me demandera beaucoup de travail, beaucoup de contacts... ça demanderait beaucoup d'effort pour une demande pas très développée, et pour peu de reconnaissance au niveau hiérarchique. » C'est ce manque d'intérêt de la part de la direction qui peut freiner les professionnel-les : « Mais c'est toujours pareil, si la direction n'est pas impliquée, ce sera un effort personnel... Je pense que c'est une priorité pour personne en ce moment. Je n'ai pas senti en arrivant qu'il y ait un vrai élan à ce niveau-là. »

En conclusion, les professionnelles sont confrontées à deux principaux freins pour mener à bien leurs missions de promotion et diffusion de l'occitan : le manque de connaissances, et le manque de budget. Le manque de connaissances peut venir d'elles-mêmes, de leurs collègues, de leur direction, des publics... Les personnes averties sont en effet encore peu nombreuses. Les freins techniques que les professionnelles peuvent rencontrer viennent s'ajouter à cette situation, et ils peuvent parfaire de les démotiver. Le manque de budget implique pour les professionnel-les de faire des choix, et la diffusion et la promotion de l'occitan n'est en ce sens pas une priorité.

CONDITIONS DE REUSSITE ET PERSPECTIVES

COMPARAISONS LOCALES ET INTERNATIONALES

Occitan en Espagne

L'occitan est parlé en Espagne dans la région du Val d'Aran, région rurale de moins de 10 000 habitant-es qui forme une partie de la Catalogne et qui est située à la frontière avec le département français de l'Ariège. Le dialecte occitan parlé dans cette région, l'aranais, a été reconnu comme langue officielle dans le Val d'Aran en 1979, puis dans toute la Catalogne en 2006. Nous avons contacté la bibliothèque de la capitale du Val d'Aran, Vielha e Mijaran, mais celle-ci ne nous a pas répondu. Par contre, quatre bibliothèques de la ville de Barcelone, capitale de la Catalogne, ont répondu à notre questionnaire sur la place de l'occitan dans leur établissement. L'occitan ayant un statut officiel dans toute la Catalogne, il est aussi reconnu à Barcelone, bien que la ville ne fasse pas partie de l'aire occitanophone. La situation est donc assez différente de celle en Occitanie, mais ces réponses peuvent tout de même alimenter notre réflexion.

Les quatre bibliothèques interrogées possèdent un petit fonds, de 60 à une centaine de documents en occitan. Toutes possèdent des monographies, et une possède en sus des CD, des DVD, et des partitions musicales. Concernant les axes d'acquisition, trois bibliothèques mentionnent en premier lieu les ouvrages qui permettent d'apprendre la langue (grammaires, dictionnaires, etc.). Toutes mentionnent ensuite la littérature, et deux mentionnent des ouvrages de non-fiction et des ouvrages jeunesse. Deux estiment renouveler régulièrement ce fonds, et deux autres non. L'une d'elles précise que la plupart des ouvrages possédés sont issus de dons. Pour deux bibliothèques, le nombre de documents du fonds occitan a augmenté ces dernières années, et pour deux autres il a stagné. Les freins identifiés par les professionnel-les sont la faible demande, l'absence de public cible, et le manque de connaissance de la langue des personnels. Une personne interrogée rapporte que le réseau de bibliothèques de la ville de Barcelone a travaillé en collaboration avec le Cercle d'Agermanament Occitano-Català¹¹⁰ à la compilation d'une bibliographie de base de la langue occitane. Aucune bibliothèque n'organise d'animations autour de l'occitan, mais l'une d'elle relaye les activités du cercle Occitano-Catalan, dans le cas où ses usagèr-es seraient intéressé-es. À la question de savoir si les bibliothèques ont un rôle à jouer dans la promotion des langues régionales, toutes répondent oui. Une personne ajoute « oui, comme d'autres langues », et une autre précise « oui, mais il s'agirait des bibliothèques environnantes. » Nous ne pouvons qu'approuver ce propos, et regrettons encore une fois de n'avoir pu interroger la bibliothèque du Val d'Aran.

De cette enquête, nous retenons tout de même deux choses : tout d'abord, l'idée de prêter des partitions. Vue l'importance de la musique dans l'histoire de la langue occitane mais aussi dans la création contemporaine, cela nous semble une piste intéressante. Deuxième chose : le simple fait de conférer un statut officiel à une langue n'est pas synonyme de son développement dans la région concernée.

¹¹⁰ Cercle de Jumelage Occitano-catalan.

Gaélique écossais en Écosse

Le gaélique écossais est une langue celte parlée historiquement dans la plupart des régions qui composent l'Écosse actuelle. Le déclin du gaélique au profit de l'anglais et du scots commence bien avant celui de l'occitan au profit du français et l'UNESCO classe aujourd'hui la langue parmi les langues « sérieusement en danger. » Cependant, le gaélique est reconnu comme l'une des langues officielles par l'Écosse depuis 2005 et le gouvernement écossais a mis en place un certain nombre de mesures visant à revitaliser la langue, notamment via l'enseignement et la culture. Ainsi, entre 2001 et 2011, le nombre de locuteur-ices de moins de 20 a augmenté et 1.7% de la population écossaise est aujourd'hui locutrice¹¹¹. C'est dans la ville de Glasgow que l'on retrouve le plus grand nombre absolu de locuteur-ices du gaélique (près de 6 000 personnes), et c'est aussi cette ville qui est la plus multiculturelle. De nombreuses autres langues sont ainsi parlées de manière importante, comme le polonais (1.1% de la population écossaise) ou l'ourdou. On trouvera en annexe un tableau des langues les plus communément parlées en Écosse.¹¹²

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé intéressant d'interroger les professionnel-les sur la place du gaélique dans les bibliothèques de Glasgow. Nous avons interrogé une assistante bibliothécaire de la bibliothèque de Pollokshields via un questionnaire en ligne. Pollokshields est un quartier de Glasgow d'environ 30 000 habitant-es d'origines diverses (avec notamment une large communauté pakistanaise, qui représente 20% de la population).¹¹³

Le fonds gaélique est composé de documents empruntables : livres, DVD, ressources numériques, magazines, CD de textes lus. On y trouve des ouvrages pour adultes et pour la jeunesse (à la fois fiction et non-fiction), des livres bilingues, des livres de référence, des bandes dessinées, des albums pour enfants, des romans policiers... « et bien d'autres encore ! »¹¹⁴ selon notre interlocutrice. Le désherbage se fait selon les besoins et les acquisitions sont fréquentes (toutes les quelques semaines, voire chaque semaine). La bibliothèque possède en outre des documents en ourdou, en pendjabi, et en bengali. Il existe ainsi un rangement dédié aux « langues de la communauté » qui contient les livres pour enfants en gaélique, mais aussi dans ces autres langues. Pour notre interlocutrice, les livres gaéliques sortent, mais pas autant que ceux en anglais. Elle estime que les publics ne savent pas qu'ils sont là.

Au niveau des animations, une heure du conte était organisée régulièrement en gaélique, mais celle-ci n'a plus eu lieu depuis la fermeture de la bibliothèque suite à la pandémie de Covid-19 et le départ subséquent de la personne qui s'occupait de cette animation. Pour notre interlocutrice, cette animation avait un « énorme succès. »¹¹⁵ Pour elle, le frein principal à l'organisation d'animation est que les employé-es de la bibliothèque ne parle pas la langue. Elle estime que les animations rencontreraient sinon du succès, étant donné notamment la proximité de la

¹¹¹ ÉCOSSE. Scotland's Census at a glance : Languages. Scotland's Census [en ligne]. 3 août 2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.scotlandscensus.gov.uk/census-results/at-a-glance/languages/>

¹¹² Annexe 14.

¹¹³ GLASGOW CITY COUNCIL. City Ward Factsheets [en ligne]. Glasgow, 2017. Ward 6 : Pollokshields. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.glasgow.gov.uk/CHttpHandler.ashx?id=6022&p=0> P.2

¹¹⁴ « And much more! » Notre traduction.

¹¹⁵ « a massive success » Notre traduction.

bibliothèque avec une école où le gaélique est enseigné. Notre interlocutrice déclare ne pas avoir d'intérêt particulier pour la langue, mais elle a tout de même essayé de l'apprendre par le passé via l'application Duolingo. Selon elle, les bibliothèques ont un rôle à jouer dans le revitalisation de la langue « dans une certaine mesure¹¹⁶ » : « Il y a plus à faire pour revitaliser la langue, en particulier dans l'éducation, mais c'est sûr que les bibliothèques peuvent soutenir cet effort. »¹¹⁷

De ces informations, nous retenons tout d'abord que les freins évoqués sont similaires à ceux que l'on trouve pour l'occitan : la méconnaissance, et le fait que les activités reposent sur une seule personne. Cependant, notre interlocutrice nous semble enjouée et elle semble montrer un intérêt pour le sujet plus affirmé que d'autres professionnelles avec qui nous avons pu échanger, que ce soit en France ou en Espagne. Pour cette bibliothèque de quartier, le gaélique n'est pas pensé sous un angle patrimonial historique, mais véritablement comme une langue vivante. Le fonds nous semble ainsi assez diversifié, et il inclut des genres populaires tels que les romans policiers. C'est cet aspect, ainsi que l'articulation du gaélique avec les langues dites d'immigration, qui nous semblent les plus porteurs.

Catalan en France

La dernière comparaison que nous voulions établir est celle avec le catalan en région Occitanie. Le catalan en est la deuxième langue régionale, il est parlé dans le sud-est de la région, dans le département des Pyrénées-Orientales qui jouxte la Catalogne espagnole. On parle de Catalogne Nord pour désigner l'aire catalane française, et de Catalogne Sud pour désigner l'espagnole. Le catalan est beaucoup plus répandu que l'occitan sur leurs territoires respectifs : en 2015, 35% des habitant-es de la Catalogne Nord déclarent savoir parler le catalan, et 61% le comprendre¹¹⁸. Toutefois, à l'instar de l'occitan, son usage est peu répandu dans la vie de tous les jours, les auteur-ices de *l'Enquête sur l'emploi des langues en Catalogne Nord* de 2015 parlent d'un « déficit de pratique linguistique malgré les compétences d'une partie de la population. » En Catalogne Sud cependant, la quasi-totalité de la population comprend le catalan, et 75% le parle¹¹⁹. Ainsi, plus de 9 millions de personnes parlent la langue et elle n'est pas considérée par l'UNESCO comme une langue en danger. Suite à des efforts du gouvernement et de la population, la langue est utilisée de manière usuelle dans l'enseignement, dans les commerces, dans les médias, dans la culture... Près de 6 000 livres sont publiés en catalan en Espagne chaque année, ce qui représente 12% de l'édition nationale. Il nous semblait donc intéressant d'interroger les bibliothécaires des Pyrénées-Orientales sur la place du catalan dans leurs établissements, étant donné notamment le dynamisme de la langue dans la région frontalière de Catalogne Sud. Nous avons réalisé des entretiens téléphoniques avec une bibliothécaire départementale et une bibliothécaire municipale du réseau de bibliothèques de la ville de Perpignan.

¹¹⁶ « To an extent yes! » Notre traduction

¹¹⁷ « More needs to be done to help with the revitalisation of the language, particularly in education but libraries can definitely support. » Notre traduction.

¹¹⁸ CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, GOUVERNEMENT DE CATALOGNE et INSTITUT FRANCO-CATALAN TRANSFRONTALIER (IFCT) DE L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN. *Connaissance et emploi des langues en Catalogne Nord* [en ligne]. Perpignan, 2015. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : http://www.eurodistricte.cat/sites/default/files/contingut/connaissances_et_emploi_des_langues_en_catalogne_nord.pdf P.5

¹¹⁹ GENERALITAT DE CATALUNYA. *Catalan in Catalonia*. Intercat [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <http://www.intercat.cat/en/info/catala-catalunya.jsp>

Médiathèque centrale de Perpignan

À la médiathèque centrale de Perpignan, on retrouve des documents en catalan à la fois dans le fonds local, et dans tout le reste de la bibliothèque (romans, jeunesse, musique...) Le fonds local ne contient que les ouvrages publiés dans le département, or la plupart des acquisitions sont des ouvrages publiés en Catalogne sud. Le budget dédié aux documents en catalan, en dehors du fonds local, représente 10% du budget global. Le fonds est de 26 709 documents, et la présence du catalan est formalisé dans la politique d'acquisition. Environ la moitié des acquisitions sont à destination de la jeunesse. Notre interlocutrice parle et écrit la langue, et elle estime que trois autres collègues la parlent aussi. Par ailleurs, elle nous indique que quelques collègues se forment tous les ans, « un petit apprentissage pour parler dans la vie de tous les jours. » La connaissance de la langue n'est pas un critère de recrutement, mais selon elle les collègues se rendent compte en travaillant de l'utilité d'en connaître quelques bases au moins. Pour notre interlocutrice, la diffusion et la promotion du catalan sont une volonté politique qui existe depuis de nombreuses années : le conseil général des Pyrénées-Orientales a par exemple été la première collectivité à adopter une charte en faveur du catalan, en 2007. Cette volonté existe pour elle y compris dans le réseau de bibliothèques.

Notre interlocutrice estime que le fonds catalan à destination de la jeunesse tourne bien, et la bibliothèque propose des animations en priorité pour ce public. La bibliothèque reçoit les élèves des écoles catalanes associatives et des écoles publiques, elle organise des animations pour les très jeunes enfants, et elle prévoit aussi quelques animations tout-public ou adultes (colloques, spectacles...) Pour ces animations, comme pour les acquisitions, la bibliothèque peut compter sur la participation d'acteur-ices de la Catalogne du sud. Notre interlocutrice mentionne par exemple des troupes de théâtre ou des universitaires qui ont fait le déplacement pour participer à des animations à Perpignan. La bibliothèque a cependant à cœur d'intégrer la scène locale, et elle participe à des temps forts de la ville. Au niveau des partenariats, ceux-ci sont principalement noués avec les écoles, mais aussi avec certaines associations. Notre interlocutrice estime que les publics sont les locuteur-ices, mais aussi les personnes qui ne parlent pas la langue mais dont les enfants l'apprennent, et les personnes qui apprennent elles-mêmes la langue et qui viennent l'entendre à la bibliothèque. En effet, quatre employé-es parlent la langue (nous l'avons dit), et celle-ci est utilisé de manière presque systématique dans la communication, qui est donc effectué en bilingue français-catalan. Notre interlocutrice estime que la langue est vue de manière favorable dans les équipes et dans la population : « Je pense que maintenant, tout le monde est convaincu que le bilinguisme, c'est un plus, donc le regard est bienveillant. Ce n'est plus considéré comme un patois qui pourrait défavoriser les apprentissages. » Interrogée sur le rôle des bibliothèques, elle nous indique que celui-ci serait selon elle de « continuer à faire des animations partout, pour que la langue continue à être pratiquée, et pourquoi pas créer des envies... »

Le principal frein identifié n'est pas un manque d'intérêt ou de connaissance, mais la diversité de compétence linguistique des publics. Notre interlocutrice estime compliqué d'organiser des animations qui puissent servir à la fois les besoins de personnes bilingues, de personnes qui débutent, et de tout-es les autres sur ce spectre.

Bibliothèque départementale des Pyrénées-Orientales

Pour notre interlocutrice de la bibliothèque départementale, les choses semblent plus compliquées. Il y a effectivement une volonté d'intégrer la langue dans les collections et les services, puisqu'un poste a été créé à cet effet en 2006, que notre interlocutrice occupe depuis cette date. À son arrivée, elle a tout d'abord entrepris de se former : « Je me suis formée, j'ai fait des stages, je suis allée à Barcelone. » Elle a ainsi pu monter le fonds catalan de la bibliothèque, et proposer à son tour des formations aux bibliothèques du réseau. Elle propose ainsi des formations annuelles à la lecture à voix haute en catalan, et les bibliothécaires du réseau lui ont maintenant demandé d'aller plus loin : elle a donc conçu un cycle de formation de 4 jours où les bibliothécaires peuvent apprendre à accueillir tous les publics en catalan. Notre interlocutrice tente par ailleurs de créer des liens avec la Catalogne Sud : elle a visité les bibliothèques de Barcelone, où elle raconte avoir été accueillie « comme une reine », et elle a par la suite organisé des visites de bibliothèques entre collègues de Catalogne Nord et Sud. Elle a par ailleurs proposé l'intégration d'une catégorie bilingue français/catalan à un prix du livre vivant qui s'était lancé sur le département. Ce prix fonctionne aujourd'hui très bien puisque 4 000 élèves y participent chaque année. Il est aussi l'occasion d'offrir les livres en question aux bibliothèques du réseau ainsi qu'à certains établissements scolaires, ce qui permet selon notre interlocutrice de « rafraîchir les collections »

Interrogée sur la présence de l'occitan à la bibliothèque départementale, notre interlocutrice estime que ce pan d'activité est « très marginal. » La bibliothèque ne dispose que d'un petit fonds occitan, une petite partie seulement du département étant occitanophone (le Fenouillèdes, où nous avons par ailleurs interrogé une bibliothécaire).

Notre interlocutrice pointe comme frein principal le manque de moyens, notamment humains, à la fois dans les bibliothèques du réseau et à la bibliothèque départementale. Elle travaille seule sur cette mission, à temps partiel et avec d'autres missions en sus. Ainsi, elle se sent limitée dans son action et estime que les choses avancent lentement alors qu'il y aurait beaucoup à faire et que chaque projet en amène un nouveau. Dans les bibliothèques du réseau, elle sent que le catalan n'est pas une priorité parmi toutes les missions que les bibliothécaires doivent accomplir avec le peu de moyens humains disponibles : « ce n'est pas un manque d'intérêt, c'est un manque de temps. » Pour elle, l'action des collectivités est très tournée vers l'enseignement et les écoles, et elle aimerait que les bibliothèques soient mieux intégrées. Enfin, si la présence du catalan est bien formalisée à la bibliothèque départementale, notre interlocutrice estime que cela n'est pas suffisant : « Quand je suis partie pendant quatre ans, il ne s'est presque rien passé... peut-être une collègue qui faisait quelques achats. Ce n'est pas parce qu'il y a la ligne budgétaire qu'il y a les achats et l'activité derrière. »

De ces deux entretiens, nous voyons que les freins sont assez similaires à ceux rencontrés pour l'occitan : le manque de moyens, obstacle d'ordre politique, et la diversité des compétences linguistiques, obstacle d'un ordre plus technique. Toutefois, la présence du catalan est plus affirmée en bibliothèques que celle de l'occitan, en raison d'un nombre de locuteur-ices plus élevé et de la présence d'une région frontalière dynamique. Nous retenons comme piste de réflexion pour l'occitan les formations organisées par la bibliothèque départementale, ainsi que les animations à destination de la jeunesse organisées à Perpignan.

PERSPECTIVES

À l'issue de nos recherches sur la place de l'occitan dans la société, et de notre enquête sur sa place en bibliothèques publiques, nous nous permettons maintenant de fournir quelques pistes de réflexion et d'action. Depuis l'adoption de la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique en 2021, la « diffusion et la promotion du patrimoine linguistique » sont inscrites légalement aux rangs des missions des bibliothèques. Toutefois, dans le cas de l'occitan, nous avons montré que, faute de temps à lui accorder, cette mission passe souvent au second plan, voire même aux oubliettes. Une des conditions de réussite de cette mission, et de toutes les autres, serait donc que les bibliothèques publiques soient financées à hauteur des besoins. Cela dit, de nombreux autres obstacles ont été mentionnés lors de nos entretiens, et c'est en réponse à ceux-là que nous nous permettons les réflexions suivantes.

Formaliser et pérenniser l'action

Inscrire l'occitan dans la politique de l'établissement

Dans tous les établissements que nous avons pu interroger, les acquisitions en occitan se font sans politique documentaire formalisée. Cette situation dénote souvent une absence de réflexion sur les besoins des publics en la matière. Une première analyse de ces besoins devrait permettre de dégager des axes de développement des collections en occitan qui répondent aux attentes des publics. Pour connaître la situation de l'occitan sur leur territoire (locuteur-ices, enseignement, acteur-ices), les bibliothèques pourront se rapprocher de l'OPLO. Selon les territoires, on pourra ainsi privilégier les documents pour la jeunesse, les ouvrages à destination des apprenant-es, la presse locale, les ressources numériques... On inscrira ces axes dans la politique documentaire de l'établissement afin que les acquisitions ne se fassent pas selon les envies de la personne en charge du fonds, mais selon une politique réfléchie. Inscrire ce fonds dans la politique documentaire lui donne en outre une visibilité eu sein de l'équipe de l'établissement.

Définir les publics visés et les axes de développement des collections implique nécessairement une réflexion sur la localisation du fonds occitan dans la bibliothèque. Fonds local ou langues vivantes, il n'y a pas de réponse toute faite, mais la décision doit être prise en fonction de l'orientation qu'on souhaitera donner au fonds, définie dans les axes de développement. La question de la localisation paraît être un problème assez fréquent pour les professionnelles que nous avons interrogées, qui estiment que les publics potentiels ne savent pas que ces fonds existent. Ainsi, une réflexion sur la signalétique, sur la communication, et sur les moyens de distinguer ces fonds parmi les documents en français est nécessaire si l'on veut que ces collections rencontrent leurs publics.

Pour un certain nombre de bibliothèques interrogées, les acquisitions en occitan, intégrées dans le fonds local, se résument à l'acquisition d'ouvrages ou de CDs d'artistes du département. Ces acquisitions obligatoires peuvent se révéler une opportunité de développement. Bien que la demande en bibliothèques puisse sembler faible, si des œuvres sont créées et éditées localement en occitan, c'est bien qu'il

existe des artistes mais aussi des lecteur-ices et des auditeur-ices. Les auteur-ices et musicien-nes qui créent en occitan ont souvent à cœur de transmettre leur œuvre mais aussi leur langue, et ces personnes peuvent constituer des personnes tout à fait intéressantes à inviter pour une animation ou avec qui co-construire l'offre (nous y reviendrons).

Pour les animations, la situation est pire que pour les collections : l'organisation d'animations autour de l'occitan dépend toujours d'une personne, particulièrement sensibilisée et motivée, et celles-ci s'arrêtent dès que la personne quitte ses fonctions, qu'elle ait été bénévole ou professionnelle. Or les animations, loin d'être un détail ou la cerise sur le gâteau, sont le moyen de valoriser les collections, de les faire vivre : elles sont « la bibliothèque en action. »¹²⁰ La valorisation des collections nous semble indispensable dans un contexte où le taux de locuteur-ices ainsi que le nombre de documents publiés sont relativement faibles.

Tout comme les acquisitions sont formalisées dans la politique documentaire, les animations doivent être formalisées dans une politique d'action culturelle et scientifique. Celle-ci doit encore une fois être basée sur une analyse des besoins des habitant-es du territoire, on évitera ainsi d'organiser des animations pour nos publics imaginés plutôt que pour nos publics réels.

Pour inscrire l'occitan dans leur politique, les professionnel-les peuvent maintenant s'appuyer sur les textes qui régissent l'action des bibliothèques. Comme nous l'avons dit, la « diffusion et la promotion du patrimoine linguistique » sont maintenant inscrites dans la loi en tant que mission des bibliothèques. Ce seul fait doit permettre d'inscrire les langues régionales dans l'action des bibliothèques malgré les réticences qui peuvent encore subsister de manière minoritaire.

Penser le rôle des bibliothèques dans les politiques des collectivités

Si les bibliothèques doivent inscrire l'occitan dans leurs politiques, l'État et les collectivités doivent à leur tour inscrire le rôle des bibliothèques publiques lorsqu'ils formulent des plans en faveur des langues régionales. Pour les collectivités, ces plans peuvent exister au niveau régional (Cultura Viva pour la région Occitanie), départemental, ou communal. Les développements à l'initiative de la région Occitanie que nous avons évoqués en première partie nous semblent prometteurs.

Du côté départemental, le département de l'Aude, par exemple, souligne dans son schéma départemental de développement de l'occitan le rôle de la médiathèque départementale et développe les actions du département qui impliquent les bibliothèques municipales. Le département s'engage ainsi à distribuer « un fonds de livres et de CD (chansons et textes enregistrés) en occitan dans les 246 bibliothèques du réseau » et à procurer « un soutien indirect dans l'aide aux animations dans les bibliothèques pour favoriser la programmation d'intervention de conteurs occitans. »¹²¹

¹²⁰ MELOT, Michel. Avant-propos. Dans : L'action culturelle en bibliothèque [en ligne]. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2008. ISBN 978-2-7654-1125-3. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.cairn.info/laction-culturelle-en-bibliotheque--9782765409588.htm>

¹²¹ DÉPARTEMENT DE L'AUDE. Soutenir le développement de l'occitan. Département de l'Aude [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.aude.fr/soutenir-le-developpement-de-loccitan>

Pour les professionnelles avec qui nous avons échangé, les collectivités ne prennent pour l'instant pas assez en compte le rôle que pourraient jouer les bibliothèques publiques. Peut-être est-ce là aussi un problème de communication autour des actions mises en place. La formation d'un réseau, ou peut-être même juste d'une newsletter mensuelle, à destination des professionnel-les de la lecture publique en charge de fonds occitan pourrait à ce titre être utile.

Former les professionnel-les

Inscrire l'occitan dans la politique d'un établissement ne servira à rien si les professionnel-les de cet établissement n'ont pas les compétences pour mener à bien ces actions. La formation est ainsi pour nous une priorité pour que les langues régionales puissent prendre toute leur place en bibliothèques. Nous ne voulons pas ici dire que chaque professionnel-le doit apprendre la langue, cela serait bien sûr démesuré. De simples actions de sensibilisation peuvent former une très bonne base : savoir dire quelques mots, connaître en grand l'histoire de la langue, mais surtout disposer des ressources nécessaires pour aller plus loin. Le simple fait de parler quelques mots contribuera à élaborer une atmosphère de confiance entre les professionnel-les et les locuteur-ices ou apprenant-es. Le fait que certaines personnes m'aient demandé conseil pour l'acquisition de documents suite à nos entretiens montre une méconnaissance de l'offre déjà existante. Le Cirdoc notamment a justement cette mission d'information, de conseil, et d'accompagnement des professionnel-les. Les bibliothécaires en charge des acquisitions et animations en occitan ne doivent pas hésiter à le contacter, mais encore faut-il qu'ils et elles savent qu'il peut les aider.

Au-delà de ces quelques notions, les professionnel-les peuvent vouloir suivre des formations plus poussées, comme nous en avons vu l'exemple dans le cas du catalan dans les Pyrénées-Orientales. Les formations pourraient porter sur la lecture à voix haute en occitan, sur l'histoire de la musique de la musique occitane, sur comment accueillir divers publics en occitan... S'il existe de nombreuses formations linguistiques en occitan, ces formations spécifiques aux professionnel-les des bibliothèques semblent pour l'instant rares. Ce serait là un exemple d'actions que peuvent mettre en place les bibliothèques départementales, encore faut-il qu'elles en aient elles-mêmes les compétences. Des partenariats entre professionnel-les des bibliothèques et acteur-ices du monde de l'occitan seraient ici tout à fait pertinents. Le chargé de mission avec qui nous avons pu échanger nous a par ailleurs indiqué que les actions de formation en interne via le CNFPT était un des axes réfléchis dans le cadre du plan Cultura Viva, ce qui nous semble prometteur.

Par ailleurs, la création et la diffusion d'outils professionnels nous semble indispensable, pour les professionnel-les peu sensibilisé-es autant que pour les autres. En ce sens, les actions du Cirdoc sont précieuses. C'est suite à un besoin ressenti chez les bibliothécaires que le Cirdoc a créé pour la première fois en 2021 un vade-mecum pour aider à la mise en place d'un fonds occitan. Le Cirdoc édite en outre régulièrement un catalogue de la production culturelle occitane. Des ouvrages tels que *Musiques occitanes*, qui présente une centaine de CD ayant modelé l'histoire de la musique occitane des années 1970 à aujourd'hui, peuvent aussi guider les bibliothécaires.¹²² Pour le catalogage, le Cirdoc, qui vise l'exhaustivité en terme

¹²² MARTEL, Camille et Jordan SAÏSSET. *Musiques occitanes*. Marseille : Le mot et le reste, 2016. ISBN 978-2-36054-225-3.

d'acquisition des ouvrages en occitan, peut aussi faciliter la tâche des professionnelles en partageant ses notices.

Enfin, les bibliothécaires qui souhaitent développer leur offre occitane ont une chance : il existe parmi les publics des personnes passionnées et très érudites. On pourrait imaginer allier les connaissances bibliothéconomiques des professionnelles avec les connaissances de ces publics dans une logique de co-construction. Ce n'est là qu'une piste de réflexion et l'on sait que la participation des usagèr-es est sujette à débat dans la profession et que ses formes sont encore en construction.

Les partenariats

S'ancrer dans son territoire via les partenariats

La loi Robert indique que les bibliothèques doivent coopérer « avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires. »¹²³ De tels partenariats doivent permettre aux bibliothèques de s'ancrer sur leur territoire :

« Construire les services avec les acteurs locaux est aussi une façon pour la bibliothèque de s'inscrire « dans la Cité », en prise directe avec son territoire. »¹²⁴

Pour Bertrand Calenge :

« [...] un partenariat ne se construit pas seulement pour atteindre son propre but, il s'établit parce que le partenaire envisagé remplira ses objectifs au même titre que son complice. Ce complice peut être un membre du public servi [...], il peut aussi être membre d'un de ces groupes, institutionnels, privés ou associatifs, qui poursuivent également des buts de service public à l'égard des mêmes publics. La bibliothèque doit donc s'immerger dans ce jeu collectif, et inscrire son action dans les processus sociaux. »¹²⁵

À retenir ici la diversité des partenariats possibles, l'idée que chaque partenaire doit trouver son compte dans le projet, mais aussi le fait que les partenaires potentielles doivent poursuivre des buts de service public envers les mêmes publics. Dans la diversité des partenaires potentielles pour des actions en occitan, les bibliothèques prendront garde, pour le cas des acteur-ices privé-es, de ne travailler qu'avec des associations dont elles partagent les valeurs : c'est-à-dire des associations qui diffusent l'occitan au titre de la diversité culturelle, et non dans un but identitaire qui serait contraire aux valeurs du service public. C'est un aspect sur lequel plusieurs de nos interlocutrices ont insisté. Nous reviendrons par ailleurs sur cet enjeu central qu'est la prise en compte de la diversité des publics.

¹²³ FRANCE. Loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. En ligne. No 2021-1717 du 21/12/2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514/> Article 1, alinéa 6.

¹²⁴ LEPREVOST-GRANCHER, Lucie. Quelles actions mettre en place pour favoriser le dialogue interculturel ? Dans : Isabelle ANTONUTTI, dir. Migrations et bibliothèques. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2017, p. 71-82. ISBN 978-2-7654-1542-8. P.82

¹²⁵ CALENGE, Bertrand. Les bibliothèques et la médiation des connaissances. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1465-0. P.80

Les partenariats, qu'ils soient avec des partenaires internes ou externes, doivent viser la « complémentarité des services » et « éviter tout doublage. »¹²⁶ Pour l'une de nos interlocutrices, un obstacle à la diffusion de l'occitan était un manque de transversalité : beaucoup d'actions sont mises en place et beaucoup d'efforts fournis, mais une meilleure communication et de la collaboration permettraient de mettre en place des projets plus ambitieux et qui pourraient toucher un plus large public. Les partenariats permettent en outre de mobiliser les compétences diverses des membres : une association peut amener sa connaissance de la langue, et la bibliothèque sa connaissance des publics. Établir des partenariats est donc aussi un moyen de pallier le manque de connaissances des bibliothécaires sur le sujet.

Les partenaires privilégiés pour l'instant sont les établissements scolaires, ce qui nous semble tout à fait pertinent au vu des statistiques concernant l'enseignement de l'occitan, mais aussi parce que ces actions permettent de combiner plusieurs missions des bibliothèques. Ainsi, la diffusion de l'occitan n'est plus une tâche en plus, à part, mais elle est intégrée ici par exemple aux missions d'encouragement de la lecture chez les enfants. Par ailleurs, les enseignant-es d'occitan ont par définition à cœur de diffuser leur langue, et ils et elles se révèlent donc être des partenaires motivé-es et forces de proposition, ainsi qu'en témoignent certaines de nos interlocutrices.

Nous avons évoqué ici les atouts des partenariats, mais notons tout de même que ceux-ci nécessitent une charge de travail importante afin d'être menés à bien, et qu'il ne constitue nullement une division du travail en deux entre les partenaires.

Prendre en compte le spectacle vivant

Là où le bât semble blesser pour l'instant, c'est dans l'intégration des bibliothèques aux événements festifs ou de spectacle vivant. Ces événements sont pourtant de plus en plus nombreux, et c'est par là que la diffusion de l'occitan se fait en majorité. En effet, un bal ou un concert sera accessible à tous-tes, indépendamment du niveau de langue de la personne.

Il ne s'agit pas d'associer les bibliothèques à tous les projets, les bibliothèques ne peuvent, et ne doivent être partout. Toutefois, leur implication peut être pensée à différents degrés et leur absence de ces événements est particulièrement décevante lorsque ceux-ci sont organisés par les collectivités. On nous a mentionné par exemple un festival occitan organisé par une commune ou encore un événement autour de la création littéraire occitane à l'échelle d'un département auxquels les bibliothèques n'étaient pas associées. Lorsqu'une organisation pleinement en partenariat n'est pas pertinente, la bibliothèque de la collectivité peut tout de même être intégrée : dans le cadre d'un festival, elle pourra avoir un stand pour présenter les ouvrages en occitan de ses collections, ou ceux-ci pourront à minima être présentés dans la communication de l'événement. De telles actions favoriseraient la rencontre entre les collections en occitan des bibliothèques et leurs publics, et elles participeraient de l'ancrage des bibliothèques dans leur territoire.

Si les bibliothèques peuvent s'inviter à ces événements vivants, l'inverse peut aussi être vrai : on peut imaginer par exemple une exposition de photos issues d'un

¹²⁶ MARTIN, Nathalie. La contribution des bibliothèques publiques québécoises au vivre ensemble : l'approche interculturelle des Bibliothèques de Montréal. Dans : Isabelle ANTONUTTI, dir. Migrations et bibliothèques. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2017, p. 101-108. ISBN 978-2-7654-1542-8. P.107

spectacle en occitan ayant eu lieu sur la commune de la bibliothèque, ou alors la mise en avant d'un CD via une table dédiée lorsqu'un groupe se reproduit localement. Réaliser l'importance de la musique et du théâtre dans la création contemporaine appelle par ailleurs à repenser les collections : pourquoi ne pas imaginer prêter des partitions, comme le fait l'une des bibliothèques du Barcelone ? Pourquoi ne pas proposer à l'emprunt des scénettes de théâtre pour les apprenant-es et les enseignant-es ?

De telles réflexions, notamment sur le dynamisme de la musique occitane, arrivent justement à un moment où la place de la musique en bibliothèques est en pleine mutation. En effet, si l'usage des CD a considérablement baissé dans la population, l'écoute de musique ainsi que la fréquentation de concerts ont augmenté. Les bibliothèques tentent aujourd'hui de répondre à cette évolution. Pour Xavier Galaup, directeur de la médiathèque départementale du Haut-Rhin :

« L'action des bibliothèques dans ce domaine pourrait prendre trois directions principales, sans qu'il soit nécessaire de toutes les emprunter en même temps : d'abord, venir partager et échanger autour de la musique ; ensuite, venir jouer et partager sa musique ; enfin, venir apprendre et enseigner la musique. Ces trois axes s'inscrivent dans les missions culturelles, éducatives et sociales des médiathèques. »¹²⁷ Pour le cas de l'occitan, on pourrait imaginer par exemple de créer des clubs d'écoute, d'organiser des journées de création musicale¹²⁸, ou encore de prêter des instruments avec le concours du Cirdoc. Par ailleurs, encourager la pratique amateur entre en plein dans les enjeux liés aux droits culturels, auxquels les bibliothèques se doivent de répondre.

Penser la diversité des publics

Aller au-devant des publics

Nous l'avons dit en première partie : le profil des personnes locutrices de langues régionales ne correspond pas au profil des personnes qui fréquentent le plus les bibliothèques. Il s'agit de personnes plutôt âgées, et résidant en territoire rural. Proposer des animations autour de l'occitan peut ainsi être un moyen de toucher ses publics, et de remplir nos missions de diversification des publics. Les actions hors les murs sont à ce titre intéressantes.

Des actions hors-les-murs ont par exemple été organisées en ce sens par la bibliothèque de Brest, qui est allée à la rencontre de personnes âgées résidant en EHPAD : « Dans le cadre de la mission de portage à domicile, une jeune bibliothécaire bretonnante, Klervi Abalain, organise des lectures et discussions en breton dans des maisons de retraite et autour de textes divers (témoignages, légendes, histoires drôles) faisant appel aux souvenirs des pensionnaires (vie à la campagne, école, activités saisonnières). »¹²⁹

¹²⁷ GALAUP, Xavier. L'espace musique, troisième lieu : réenchanter la musique en bibliothèque. Bulletin des Bibliothèques de France [en ligne]. Juin 2014, (2). ISSN 1292-8399. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0122-011>

¹²⁸ Comme cela pu être organisé par exemple à la médiathèque de Pacé en Bretagne, sans la dimension occitane bien sûr.

¹²⁹ LE MEST, Julie. Le place des langues régionales en bibliothèque municipale. Mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB, 2010. 118p. P.78

Diversité de compétences linguistiques

Plusieurs professionnelles l'ont souligné : les écarts entre les niveaux de langue des différents publics peuvent poser problème dans l'élaboration à la fois des collections et des animations. Au-delà du niveau de langue, c'est aussi les différences de compétences qui peuvent poser problème : les jeunes apprenant-es seront plus à l'aise avec l'occitan écrit, tandis que les personnes plus âgées seront plus à l'aise à l'oral par exemple. On pourrait imaginer transformer cette difficulté en opportunité en organisant des événements intergénérationnels qui permettraient aux plus jeunes de pratiquer la langue en dehors de l'école, et aux plus âgé-es de transmettre leur savoir et leur histoire. De tels événements ont pu être organisés avec succès en Bretagne, où la bibliothèque de Brest a organisé des rencontres entre des personnes âgées bretonnantes et des élèves d'une école Diwan (écoles associatives en breton).¹³⁰ On pourrait imaginer l'organisation de « bibliothèques vivantes », où les participant-es partageraient leur rapport à l'occitan et leur histoire. Événement de plus en plus répandu, les bibliothèques vivantes sont des bibliothèques « dans laquelle les livres sont des personnes qui racontent une facette de leur vie, leur expérience professionnelle, leur métier, leur engagement et dialoguent avec les lecteurs. »¹³¹

Lors de tels événements, la bibliothèque devient un lieu où la langue peut être parlée dans la sphère publique, ce qui répond à l'une des principales demandes des personnes locutrices interrogées dans l'enquête présentée en première partie. C'est aussi cette dimension de la bibliothèque comme lieu de socialisation qu'ont mis en avant les répondant-es à la concertation *Cultura Viva*. Parmi toutes les « propositions citoyennes » émises, une seule concerne les bibliothèques et elle suggère : « Proposer des ateliers parents-enfants de pratique et de partage des langues occitane et catalane dans les lieux de socialisation (médiathèques, maisons de quartiers etc...). »¹³² En bibliothèque, ces temps pourraient par exemple s'articuler autour d'albums pour enfants. Au-delà de temps parents-enfants, on pourrait proposer des ateliers de conversation en occitan, ouverts aussi bien aux locuteur-ices qu'aux apprenant-es, de la même manière que ce que certaines bibliothèques proposent déjà pour le français ou pour d'autres langues vivantes. Par ailleurs, pour que la bibliothèque devienne véritablement un lieu où l'occitan peut être parlé, nous reprenons ici une idée formulée par Julie Le Mest, qui consisterait à identifier par un badge les bibliothécaires occitanophones, comme on peut déjà le faire dans d'autres lieux avec l'anglais ou l'espagnol.¹³³

Si les niveaux linguistiques sont divers, de nombreuses personnes sont engagées dans une démarche d'apprentissage ou de consolidation de leurs connaissances en occitan. On trouve ainsi parmi les publics un nombre d'apprenant-es non négligeable, que ce soit chez les enfants ou les adultes. Une offre spécifique pourrait être pensée à leur rencontre. On sait par exemple que 23% des personnes qui

¹³⁰ Ibid. P.79

¹³¹ BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. Bibliothèque vivante "Vous faites quoi dans la vie ?". Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou (professionnels) [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/fiche-pratique/bibliotheque-vivante-vous-faites>

¹³² RÉGION OCCITANIE. Phase de votation citoyenne du projet Plan Cultura viva. En ligne. La Région Citoyenne : je participe à l'Occitanie. [sans date]. Disponible sur : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/plan-cultura-viva/questionnaire/phase-de-votation-citoyenne> [consulté le 22/08/2022].

¹³³ LE MEST, Julie. Le place des langues régionales en bibliothèque municipale. Mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB, 2010. 118p. P.78

souhaitent apprendre ou se perfectionner en occitan comptent le faire via l'auto-formation.¹³⁴ Pour ces publics, les bibliothèques pourraient mettre en avant leurs ressources, et proposer de l'aide, notamment au niveau informatique pour les personnes qui utilisent des ressources d'apprentissage en ligne. En effet, préfacer le mot formation du préfixe auto ne suffit pas à rendre les usagèr-es autonomes, comme le souligne Bertrand Calenge qui nous indique qu'il est « en général nécessaire de discuter avec l'utilisateur intéressé pour vérifier son habileté procédurale, pour évaluer la nature et le niveau de son besoin, souvent l'assister dans ses perplexités... »¹³⁵ Dans ce cas, les actions de médiation numérique qu'organisent les bibliothèques contribueraient aussi à la diffusion de l'occitan, sans que cela nécessite le développement d'une offre particulière. Toutefois, des actions de communication à destination des apprenant-es de l'occitan seraient nécessaires pour que ces personnes sachent ce que peut leur offrir leur bibliothèque, que ce soit en matière de ressources, numériques ou non, ou d'aide à l'utilisation de l'outil informatique.

Encourager la diversité culturelle

Pour certaines personnes que nous avons interrogées, l'occitan peut avoir une fonction égalisatrice : dans une situation d'enseignement, les enfants partent tous du niveau 0 de compétences en occitan et se retrouvent donc à un niveau d'égalité, quelles que soient leurs compétences en français. Pour les enfants issu-es de l'immigration qui ne maîtrisent pas le français en arrivant, ou pour les enfants qui maîtrisent une autre langue en plus du français, cela permet de valoriser leurs compétences et de mettre en avant les atouts que représentent la diversité linguistique.

C'est justement au sein de cette diversité linguistique et culturelle que les langues régionales doivent trouver leur place. L'enjeu pour les bibliothèques est ainsi de « prendre en compte la diversité culturelle et linguistique des habitants d'un territoire, pour donner à tous les moyens d'accéder à ses ressources et pour jouer un rôle de passerelle entre les différentes cultures, celles des pays d'origine et celles du pays d'accueil. »¹³⁶ Autrement dit :

« Au service d'une population parlant des langues variées, porteuses de différences culturelles, la bibliothèque se doit de tenir compte de cette diversité, pour répondre aux besoins de tous les publics. Lieu d'intégration, elle est aussi le reflet de la diversité culturelle et linguistique de ses usagers – réels et potentiels. »¹³⁷

Francis Monterello, directeur des services culturels de la ville de Gardanne (Bouches-du-Rhône), nous mettait en garde en 1999 :

« On observe aujourd'hui une montée de la folklorisation de la culture, une montée des populismes. Cette folklorisation me semble dangereuse parce qu'elle va puiser dans une culture fossilisée. Vitrolles ne s'appelle plus « Vitrolles » mais «

¹³⁴ OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020 [consulté le 22 août 2022] Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P.38

¹³⁵ CALENGE, Bertrand. Les bibliothèques et la médiation des connaissances. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1465-0. P.74

¹³⁶ LEPREVOST-GRANCHER, Lucie. Quelles actions mettre en place pour favoriser le dialogue interculturel ? Dans : Isabelle ANTONUTTI, dir. Migrations et bibliothèques. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2017, p. 71–82. ISBN 978-2-7654-1542-8. P.74

¹³⁷ Ibid. P.78

Vitrolles-en-Provence » et autour de cela s’organise des activités culturelles sur la culture « provençale », les fifres, les tambourins, les gens en costumes, érigés en tant que valeurs du passé, valeurs naturelles de notre culture provençale, ce qui sous-entend que la diversité des communautés qui peuplent nos régions et nos villes ne seraient pas les vrais provençaux et donc n’auraient pas droit de cité. »¹³⁸

C’est justement à la fois cette folklorisation et ce repli identitaire que nous voulons éviter en incluant l’occitan parmi un ensemble de cultures présentes sur la région.

La bibliothèque interculturelle est un sujet de réflexion pour les professionnelles : plusieurs mémoires sur le sujet ont été soutenus à l’ENSSIB, des dizaines d’articles ont été publiés sur le BBF... En 2006, l’International Federation of Library Association (IFLA) publiait en 2006 un *Manifeste sur la bibliothèque multiculturelle*¹³⁹ qui présentait les principes, les missions, mais aussi les actions concrètes à mettre en place. On pourra s’appuyer sur cette littérature pour développer nos actions. Citons ici tout de même quelques exemples de programmations qui prennent en compte la diversité culturelle.

Tout d’abord, l’exemple des « melting popotes » de Romans-sur-Isère :

« La médiathèque de la Monnaie, implantée dans un quartier populaire à Romans-sur-Isère, a organisé pendant plusieurs années, une fois par mois, des ateliers cuisine du monde. Construits en partenariat avec la maison citoyenne voisine, ces “Melting popotes” ont invité des femmes du quartier originaires de différents pays à enseigner à des petits groupes de participants à cuisiner un plat “comme dans leur pays”. Ces ateliers ont remporté un grand succès auprès des usagers et ont donné lieu à la création d’un blog et à la publication d’un livre de recettes, *Melting popotes : des recettes pour bien vivre ensemble*. Conçus dans un objectif de mixité sociale et culturelle, ils ont été une occasion d’échanges conviviaux et de partage entre des personnes d’origines et de milieux différents. »¹⁴⁰

Sur le thème de la cuisine toujours donc, citons le festival de la Louche d’Or, à Lille, « un festival autour de la diversité culturelle à partir du thème universel de la soupe »¹⁴¹, organisé en lien avec l’Agenda 21 de la culture. Dans ce même cadre ont été organisés « des “bals populaires”, intergénérationnels et interculturels. »¹⁴²

Dans l’Aude, l’association 11Bouge organise chaque année le festival Arab’oc dans l’agglomération de Carcassonne, avec le soutien de l’agglomération, du département, et de la région. Le projet Arab’oc est un projet de « rencontre des cultures occitane et arabe » autour d’« ateliers participatifs autour de la transculturalité (cultures régionales méditerranéennes, orientales : Occitanie,

¹³⁸ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COOPÉRATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES. Mémoire(s) et bibliothèques : actes du colloque, Anglet, 24-25 juin 1999. Paris : Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation, 2001. ISBN 2-9509413-5-4. P.111

¹³⁹ INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS. Manifeste de l’IFLA sur la bibliothèque multiculturelle : La bibliothèque multiculturelle — une porte d’entrée vers une société culturelle diversifiée en dialogue [en ligne]. Août 2006. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://archive.ifla.org/VII/s32/pub/MulticulturalLibraryManifesto-fr.pdf>

¹⁴⁰ LEPREVOST-GRANCHER, Lucie. Quelles actions mettre en place pour favoriser le dialogue interculturel ? Dans : Isabelle ANTONUTTI, dir. Migrations et bibliothèques. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2017, p. 71–82. ISBN 978-2-7654-1542-8. P.80

¹⁴¹ Entretien avec Catherine Cullen (adjointe au maire de Lille, déléguée à la culture de 2001 à 2014) dans FERRÉ, Adrienne. Le développement local par les politiques culturelles. Voiron : Territorial éditions, 2018. ISBN 978-2-8186-1456-3. P.43

¹⁴² Ibid. p.43

Maghreb, Orient). »¹⁴³ Centré autour de la musique, le projet implique un festival de plusieurs jours avec des représentations musicales, mais aussi la création d'un clip musical avec la participation de plus de cent élèves d'écoles publiques et de calandrettes.

Citons enfin le Cirdoc, pour qui, nous l'avons dit, la diversité culturelle est un enjeu central, et qui a pu organiser des animations à destination des demandeur-ses d'asile de Béziers¹⁴⁴ ou accueillir en résidence des artistes québécoises.

Ces choix de la cuisine ou de la musique ne sont pas anodins, ils représentent une porte d'entrée privilégiée. Ce ne sont là cependant que des exemples et on pourra mettre en place des animations variées : « Ateliers culinaires [...], ateliers d'écriture, ateliers chorégraphiques, ateliers manuels : il apparaît souvent intéressant de multiplier les formes d'animation et d'inviter les publics à s'approprier divers modes d'expression, comme autant d'opportunités de partager leur culture, leurs valeurs et leurs parcours. »¹⁴⁵ Ce genre d'animation permettrait en outre de diversifier les publics des bibliothèques.

En lisant des recommandations pour favoriser le dialogue interculturel, nous retrouvons cette idée de participation des usager-es : « La participation de la population et des acteurs de la vie locale à la construction d'une politique de services incluant la diversité culturelle est peut-être le meilleur moyen de répondre aux besoins de tous les usagers, quelles que soient leurs origines et leurs cultures, et de faire de la bibliothèque un espace d'échange, de partage, de mixité à l'échelle d'un territoire. »¹⁴⁶

Il nous semble enfin que prendre en compte la diversité culturelle dans nos actions en faveur de l'occitan correspond à inscrire la langue dans un enjeu de société actuel. Ce n'est cependant pas le seul enjeu dans lequel l'occitan peut s'inscrire, les professionnelles interrogées ont par exemple pu mettre en avant les femmes d'expression occitane en réponse au mouvement féministe en cours. On pourrait aussi mêler les langues et cultures régionales avec les enjeux liés au réchauffement climatique, ou à d'autres sujets de société.

Pour les professionnelles avec qui nous avons échangé, l'angle de la diversité culturelle est intéressant, et elles sont plusieurs à mettre d'ores-et-déjà en place des animations mêlant occitan et catalan. Pour nous cependant, il serait porteur d'aller plus loin, à l'instar des exemples que nous avons cités, ou de la bibliothèque de Pollokshields à Glasgow qui rassemble le gaélique et les langues dites d'immigration au sein d'un même rayon « langues de la communauté. » Cela doit se faire toujours bien sûr en s'appuyant sur la connaissance des habitant-es du territoire desservi par la bibliothèque, et certaines professionnelles nous ont indiqué que cette thématique leur paraissait éloignée des enjeux de leur territoire rural.

¹⁴³ ASSOCIATION 11BOUGE. Arab'oc. Association 11bouge : Concerts, Musiques actuelles, cultures urbaines et éducation populaire à Carcassonne [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.11bouge.com/wordpress/?s=arab'oc>

¹⁴⁴ CIRDOC. Rapport d'activité [en ligne]. Béziers, 2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/wp-content/uploads/2022/04/RapportActivite2021-Web.pdf> P.13

¹⁴⁵ LEPREVOST-GRANCHER, Lucie. Quelles actions mettre en place pour favoriser le dialogue interculturel ? Dans : Isabelle ANTONUTTI, dir. Migrations et bibliothèques. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2017, p. 71–82. ISBN 978-2-7654-1542-8. P.81

¹⁴⁶ Ibid. P.82

CONCLUSION

Au terme de notre enquête, nous pouvons affirmer que les pouvoirs publics se sont effectivement emparés de la question des langues régionales. La région Occitanie en particulier développe son soutien à travers un plan d'action en cours de rédaction qui a pris en compte les contributions des habitant-es et des acteur-ices de la culture sur la région. Certains départements ont aussi mis en place de tels plans. Toutefois, les bibliothèques n'ont pas trouvé toute leur place dans ces plans départementaux ou régionaux.

Pour les bibliothèques de lecture publique, l'enjeu est double : l'occitan représente à la fois un patrimoine historique avec une longue tradition artistique, et une langue vivante vectrice de création contemporaine. Si l'occitan est bien présent en bibliothèques, il l'est de manière très inégale. Certaines bibliothèques vont avoir de nombreux ouvrages et des animations annuelles, tandis que pour d'autre le fonds va se résumer à une dizaine d'ouvrages cachés derrière des escaliers. Cette inégalité tient plus à une différence dans l'intérêt personnel que portent les différent-es professionnel-les des bibliothèques à l'occitan qu'à une politique informée par une analyse des besoins. C'est cette analyse qu'il serait crucial de mener afin de répondre au mieux aux besoins des publics autour de l'occitan et de mener à bien les missions de diffusion et de promotion du patrimoine linguistique qui incombent aux bibliothèques. Suite à cette analyse, la formalisation de la place de l'occitan permettra de pérenniser les actions au-delà des envies ou de la présence d'une unique personne motivée. Ce dernier point ne sera possible qu'avec une intensification des actions de formation ou de sensibilisation à l'occitan à destination des professionnel-les.

Les bibliothèques trouveront leur rôle quand elles seront reconnues par les publics mais aussi par les collectivités comme un lieu qui peut contribuer à l'apprentissage et à la pratique de l'occitan. Pour les bibliothèques, l'occitan peut par ailleurs contribuer à la diversification des publics quand il mène à des actions hors les murs, ou quand il est intégré dans une politique plus large de valorisation de la diversité culturelle.

Nous quittons ce travail optimiste quant à l'avenir des langues régionales en bibliothèques, et espérons qu'il sera utile aux professionnel-les qui voudraient renforcer leur action autour de cet enjeu aux multiples facettes.

SOURCES

CIRDOC. CIRDOC - Institut occitan de cultura | Institut Occitan de Cultura [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/>

CIRDOC. Occitanica, portal collectiu de la lenga e de la cultura occitanas. Occitanica.eu [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://occitanica.eu>

CIRDOC. Rapport d'activité [en ligne]. Béziers, 2021 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.oc-cultura.eu/wp-content/uploads/2022/04/RapportActivite2021-Web.pdf>

CONSEIL DE L'EUROPE. Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. En ligne. Strasbourg, 1992 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : Conseil de l'Europe, <https://rm.coe.int/168007c07e>

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, GOUVERNEMENT DE CATALOGNE et INSTITUT FRANCO-CATALAN TRANSFRONTALIER (IFCT) DE L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN. Connaissance et emploi des langues en Catalogne Nord [en ligne]. Perpignan, 2015 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : http://www.eurodistricte.cat/sites/default/files/contingut/connaissance_et_emploi_des_langues_en_catalogne_nord.pdf

DÉPARTEMENT DE L'AUDE. Soutenir le développement de l'occitan. Département de l'Aude [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.aude.fr/soutenir-le-developpement-de-loccitan>

ÉCOSSE. Scotland's Census at a glance : Languages. Scotland's Census [en ligne]. 3 août 2021 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.scotlandscensus.gov.uk/census-results/at-a-glance/languages/>

FILIPPETTI, Aurélie. Déclaration de Mme Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, sur la promotion des langues régionales et la liberté d'expression. En ligne. Paris, 2013 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/discours/187363-declaration-de-mme-aurelie-filippetti-ministre-de-la-culture-et-de-la-c>

FILIPPETTI, Aurélie. Préface. Dans : Langues de France. Paris : Dalloz, 2014. ISBN 978-2-247-13827-2.

FRANCE. COMITÉ CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DES LANGUES RÉGIONALES ET DE LA PLURALITÉ LINGUISTIQUE INTERNE. Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne. En ligne. Rapport présenté à la Ministre de la Culture et de la Communication. Paris, 2013 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Redefinir-une-politique-publique-en-faveur-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite-linguistique-interne>

FRANCE. Loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. En ligne. No 2021-641 du 21/05/2021 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043524722>

FRANCE. Loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. En ligne. No 2021-1717 du 21/12/2021 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514>

FRANCE. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Sujets des concours des personnels des bibliothèques. En ligne. enseignementsup-recherche.gouv.fr. 2022. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/sujets-des-concours-des-personnels-des-bibliotheques-46557>

GENERALITAT DE CATALUNYA. Catalan in Catalonia. Intercat [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <http://www.intercat.cat/en/info/catala-catalunya.jsp>

GLASGOW CITY COUNCIL. City Ward Factsheets [en ligne]. Glasgow, 2017. Ward 6 : Pollokshields [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.glasgow.gov.uk/CHttpHandler.ashx?id=6022&p=0>

OCCITANIE LIVRE & LECTURE. Action culturelle en bibliothèque : partager l'information. Occitanie Livre & Lecture [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.occitanielivre.fr/action-culturelle-en-bibliotheque-partager-linformation>

OCCITANIE LIVRE ET LECTURE. Lancement Plan Langues Régionales. Occitanie Livre & Lecture [en ligne]. 4 mai 2022 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.occitanielivre.fr/actualites/lancement-plan-langues-regionales>

OPLO. Accueil - OPLO - Ofici public de la lenga occitana. OPLO - Ofici public de la lenga occitana [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.ofici-occitan.eu/fr/accueil/>

OPLO. Orientations stratégiques et plan d'action pour la politique linguistique partenariale portée par l'Office public de la langue occitane. En ligne. Toulouse, 2018 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2019/01/Plan-d-action-OPLO.pdf>

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES. Schéma Régional de Développement de l'Occitan : 2015-2020. En ligne. Toulouse, [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : https://www.laregion.fr/IMG/pdf/schema_regional_de_developpement_de_l_occitan_2015-2020.pdf

RÉGION OCCITANIE. Catalan et Occitan. Région Occitanie [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.laregion.fr/-Catalan-et-Occitan-32031>

REGION OCCITANIE. Une démarche participative du projet Plan Cultura viva. La Région Citoyenne : je participe à l'Occitanie [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/plan-cultura-viva/step/une-demarche-participative>

UNESCO. Déclaration universelle sur la diversité culturelle. En ligne. 2002 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : Unesdoc, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127162_fre

BIBLIOGRAPHIE

Langue et culture occitanes

ALÉN GARABATO, Carmen. Enseigner l'occitan / en occitan aujourd'hui : un parcours du combattant... Éla. Études de linguistique appliquée [en ligne]. 2006, 3(143), 265–280 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-ela-2006-3-page-265.htm>

ASSOCIATION 11BOUGE. Arab'oc. Association 11bouge : Concerts, Musiques actuelles, cultures urbaines et éducation populaire à Carcassonne [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.11bouge.com/wordpress/?s=arab'oc>

BEC, Pierre. La langue occitane. 5e éd. Paris : Presses universitaires de France, 1986. ISBN 2130396399.

BONIFASSI, Georges. La presse régionale de Provence en langue d'Oc : des origines à 1914. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003. ISBN 2-84050-269-0.

BOYER, Henri et Philippe GARDY (dir.). Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan : des troubadours à l'internet. Paris : L'Harmattan, 2001. ISBN 2-7475-1324-6.

CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES. Qui sommes-nous ? COMDT – Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.comdt.org/qui-sommes-nous/>

CIRDOC. Statistiques de la production éditoriale occitane actuelle. Occitanica.eu [en ligne]. 22 avril 2016 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://occitanica.eu/items/show/13037>

CLÉMENT, André, Gérard PONS et Jacques VIGIER. Langue et littérature. Dans : Lozère, p. 161–219. Paris : Christine Bonneton, 2004. ISBN 2-86253-323-8.

CONFÉDÉRATION CALENDRETA. Ensenhament laïc immersiù occitan. Confederacion Calandreta [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <http://www.calandreta.org/>

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE. Langue et cités : bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, 12/2007. ISSN 1955-2440.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE. Les langues de France : un patrimoine méconnu, une réalité vivante. Repères. 2008.

EYGUN, Joan. Ua lenga qui s'esvaneish ? Une langue qui disparaît ? Toulouse : Letras d'òc, 2015. ISBN 978-2-916718-65-1.

MARTEL, Camille et Jordan SAÏSSET. Musiques occitanes. Marseille : Le mot et le reste, 2016. ISBN 978-2-36054-225-3.

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur :

https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Opérateurs financés. Cartographie des dynamiques occitanes [en ligne]. Août 2019 [consulté le 22/08/2022].

Disponible sur : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1mc40caDQuRWL-tphUr_vwUkOuWjj2_SN&ll=44.25270659305408,1.856524261718766&z=8

RÉGION OCCITANIE et OPLO. En partenariat avec l'OPLO, la région Occitanie et les académies de Toulouse et de Montpellier s'engagent pour l'enseignement de l'occitan [en ligne]. Montpellier, Toulouse, novembre 2020. Communiqué de presse [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/11/CP-conventionoccitan.pdf>

SIBILLE, Jean. Réception de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires dans les milieux gouvernementaux sous le gouvernement Jospin, et patrimonialisation des langues régionales. En ligne. Dans : Alain VIAUT (dir.). Catégories référentes des langues minoritaires en Europe, p. 237–262. Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2021. ISBN 978-2-85892-608-4 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03419380>.

TERRAL, Hervé. La langue d'oc devant l'école : Textes choisis (1789-1951). Puylaurens : Institut d'estudis occitans, 2005. ISBN 285910383X.

Linguistique

ARCHIBALD, James et Stéphanie GALLIGANI, dir. Langue(s) et immigration(s) : société, école, travail. Paris : L'Harmattan, 2009. ISBN 978-2-296-08954-9.

CALVET, Louis-Jean. La sociolinguistique. 8e éd. Paris : Presses Universitaires de France, 2013. ISBN 978-2-13-062147-8.

CANUT, Cécile. Langue. Paris : Anamosa, 2021. ISBN 978-2-38191-012-3.

COSTA-FERNANDEZ, Elaine et Odette LESCARRET, dir. De la diversité linguistique aux pratiques interculturelles. Paris : L'Harmattan, 2012. ISBN 978-2-296-99159-0.

NEVEU, Franck. Lexique des notions de linguistique. Paris : Armand Collin, 2005. ISBN 2-200-34089-3.

UNESCO. Atlas des langues en danger dans le monde [en ligne]. 3e éd. Paris : UNESCO, 2010. ISBN 978-92-3-204096-1 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000189451.locale=fr>

YAGUELLO, Marina. Catalogue des idées reçues sur la langue. Paris : Seuil, 1988. ISBN 2-02-05779962.

Bibliothèques

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. Pluralité culturelle en actes : un nouvel enjeu pour les bibliothèques publiques. Paris : ABF, 2004. ISBN 2-900177-24-3.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. Bibliothèque vivante “Vous faites quoi dans la vie ?”. Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou (professionnels) [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/fiche-pratique/bibliotheque-vivante-vous-faites>

CALENGE, Bertrand. Les bibliothèques et la médiation des connaissances. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1465-0.

CATELON, Lydie. Les animations plurilingues en bibliothèque jeunesse. Mémoire d'étude, ENSSIB, 2015 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/66795-les-animations-plurilingues-en-bibliotheque-jeunesse.pdf>

CRABBE, Noémie. Enjeux et missions de la bibliothèque à l'interculturel. Mémoire d'étude, ENSSIB, 2011 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56766-enjeux-et-missions-de-la-bibliotheque-a-l-interculturel.pdf>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COOPÉRATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES. Mémoire(s) et bibliothèques : actes du colloque, Anglet, 24-25 juin 1999. Paris : Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation, 2001. ISBN 2-9509413-5-4.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016. Paris, 2016.

GALAUP, Xavier. L'espace musique, troisième lieu : réenchanter la musique en bibliothèque. Bulletin des Bibliothèques de France [en ligne]. 1 juin 2014, (2). ISSN 1292-8399 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0122-011>

INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS. Manifeste de l'IFLA sur la bibliothèque multiculturelle : La bibliothèque multiculturelle — une porte d'entrée vers une société culturelle diversifiée en dialogue [en ligne]. Août 2006 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://archive.ifla.org/VII/s32/pub/MulticulturalLibraryManifesto-fr.pdf>

JOURNÉE PROFESSIONNELLE : BIBLIOTHÉCAIRES. Le rôle social des bibliothèques dans la ville. Sous la direction de Pascale VILLATE et Jean-Pierre VOSGIN. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2009. ISBN Vue normale Le rôle social.

LEPREVOST-GRANCHER, Lucie. Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions. Mémoire d'étude, ENSSIB, 2013 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60370-travailler-avec-les-communautes-dans-les-bibliotheques-francaises-pratiques-tabous-evolutions.pdf>

LEPREVOST-GRANCHER, Lucie. Quelles actions mettre en place pour favoriser le dialogue interculturel ? Dans : Isabelle ANTONUTTI, dir. Migrations et bibliothèques. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2017, p. 71–82. ISBN 978-2-7654-1542-8.

MARION LHUILLIER, Laurence. Place et images des langues étrangères dans les bibliothèques municipales françaises : un cas pour les sciences de l'information. Thèse, Université de Grenoble, 2013 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00808999>

MARTIN, Nathalie. La contribution des bibliothèques publiques québécoises au vivre ensemble : l'approche interculturelle des Bibliothèques de Montréal. Dans : Isabelle ANTONUTTI, dir. Migrations et bibliothèques. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2017, p. 101–108. ISBN 978-2-7654-1542-8.

MELOT, Michel. Avant-propos. Dans : L'action culturelle en bibliothèque [en ligne]. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2008. ISBN 978-2-7654-1125-3 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/laction-culturelle-en-bibliotheque--9782765409588.htm>

MELOT, Michel. La sagesse du bibliothécaire. Paris : L'œil neuf, 2004. ISBN 2-915543-03-8.

Langues régionales en bibliothèque

CAMPS, Jean-Baptiste. Les manuscrits occitans à la Bibliothèque nationale de France. Mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB, 2010.

DROUIN, Simone. Catalogue des livres occitans du fonds ancien de la bibliothèque de l'Arsenal. Béziers : Centre International de Documentation Occitane-Bibliotèca d'Occitania, 2010. ISBN 2-901191-06-1.

ETCHART-SALAS, Maialen. La place des langues régionales en libre-accès au département Littérature et Art, direction des collections, BnF. Mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB, 2003.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. Bibliothèques publiques et langues régionales. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1985. ISBN 2-11-085137-6.

GINOUVÈS, Véronique et Bénédicte BONNEMASON. Les phonothèques de l'oral. En ligne. Bulletin des Bibliothèques de France, vol. 47 (2002), no 2, p. 60–65 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-02-0060-009>

HURÉ, Marie. La Valorisation de la langue occitane au sein de la Bibliothèque de Toulouse. Mémoire d'étude, Université de Toulouse Jean Jaurès, 2016.

LE MEST, Julie. Le place des langues régionales en bibliothèque municipale. Mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : ENSSIB, 2010. 118p.

LE NAIL, Jacqueline. Langues régionales et bibliothèques. En ligne. Bulletin des Bibliothèques de France, 2007, no 3, p. 36–45. ISSN 1292-8399 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0036-006>

Politiques publiques

ALESSIO, Michel, Violaine EYSSERIC et Simon COUTURIER. Les langues de France. Aurélie FILIPPETTI (préface). Paris : Dalloz, 2014. ISBN 978-2-247-13827-2.

BEACCO, Jean-Claude et CHERKAOUI MESSIN Kenza. Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France. Langue française [en ligne]. 2010, 3(167), 95–111 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-95.htm>

BENHAMOU, Françoise. Politique culturelle, fin de partie ou nouvelle saison ? Paris : La documentation française, 2015. ISBN 978-2-11-009927-3.

CARTELLIER, Dominique. Politiques du livre et industrialisation de l'édition : les Régions, quel cadre pour l'action publique ? En ligne. Bulletin des Bibliothèques de France, 2002. p. 76–84. ISSN 1292-8399 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0076-002>

FERRÉ, Adrienne. Le développement local par les politiques culturelles. Voiron : Territorial éditions, 2018. ISBN 978-2-8186-1456-3.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. Les contrats territoire-lecture (CTL). Ministère de la Culture [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Developpement-de-la-lecture-publique/Les-contrats-territoire-lecture-CTL>

MEYER-BISCH, Patrice. Les droits culturels. Enfin sur le devant de la scène ? L'observatoire [en ligne]. 2008, 1(33), 9–13 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2008-1-page-9.htm>

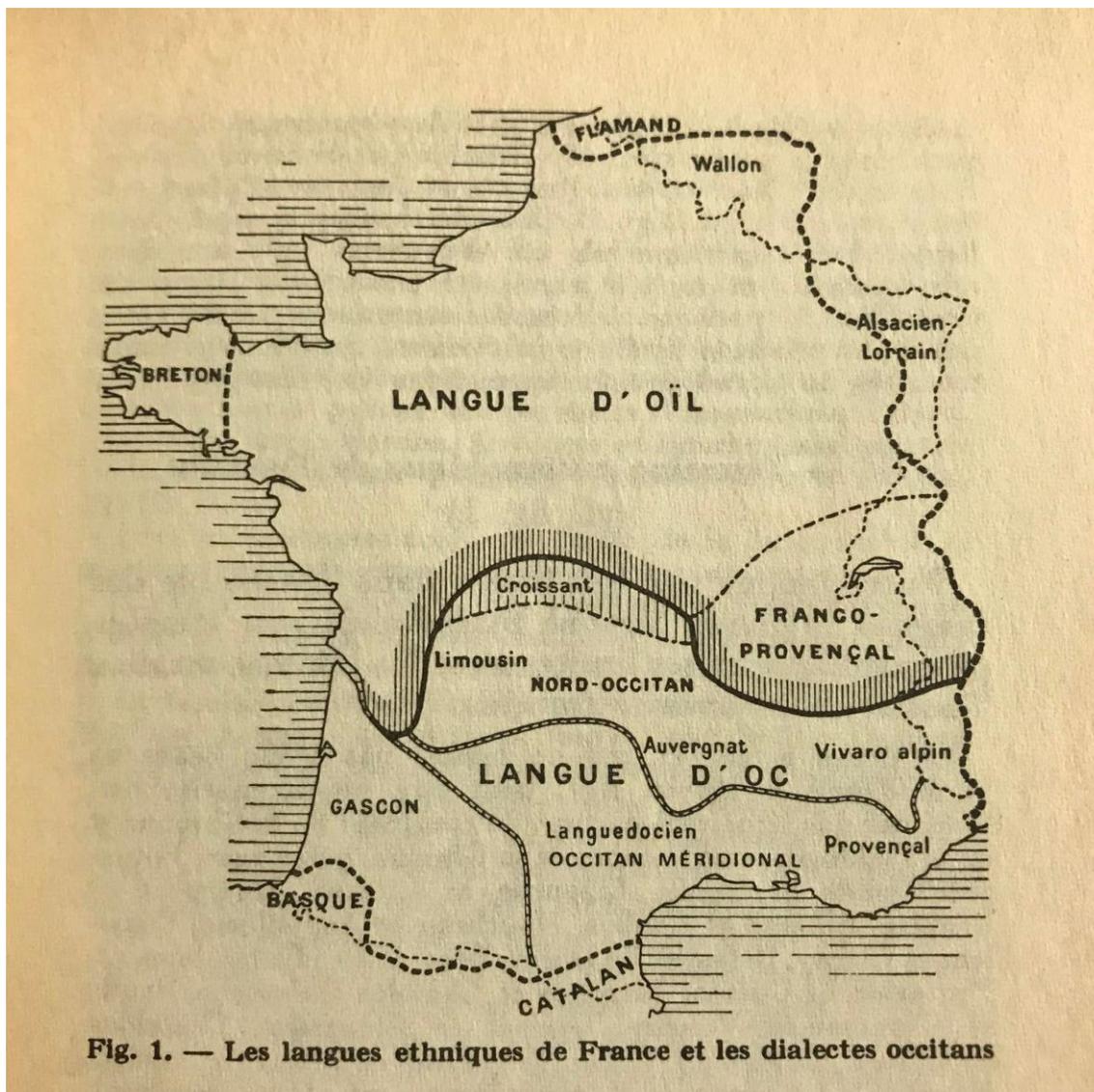
SAEZ, Guy et Jean-Pierre SAEZ, dir. Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Paris : La Découverte, 2012. ISBN 978-2-7071-7435-2.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : AIRE LINGUISTIQUE OCCITANE.....	89
ANNEXE 2 : EXTRAIT DE LA CHARTE EUROPENNE DES LANGUES REGIONALES ET MINORITAIRES	90
ANNEXE 3 : PRESENTATION DE CULTURA VIVA	91
ANNEXE 4 : REGIONS CONCERNEES PAR L'ENQUETE LINGUISTIQUE DE L'OPLO.....	92
ANNEXE 5 : TAUX DE LOCUTEUR-ICES PAR DEPARTEMENT.....	93
ANNEXE 6 : NIVEAU DE FREQUENTATION DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES LORS DES 12 DERNIERS MOIS SELON L'AGE LORS DE L'ENQUETE	94
ANNEXE 7 : COMPARAISON DES RESULTATS ENTRE 2005 ET 2016 DANS LA FREQUENTATION DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES SUR LES 12 DERNIERS MOIS SELON LE NIVEAU DE DIPLOME DE LA PERSONNE INTERROGEE	95
ANNEXE 8 : TAUX D'OCCITANO-IMPREGNE-ES PAR DEPARTEMENT	96
ANNEXE 9 : OCCASIONS DE PARLER OU D'ECOUTER L'OCCITAN	97
ANNEXE 10 : OPPORTUNITES ASSOCIATIVES EN LIEN AVEC LA LANGUE ET LA CULTURE OCCITANES SOUTENUES PAR LES COLLECTIVITES	98
ANNEXE 11 : PERSONNES INTERROGEEES	99
ANNEXE 12 : GRILLE D'ENTRETIEN	101
ANNEXE 13 : QUESTIONNAIRE EN ANGLAIS	103
ANNEXE 14 : LANGUES LES PLUS PARLEES EN ECOSSE APRES L'ANGLAIS ET LE SCOTS.....	105

ANNEXE 1 : AIRE LINGUISTIQUE OCCITANE



Aires linguistiques des différentes langues régionales de France, dont les six dialectes de l'occitan (langue d'oc) dans la moitié sud du pays.

BEC, Pierre. La langue occitane. 5e éd. Paris : Presses universitaires de France, 1986. ISBN 2130396399.

ANNEXE 2 : EXTRAIT DE LA CHARTE EUROPENNE DES LANGUES REGIONALES ET MINORITAIRES

« Partie I – Dispositions générales

Article 1 – Définitions

Au sens de la présente Charte :

A par l'expression « langues régionales ou minoritaires », on entend les langues :

i pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un Etat par des ressortissants de cet Etat qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'Etat ; et

ii différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet Etat ;

elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'Etat ni les langues des migrants ;

B par « territoire dans lequel une langue régionale ou minoritaire est pratiquée », on entend l'aire géographique dans laquelle cette langue est le mode d'expression d'un nombre de personnes justifiant l'adoption des différentes mesures de protection et de promotion prévues par la présente Charte ;

C par « langues dépourvues de territoire », on entend les langues pratiquées par des ressortissants de l'Etat qui sont différentes de la (des) langue(s) pratiquée(s) par le reste de la population de l'Etat, mais qui, bien que traditionnellement pratiquées sur le territoire de l'Etat, ne peuvent pas être rattachées à une aire géographique particulière de celui-ci. »

CONSEIL DE L'EUROPE. Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. En ligne. Strasbourg, 1992 [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : Conseil de l'Europe, <https://rm.coe.int/168007c07e>

ANNEXE 3 : PRESENTATION DE CULTURA VIVA



Participez à la concertation citoyenne
à partir du **13 mai** sur laregioncitoyenne.fr

PLAN CULTURA VIVA

*Mobilisons-nous pour l'avenir de nos langues occitane et catalane !
Mobilizem-nos per l'avenir de nostros lengas occitana e catalana !
Mobilitzem-nos pel futur de les nostres llengües occitanes i catalanes !*

Avec la Région Occitanie, engageons-nous pour faire de nos langues et de nos cultures occitane et catalane un projet commun.

Pourquoi se mobiliser pour l'occitan et le catalan ?

- Parce que ces langues sont synonymes d'ouverture, d'égalité et de respect des différences ;
- Parce qu'elles permettent de lever tout type de frontières ;
- Parce qu'elles éveillent la curiosité pour les autres langues ;
- Parce qu'elles sont porteuses d'expériences créatives ;
- Parce qu'elles sont sources d'attractivité et de développement durable ;
- Parce qu'elles participent au rayonnement culturel de notre région ;
- Parce que ce sont les langues historiques de nos territoires ;
- Parce qu'elles sont associées à des pratiques et des savoir-faire de proximité ;
- Parce qu'elles sont menacées de disparaître.

Le plan Cultura viva, qu'est-ce que c'est ?

Véritable feuille de route de la Région Occitanie pour l'avenir de l'occitan et du catalan, ce document marquera la volonté de développer une approche globale et transversale des langues et cultures occitane et catalane. Concrètement, il s'agira de valoriser et renforcer des politiques existantes ou émergentes, mais aussi de lancer de nouvelles initiatives les plus susceptibles de mettre en mouvement la société et de favoriser les collaborations sur les territoires.

Comment contribuer au plan Cultura viva ?

Au printemps 2022, la Région Occitanie lance une démarche de concertation auprès de tous ceux qui font vivre notre région pour recueillir leurs propositions afin d'enrichir le plan Cultura viva et qu'il soit celui de tous les habitants d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

REGION OCCITANIE. Une démarche participative du projet Plan Cultura viva. La Région Citoyenne : je participe à l'Occitanie [en ligne]. [sans date] [consulté le 22/08/2022]. Disponible sur : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/plan-cultura-viva/step/une-demarche-participative>

ANNEXE 4 : REGIONS CONCERNEES PAR L'ENQUETE LINGUISTIQUE DE L'OPLO



OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020 [consulté le 22 août 2022]. Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P.9

ANNEXE 5 : TAUX DE LOCUTEUR-ICES PAR DEPARTEMENT



OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020 [consulté le 22 août 2022]. Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P.26

ANNEXE 6 : NIVEAU DE FREQUENTATION DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES LORS DES 12 DERNIERS MOIS SELON L'AGE LORS DE L'ENQUETE

Niveau de fréquentation des bibliothèques lors des 12 derniers mois selon l'âge lors de l'enquête

15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70 ans et plus	Total
72%	45%	49%	41%	41%	39%	25%	45%

Base : Ensemble de la population, enquête 2016.

Lecture : 72% des personnes de 15 à 24 ans interrogées en 2016 ont fréquenté une bibliothèque lors des 12 derniers mois.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016. Paris, 2016. P.7

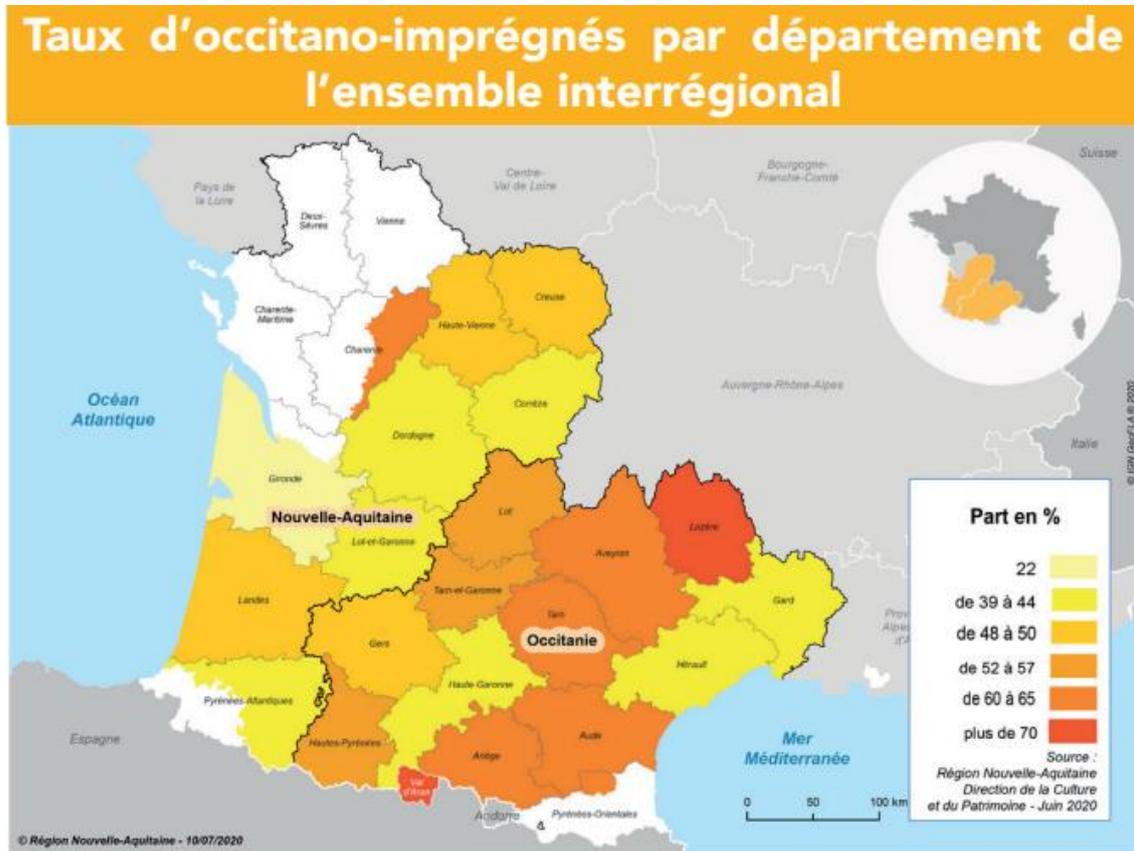
**ANNEXE 7 : COMPARAISON DES RESULTATS ENTRE
2005 ET 2016 DANS LA FREQUENTATION DES
BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES SUR LES 12 DERNIERS
MOIS SELON LE NIVEAU DE DIPLOME DE LA PERSONNE
INTERROGEE**

Diplôme du répondant	Usagers			Usagers réguliers		
	2005	2016	Variation	2005	2016	Variation
Aucun diplôme et certificat d'études primaires	20%	29%	+8	11%	18%	+6
BEPC, CAP, BEP	29%	37%	+8	16%	21%	+5
Baccalauréat, BP	39%	46%	+7	24%	27%	+3
DEUG, DUT, BTS, et Bac+2	45%	43%	-2	29%	24%	-5
Licence et plus	57%	48%	-9	39%	31%	-8
Total	35%	40%	+5	22%	23%	+2

Base : Ensemble de la population, enquêtes 2005 et 2016.

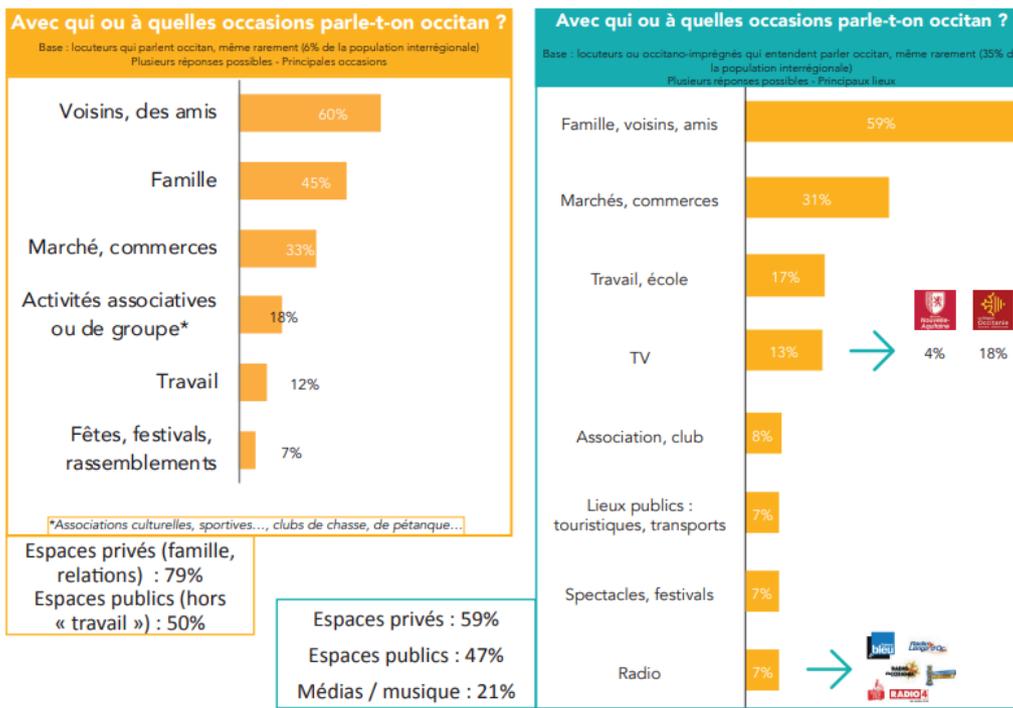
FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE. Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016. Paris, 2016. P.28

ANNEXE 8 : TAUX D'OCCITANO-IMPREGNE-ES PAR DEPARTEMENT



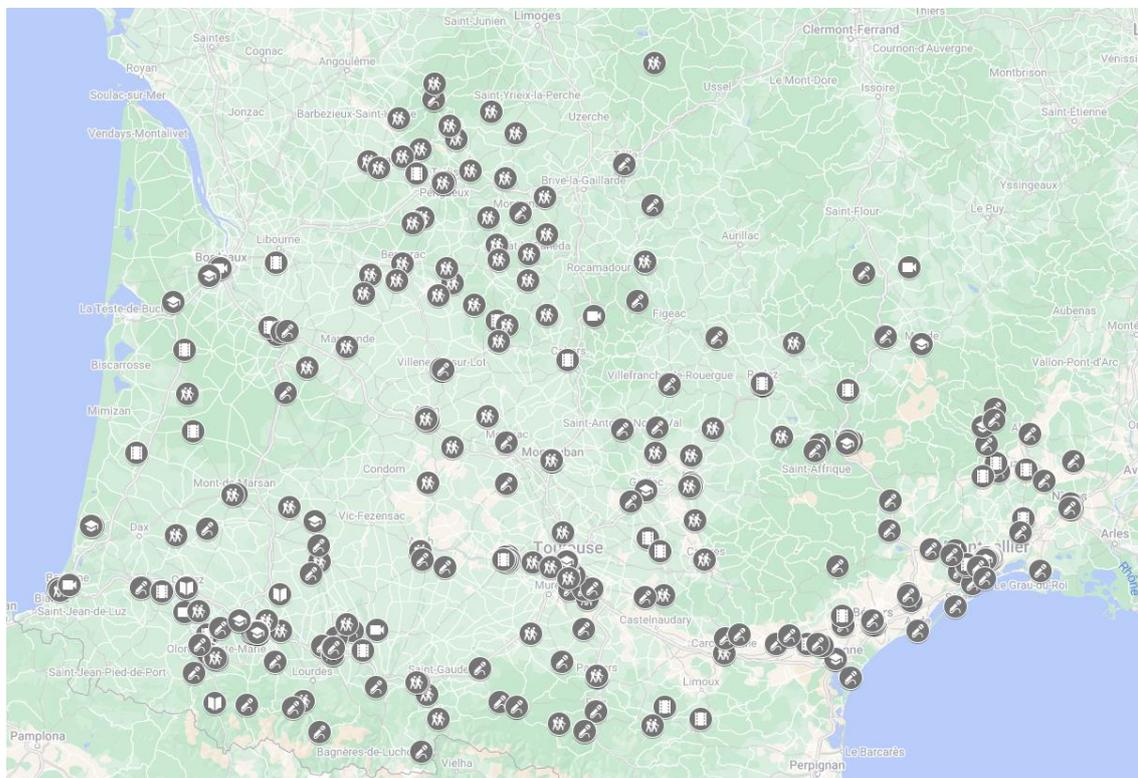
OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020 [consulté le 22 août 2022]. Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P.26

ANNEXE 9 : OCCASIONS DE PARLER OU D'ECOUTER L'OCCITAN



OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Langue occitane : état des lieux 2020. Résultat de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran [en ligne]. Toulouse, 2020 [consulté le 22 août 2022]. Disponible sur : https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Resultats.pdf P.31

ANNEXE 10 : OPPORTUNITES ASSOCIATIVES EN LIEN AVEC LA LANGUE ET LA CULTURE OCCITANES SOUTENUES PAR LES COLLECTIVITES



OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE. Opérateurs financés.
Cartographie des dynamiques occitanes [en ligne]. Août 2019 [consulté le
22/08/2022]. Disponible sur :
[https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1mc40caDQuRWL-
tphUr_vwUkOuWjj2_SN&ll=44.25270659305408,1.856524261718766&mapz=8](https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1mc40caDQuRWL-tphUr_vwUkOuWjj2_SN&ll=44.25270659305408,1.856524261718766&mapz=8)

ANNEXE 11 : PERSONNES INTERROGÉES

Entretiens téléphoniques ou par visioconférence

Employé-es des services de la région :

- DRAC Occitanie, Conseillère pour le livre et la lecture
- DRAC Occitanie, Conseiller pour l'action culturelle et territoriale
- Région Occitanie, chargé de mission catalan et occitan
- Cirdoc, Responsable coopération et services aux professionnels
- Cirdoc, Responsable du département documentation contemporaine et services de documentation à distance

Professionnel-les de bibliothèques municipales :

- Bibliothèque de Maury, Pyrénées-Orientales, 794 habitant-es
- Bibliothèque de Clermont l'Herault, Hérault, 9029 habitante-es
- Bibliothèque de Montpellier, Hérault, 440 896 habitant-es (agglomération)
- Médiathèque du Grand Cahors, Lot, 24 279 habitant-es (agglomération)
- Bibliothèque de Noueilles, Haute-Garonne, 393 habitant-es
- Médiathèque Centrale de Perpignan, Pyrénées-Orientales, 119 344 habitant-es (agglomération)

Professionnelles de bibliothèques départementales :

- Médiathèque départementale de Lozère
- Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées
- Médiathèque départementale de l'Ariège
- Médiathèque départementale des Pyrénées-Orientales

La personne avec qui nous avons échangé autour de la bibliothèque de Noueilles était la seule personne non salariée. Elle est par ailleurs engagée dans l'association Le lecteur du Val, qui soutient la lecture publique dans la communauté d'agglomération du Sicoval, 79 426 habitant-es dans 36 communes).

Nous avons par ailleurs échangé avec Julie Le Mest.

Nous avons donc échangé de vive voix avec 16 personnes, lors de 14 entretiens.

Échanges par mail

Professionnelles des bibliothèques municipales de :

- Bibliothèque de Toulouse, Haute-Garonne, 1 035 180 habitant-es (agglomération)
- Bibliothèque de Muret, Haute-Garonne, 24 797 habitant-es

Réponses au questionnaire

Professionnel-les des bibliothèques municipales de :

- Biblioteca Guinardó-Mercè Rodoreda, Barcelone, 4 849 691 habitant-es (agglomération)
- Biblioteca El Casino de Manresa, Barcelone
- Biblioteca Can Pedrals de Granollers, Barcelone
- Biblioteca Central d'Igualada, Barcelone
- Pollokshields Library, Glasgow (Écosse), 2 850 000 habitant-es (agglomération)

En prenant en compte les échanges écrits et les réponses aux questionnaires, nous avons recueilli les avis de 23 personnes.

ANNEXE 12 : GRILLE D'ENTRETIEN

Grille d'entretien de professionnel·les portant sur la place de la langue occitane en bibliothèques de lecture publique

Est-ce que vous acceptez que j'enregistre cet entretien ?
Est-ce que vous acceptez d'être nommée dans mon mémoire ?

Présenter la genèse de mon travail.

1. Informations générales

Nom de la bibliothèque :
Ville ou village où elle est située :
Population desservie (ville, communauté de communes...) :
Rôle de la personne interrogée au sein de la bibliothèque :

2. Les fonds en langue occitane

Est-ce qu'il s'agit de fonds de conservation ou de lecture publique, ou les deux ?
La proportion de fonds de conservation par rapport à la lecture publique (50/50, majorité de conservation...) ?

Pour les fonds empruntables par le public, quels supports sont disponibles (monographies, périodiques, CD, DVD, ressources numériques) ?

Quels genres sont disponibles (littérature, documentaire, jeunesse...) ?

Est-ce que vous procédez à un renouvellement régulier des collections (désherbage, acquisitions) ?

Quels sont les axes d'acquisition (références, auteur-es de la région, jeunesse, apprentissage...) ?

Quels sont les publics visés en priorité (enfants, personnes âgées, chercheur-ses...) ?

Est-ce que la bibliothèque possède des fonds dans d'autres langues que le français et l'occitan ?
Quelles langues ?

3. Présence de la langue occitane dans la bibliothèque

Où sont situés les fonds occitans dans la bibliothèque (avec les langues vivantes, dans le fonds local...) ?

Est-ce que l'occitan est utilisé dans la communication de la bibliothèque (signalétique, site web, flyers, annonces micro...) ? Est-ce que d'autres langues que l'occitan ou le français sont utilisées dans la communication de la bibliothèque ?

Est-ce que vous parlez occitan ? Est-ce que des collègues le parlent ou l'apprennent ?

La bibliothèque a-t-elle des documents formalisant la présence de l'occitan ? Fiche de poste, charte documentaire, outils portant sur l'acquisition, le signalement, la valorisation... Depuis quand ?

4. Valorisation des fonds en langue occitane

Est-ce que vous menez des actions de valorisation des collections en occitan ? (événement, table thématique...)

Quels types d'actions ? À quelle fréquence ?

Est-ce que vous diriez que ces actions rencontrent leur public ?

Est-ce que vous organisez des actions qui lient l'occitan à d'autres langues et cultures ? Par exemple, le Cirdoc à Béziers organise des actions qui mêlent occitan et catalan, ou alors elles invitent des artistes québécoises.

Quels sont les freins au développement des fonds et animations en occitan ?

5. Les partenariats

Est-ce que vous travaillez en lien avec la BDP sur ce sujet ?

Est-ce que vous travaillez en partenariat avec des organisations locales pour développer ses fonds en langue occitane ou organiser des animations ? (associations, autres bibliothèques publiques, Cirdoc, écoles, institutions...)

Est-ce que vous travaillez en partenariat sur d'autres sujets ?

6. Rôle des bibliothèques et des pouvoirs publics

Qui impulse les actions autour de l'occitan dans votre bibliothèque ?

Est-ce que les collègues sont partie prenante ou plutôt réticent-es ?

Est-ce que vous vous sentez soutenue dans le développement de ces actions (par la hiérarchie, par la collectivité) ?

Est-ce qu'il existe des manifestations en lien avec la langue et la culture occitane dans votre commune, autre que ce que vous proposez ?

Est-ce que vous diriez qu'il y a une implication croissante des pouvoirs publics en faveur des langues régionales ? Comment est-ce que vous diriez que cet investissement a évolué ?

Est-ce que vous pensez que les bibliothèques ont un rôle à jouer dans la sauvegarde ou la promotion de l'occitan ?

Qu'évoque pour vous la notion de "droits culturels" ?

Les droits culturels sont définis en 2007 dans la Déclaration de Fribourg. Celle-ci reconnaît en tant que droits de l'Homme des droits tels que :

- *Connaître et de voir respecter sa propre culture ainsi que les cultures qui, dans leurs diversités, constituent le patrimoine commun de l'humanité*
- *La liberté de s'exprimer, en public ou en privé dans la, ou les, langues de son choix*
- *La liberté de donner et de recevoir un enseignement de et dans sa langue et d'autres langues, de même qu'un savoir relatif à sa culture et aux autres cultures*

Inscrits dans la loi française avec les lois [NOTRe](#) en 2015 et [LCAP](#) en 2016, mais surtout en 2021 dans la loi relative aux bibliothèques: « Par leur action de médiation, [les bibliothèques] garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels. »

Question bonus : Est-ce que vous auriez des collègues dans d'autres bibliothèques qui pourraient accepter d'échanger avec moi à ce sujet ?

ANNEXE 13 : QUESTIONNAIRE EN ANGLAIS

Survey about the Gaelic language in Scottish libraries.

I am a French student working on the place of the occitan language within public libraries in the Occitanie region. Occitan is the historic language of the region, still spoken by some parts of the population, and currently seeing, I would argue, a surge of interest. Although the two situations are not identical, I believe it would be useful to my work to compare this situation with that of the Gaelic language in public libraries in Scotland. By Gaelic, we mean here Scottish Gaelic.

Thank you very much for taking the time to fill out this form. Do not hesitate to reach out to me with any questions or comments. No question is compulsory, feel free to write as little or as much as you like.

Name of your library :

Your role within the library :

Does your library have documents in Gaelic (either physical or online ressources) ?

Are these documents within the circulating collection or the reference collection (or both)? I'm unsure if these are the proper terms in English, but by "reference" I mean documents with historical interest for the local area, these are typically never weeded from the collections.

For the circulating collection, what types of documents does your library offer (books, DVDs, online ressources...)?

What genres are available (children's books, bilingual books, novels, non-fiction, learning material...)?

How often do you weed this collection? And acquire new documents?

Does the library have documents in any language other than English and Gaelic?

Where in the library are the Gaelic languages documents (with documents about the local area, hidden at the back...)?

Does anyone working at the library speak Gaelic? Is anyone learning?

Does your library ever communicate in Gaelic (website, social media, physical signs, leaflets...)?

Is the presence of Gaelic within the library made official by any document? For example, is it in your job description, is it in any library policy...

Do you ever hold events featuring Gaelic? Are these events regular, or one-off?

Would you say that these events, and that your Gaelic collection more broadly, are successful with your patrons? (however you want to define "successful")

Do you work in partnership on this? (with local organisations, with other libraries, with the Council...)

What would you say holds you back in organising events featuring Gaelic, or in developing your Gaelic language collections?

Do you feel supported in the development of collections/events in Gaelic at your library? By your colleagues, by management, by the town...

Would you say that the number of Gaelic documents/events your library has/organises has increased or decreased these last few years? (as far as you know or remember!)

Did you have a personal interest in Gaelic before taking on this role?

Would you say that libraries have any role to play in Gaelic language revitalisation?

Do you have any further comments?

Thank you very much for your time!

ANNEXE 14 : LANGUES LES PLUS PARLEES EN ECOSSE APRES L'ANGLAIS ET LE SCOTS

Polish was the most commonly spoken language in Scotland after English, Scots and Gaelic.

54,000 people - about 1.1% of Scotland's population - said they spoke Polish at home.

Languages other than English, Scots and Gaelic were most common in the big cities. About 12% of people in Aberdeen, Edinburgh and Glasgow said they spoke other languages around the home.

The most commonly spoken languages at home other than English and Scots were:

1. Polish (54,186 people)
2. Urdu (23,394 people)
3. Punjabi languages (23,150 people)
4. Chinese languages (16,830 people)
5. French (14,623 people)

ÉCOSSE. Scotland's Census at a glance : Languages. Scotland's Census [en ligne]. 3 août 2021. [consulté le 22/08/2022] Disponible sur : <https://www.scotlandscensus.gov.uk/census-results/at-a-glance/languages/>